

Sillery hausse ses taxes de 68.29 pour cent

par Benoit ROUTHIER

Sillery a eu jusqu'ici la réputation d'une ville où les taxes étaient des plus basses au Canada. Elle détient maintenant le record de la ville où le taux de taxes a subi la plus forte hausse en un an: 68.29 pour cent!

De \$0.82 du \$100 qu'il était en 1974, le taux de la taxe passe, en 1975, à \$1.38 pour faire face à des dépenses de \$3,457,281.

Le maire Charles-H. Blais a cité deux causes principales à cette augmentation... hors série. La première, c'est que l'ancien régime "a caché

la vérité" en imposant des taux de taxation inférieurs à ceux qu'auraient exigé des budgets équilibrés. En 1974 aussi, des travaux en immobilisations ont été exécutés pour environ \$1,000,000 qui ont fait grimper la dette obligatoire.

La deuxième cause principale "est imputable à l'inflation galopante".

Déficit refinancé

Cette augmentation de taxes ne signifie pas que le déficit accumulé sera payé. Se chiffrant par \$305,631, il sera tout simplement refinancé à long

terme, soit entre 10 et 20 ans à raison d'environ \$100,000 par année.

Ce déficit global comprend le déficit accumulé de 1972 au montant de \$132,674; celui de 1973: \$254,438 et celui prévu pour 1974 de quelque

Hausse de 24 pour cent à Notre-Dame-des-Laurentides et de 12.2 pour cent à Sainte-Foy.

\$150,000. Il comprend aussi la mise à jour des comptes de la CUQ et de la CTCUQ au 31 décembre 1974, soit quelque \$268,719.

La dette à long terme, pour sa

part, représente \$5,955,150, ce qui signifie un autre \$100,000 par année pendant X ans.

L'impôt foncier général, qui était de \$0.68 l'an dernier, a été porté à \$0.81 et on a établi une taxe de \$0.25 du

\$0.03 du \$100. Enfin, une taxe de \$0.03 est créée en 1975 pour l'incinérateur.

La taxe pour les ordures ménagères subit par ailleurs une hausse de \$5 passant de \$20 à \$25 par logement; la taxe d'eau connaît pour sa part une hausse de 20 pour cent.

Le grand défenseur de ce budget fut le conseiller Gilles Trépanier qui a expliqué pendant quelque deux heures le contenu du budget à environ 80 contribuables qui ont posé maintes questions, mais néanmoins accepté assez bien les hausses auxquelles ils avaient d'ailleurs été préparés par les déclarations antérieures du maire.

M. Trépanier a fait remarquer que les propriétés imposables représentent une évaluation de \$128,135,833 et celles non imposables, \$130,032,527, soit plus de 50 pour cent de l'évaluation totale.

Le conseiller a déclaré que Sillery rejoignait, simplement en 1975, les autres municipalités lourdement taxées depuis quelques années déjà. Puis, parlant de la dette à long terme de Sillery, il l'a comparée à celle d'autres municipalités en disant: "C'est des roses".

LAVAL
VOLKSWAGEN LITE
PORSCHE + AUDI
777 boul. Charest O. Québec

LE SOLEIL

Jato
C'EST
UNE MARQUE

★ 42 PAGES

79e ANNEE — No. 21

QUEBEC, MARDI 21 JANVIER 1975

PRIX VINGT CENTS



L'intérieur de la pièce, tombeau des victimes.

Blass associé à un règlement de compte

Tuerie dans la Métropole

Montréal (UPI-PC) — La guerre de bandes rivales de la pègre a fait cette nuit à Montréal treize morts, le double presque du fameux massacre de la Saint-Valentin perpétré à Chicago le 14 février 1929.

A cette date, les membres de la célèbre bande de "Bugs" Moran avaient mitraillé sept rivaux dans un garage de la ville des vents.

Selon le détective Jean Gauthier, il s'agit sans aucun doute d'une vengeance probable de la bande de Richard Blass et ce nouveau massacre accentue la réputation de Montréal comme "le Chicago du Canada." Depuis le début de 1975, il y a eu 33 homicides, y compris ceux de la nuit dernière.

Les victimes, dix hommes et trois femmes ont été trouvées mortes asphyxiées, dans l'armoire à bière de la boîte de nuit, le Gargantua, à laquelle un malfaiteur avait mis le feu.

Les pompiers ont découvert les corps des victimes, dont l'une, le tenancier Régent Fortin, avait une balle dans le dos, entassées dans la petite pièce de six pieds carrés, où elles avaient été enfermées à clé.

Les pompiers ont répondu à l'appel à minuit et 27 et ils ont dû déplacer une grosse boîte à musique et enlever un cadenas pour pénétrer dans la petite pièce derrière le bar. Les pompiers ont eu bien des difficultés à maîtriser les flammes.

Tomjours selon le détective Gauthier, cette boîte de nuit, située à l'angle de Beaubien et du boulevard Métropolitain, était un repaire de bandits où se déroulait une guerre des gangs.

Identification

A part Fortin, et son épouse Claire, la police a identifié neuf autres victimes: Pierre Lamarche, Augustin Carboneau, Pierre Lesiège, Gaétan Caron, Michel Viscardi, Denise Lauzé, Ghislain Brière, Jacques Lamarche et Yves Pigeon.

C'est le pire massacre survenu à Montréal depuis le 31 juillet 1973 alors que 37 personnes avaient péri et que 53 autres avaient été blessées lors d'un incendie criminel survenu au club Blue Bird.

Trois individus chassés du Blue Bird sont retournés avec un bidon d'essence et l'ont déversé dans un escalier et y ont mis le feu. Les victimes ont été prises comme dans une souricière.

Le 30 octobre dernier, deux hommes Roger Lévesque et Raymond Laurin, ont été abattus dans le Gargantua, en présence de 14 personnes. Selon la police, on a voulu la nuit dernière éliminer des témoins. Les policiers avaient alors relié les noms de Richard Blass et de Roger Roussel aux meurtres. Blass, Roussel et trois autres individus s'étaient enfuis du pénitencier Saint-Vincent de Paul une semaine auparavant.

Les policiers avaient établi que Laurin et Lévesque avaient été impliqués dans des crimes avec Blass et Roussel en 1969.

Roussel a été repris environ six semaines plus tard et avait été tenu criminellement responsable d'un meurtre perpétré dans le club Old Chum une semaine avant sa capture. A l'enquête, on ne l'avait pas interrogé au sujet des deux meurtres du Gargantua. Blass est encore au large.

Un policier de Montréal a déclaré: "Il y a 24 ans que je suis dans la police et c'est la première fois que je vois un spectacle aussi affreux. C'est la pire tuerie dans l'histoire du Québec et du Canada."

Le Club Gargantua est situé au

second étage d'un établissement dont le rez-de-chaussée est occupé par un nettoyeur de vêtements.

La police et les pompiers ont vivement fermé aux curieux et badauds tout accès au club, tout en transportant au dehors certains débris.

A cause du froid, il n'y avait guère de foule autour de l'établissement. Les passants, portant des boîtes à collation pour la plupart, ne jetaient qu'un coup d'oeil furtif sur le club, par une température de 8 degrés F. sous zéro.

Aux premières nouvelles, aucune arrestation n'avait encore été effectuée hier en matinée, mais les enquêteurs étaient à la recherche de personnes qui auraient pu être sur les lieux tard hier soir.

à lire



Il y a beaucoup de monuments de neige dans notre chronique carnavalesque d'aujourd'hui, en page A-12. A Place Carnaval sur la rue Sainte-Thérèse ou à la Place d'Accueil, ils rivaliseront de beauté.

En prison

Reynald Bertrand, l'ex-gérant de la section locale des plombiers (144) de la FTQ-construction, a été condamné à un mois d'emprisonnement pour outrage au tribunal.

page A-3

Orly

Les terroristes d'Orly se livrent à Bagdad.

page C-1

OPEP

A ce rythme, d'ici 30 ans, l'OPEP pourrait tout acheter aux Etats-Unis.

page C-1

CRTC

Nouvelles directives du CRTC concernant les émissions diffusées en modulation de fréquence.

page A-15

Payer moins cher

Le ministre de l'Agriculture du Canada, M. Eugene Whelan défient la clé du secret qui permettrait aux consommateurs de l'Est du Canada de payer moins cher.

page A-11

sommaire

A Québec aujourd'hui	A-14
Arts et lettres	C-7 à C-14
Arts et lettres	A-14 à A-16
Bridge	C-13
Décès	C-15
Economie-finances	B-4 à B-7
Famille	C-6
Feuilleton	C-9
Horoscope	C-14
Mat-mystère	C-7
Mots croisés	A-11
Page documentaire	A-5
Servi froid	B-3
Sport	A-7 à A-10
Télévision	A-15

météo

Pour les régions de Québec, Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Îles et Gaspé, nébulosité croissante aujourd'hui suivie de neige faible.

Détails page A-2

Glissement de terrain à Asbestos

Une maison engloutie; plusieurs menacées

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

Thetford-Mines — L'état d'urgence a été décrété ce matin dans la ville minière d'Asbestos dans les Cantons de l'Est par suite des affaissements de terrain qui se produisent de façon régulière depuis minuit aux abords du puits à ciel ouvert de la mine d'a-

miant Jeffrey exploitée par la Société Canadienne Johns Manville.

25 familles ont dû évacuer leur logis et chercher refuge dans des hôtels et chez des parents et des amis. Une quinzaine de maisons sont situées dans la zone en mouvement qui s'étend le long de la rue Bourbeau, sur

une longueur de mille pieds et une largeur de 500 pieds.

Une maison de deux étages a glissé dans le cratère à minuit trente, la nuit dernière, une demi-heure après que ses occupants l'eurent abandonnée.

A 11h30 ce matin, la bande de terre (Suite à la page A6, 6e col.)

trats en cours, ils seront acculés à la faillite, à moins de refuser de travailler.

Selon le président de l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec, M. Fernand Alain, la situation est très sérieuse. Avec l'augmentation de \$0.59 l'heure depuis le 16 janvier dernier, le salaire horaire des travailleurs de la construction grimpera de \$0.85 l'heure au premier mai prochain. Pour une maison unifamiliale moyenne de \$31,000 cela représente \$2,000 de plus pour l'acheteur.

C'est vendredi prochain, à Québec, que la partie se jouera: les conseils d'administration de toutes les associations régionales et de l'association provinciale feront alors le point sur la situation; à l'issue de cette assemblée les constructeurs rencontreront le premier ministre Bourassa, du moins l'espèrent-ils. Par la suite, on décidera des mesures à prendre pour obtenir l'indexation, s'il y a lieu.

On se rappellera qu'à Sherbrooke, le président de l'association locale a déjà déclaré que les membres sont

prêts à ralentir le travail et même à fermer les chantiers.

Le président de l'Association de la construction du Bas-Saint-Laurent, M. Valois Doucet, a indiqué au SOLEIL, à la suite d'une assemblée des quelque 220 membres, que ces constructeurs sont prêts à tenir une journée d'étude lundi prochain. Au Saguenay - Lac-Saint-Jean, le mécontentement serait en voie de se généraliser aussi, selon le président de l'Association des constructeurs d'habitation de la région de Québec, M. Marcel Leclerc.

Pour la région de Québec, la situation serait moins pire. Cependant, M. Leclerc a affirmé que plusieurs constructeurs sont "terriblement affectés sur le plan financier".

Le directeur exécutif de ce groupe, M. Réal Moore, a souligné pour sa part le fait que si le gouvernement ne fait rien, la situation pourra se détériorer grandement. Il a ajouté: "L'habitation ne doit pas souffrir des grands rêves de Montréal".

Ce sentiment est partagé par d'autres associations. En général, les cons-

tructeurs de maisons se croient lésés parce qu'ils ne peuvent, à l'exemple des gros constructeurs qui font surtout affaires avec le gouvernement, changer les prix en cours de route.

On trouve injustifiée cette augmentation décrétée par le ministre Cournoyer. A ce sujet, le président de l'Association du Bas-Saint-Laurent a déclaré: "On n'avait pas de problème auparavant. Fort heureusement que cette augmentation survient dans une période creuse, sans quoi bon nombre de constructeurs tomberaient en faillite, cette augmentation des coûts n'ayant pas été prévue".

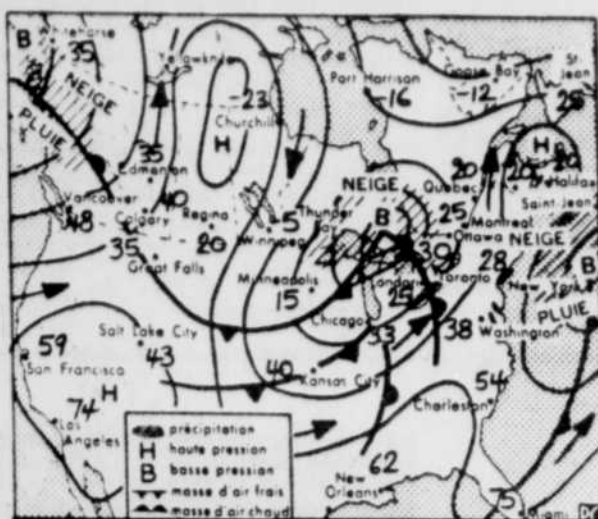
par Claude VAILLANCOURT
et Vianney DUCHESNE

Les chantiers de construction de tout le Québec risquent à nouveau d'être paralysés, à compter de lundi prochain.

Mais, cette fois, ce seront les constructeurs eux-mêmes qui seront à l'origine du conflit, à moins qu'ils obtiennent l'indexation du coût des contrats déjà signés, tant dans le domaine privé que public. A Montréal, les sous-entrepreneurs affirment que s'ils ne peuvent renégocier les con-

Les entrepreneurs veulent aussi l'indexation

MÉTÉO



Une perturbation qui nous apportera de deux à quatre pouces de neige fournira un répit de quelques heures aux Québécois encore tout surpris par le premier froid vif de la saison. Mais ne vous réjouissez pas trop vite; sitôt tombée, la neige referra place au froid. Les chiffres sur la carte indiquent les maxima tandis que les autres données sont valables jusqu'à midi aujourd'hui.

PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions régionales pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain. Entre parenthèses, en degrés Celsius.

Régions de l'Abitibi et de Pontiac-Témiscamingue: neige faible et venteux. La température montera pour atteindre 10 à 15 (-12 à -9 C.) cet après-midi. Accumulation de deux à quatre pouces de neige. Demain: dégagement et plus froid.

Région de Chibougamau: neige faible et venteux. La température montera pour atteindre près de moins 5 (-21 C.) cet après-midi. Accumulation de deux à quatre pouces de neige. Demain: dégagement et plus froid.

Régions des Laurentides et de la Haute-Mauricie: neige faible. Venteux. Minimum moins 15 à moins 20 (-26 à -20 C.). Maximum près de 15 (-9 C.). Accumulation de neige de deux à quatre pouces. Demain: dégagement et plus froid.

Régions de l'Outaouais et de Montréal: neige faible tôt en matinée, se poursuivant au cours de la journée et de la nuit prochaine. Venteux par moments. La température passera d'un minimum près de moins 15 (-26 C.) à un maximum de 20 à 25 (-7 à -4 C.). Accumulation de neige de deux à quatre pouces. Demain: dégagement et plus froid.

Régions de Québec, de Trois-Rivières et des Cantons de l'Est: neige faible commençant en matinée. Venteux par moments. Maximum moins 20 à moins 25 (-29 à -32 C.). Maximum près de 15 (-9 C.). Accumulation de deux à quatre pouces de neige. Demain: dégagement et plus froid.

Régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean: neige faible

commençant tôt en matinée. Venteux. Minimum près de moins 35 (-37 C.). Maximum près de moins 5 (-21 C.). Accumulation de deux à quatre pouces de neige. Demain: dégagement progressif.

Régions de Baie-Comeau et de Rimouski: nébulosité croissante suivie de faible neige. Minimum moins 30 à moins 35 (-18 à -21 C.) à Rimouski et moins 5 à moins 10 (-21 à -23 C.) à Baie-Comeau. Demain: neige cessant au cours de la journée, suivie d'un dégagement.

Régions de Sept-Îles et de la Gaspésie: nébulosité croissante suivie de neige faible. Minimum de moins 35 (-37 C.). Maximum moins 5 à moins 10 (-21 à -23 C.) pour la Gaspésie et moins 10 à moins 15 (-23 à -26 C.) pour Sept-Îles. Demain: neige faible cessant en fin de journée.

TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées hier dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.	St-Jean, N.-B.	16	16
Vancouver	39	45	Moncton	16	16
Victoria	39	47	Halifax	33	33
Edmonton	31	34	Charlottetown	17	17
Calgary	25	36	St-Jean, T.-N.	33	35
Saskatoon	23	38	Chicago	10	23
Regina	19	34	Detroit	6	21
Winnipeg	4	24	Boston	28	29
Churchill	-43	-31	New York	28	30
Sudbury	-27	0	Washington	37	37
Toronto	-4	15	Miami	72	88
Montréal	-21	-8	New Orleans	43	51
Québec	-22	-12	Los Angeles	55	77

La page d'histoire

par la Presse Canadienne

Le mardi, 21 janvier 1975

1907 — Carrie Nation dévaste un saloon à Wichita, Kansas, et c'est le lancement d'une croisade en faveur de la prohibition, mouvement qui vite balaya les États-Unis.

1910 — Désastre ferroviaire sur la ligne du Canadien Pacifique, à Spanish River, sur la côte nord du lac Huron. 43 morts.

SOLEIL

MERCREDI
Lever 7.21
Coucher 16.32
Durée 9.11

MARÉE

MERCREDI
Haute h50
Basse 7h35
Haute 13h15
Basse 20h50

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

La FTQ engage la bataille de la sécurité au travail

MONTREAL (PC) — Le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Fernand Daoust, a indiqué que son groupe insisterait essentiellement cette année sur la sécurité au travail et le contrôle des maladies industrielles.

"Cette bataille sera pour l'année ce que fut celle de l'indexation l'année dernière," a déclaré hier M. Daoust, en annonçant la tenue d'un colloque, les 23 et 24 janvier, de quelque 200 militants de la fédération, tous engagés dans le champ de la sécurité et des maladies industrielles.

Au cours de cette conférence de presse, on n'a pas manqué d'évoquer la tragédie survenue à la Canadian Cop-

per, où deux travailleurs ont perdu la vie ces dernières semaines, victimes d'empoisonnement arsené.

Jusqu'à ce jour, le gros des subventions accordées par le gouvernement à des associations pour prévenir les maladies industrielles et accroître la sécurité à l'usine a été récolté par des associations patronales, tandis que la FTQ, pour sa part, explique M. Daoust, n'a pu compter que sur ses moyens pour sensibiliser les travailleurs à un problème qui, au Québec, est particulièrement criant.

Mais la FTQ entend aussi faire sa propre auto-critique à l'occasion du colloque, car il est de commune renommée que les syndicats jusqu'à au-

jourd'hui n'ont pas donné la priorité à un phénomène qui, au cours de la seule année dernière, s'est traduit par la mort de 200 ouvriers, suivant les chiffres, encore incomplets, de la Commission des accidents du travail.

Négligence

"A cet égard, a dit aussi M. Daoust, il est bien aisé d'imputer aux syndicats la diminution de la productivité dans les chantiers, mais il est temps qu'on sache que les maladies industrielles et les accidents du travail, à cause de la négligence des patrons eux-mêmes, sont aussi sinon plus responsables de cette situation que la prétendue agitation syndicale."

Faut-il rappeler, par ailleurs, que la grippe, la vulgaire grippe, cause plus d'absentéisme au Canada que tous les conflits syndicaux réunis.

Quant aux maladies industrielles elles-mêmes, six pour cent seulement sont reconnues comme telles par la Commission des accidents du travail, de sorte que les chiffres publiés par cette commission ne traduisent en rien la réalité de la situation.

Le colloque aura lieu au Holiday Inn de Chez Dupuis, rue Saint-Hubert. Il découle d'une résolution qu'avait adoptée la FTQ à l'occasion de son congrès en 1973. Les conflits intersyndicaux ont cependant empêché la FTQ et la CSN de faire front commun sur un problème aussi crucial que celui-là.

Démission d'infirmières

FREDERICTON (PC) — Les infirmières étaient à leur travail dans tous les hôpitaux du Nouveau-Brunswick, hier, mais d'autres démissions massives ont été annoncées.

Les 164 infirmières du Victoria Public Hospital, à Fredericton, ont donné leur démission au cours du week-end, et doivent quitter le travail dans deux semaines. A l'Hôtel-Dieu de Campbellton, ce sont 84 infirmières qui ont démissionné, hier matin.

Mlle Glenna Rowsell, présidente du conseil négociateur des infirmières, a déclaré que toutes les infirmières resteront à leur poste au moins jusqu'à demain, alors qu'est prévue une rencontre entre les déléguées des diverses associations d'infirmières.

DISCOBOUTE

• ORGANISATION GENERALE DE SOIREE DANSANTES
• ANIMATEUR A VOTRE SERVICE
PLAISIR ASSURE

C. Lavoie 623-4224

G. Drouin 626-2329

Propriétaires et Locataires... Comment vivre en harmonie en 1975.



Voici quelques notes qui vous y aideront.

L'Administrateur des Loyers (Régie des Loyers) a juridiction sur tous les logements locatifs du Québec sauf ceux dont la construction a commencé après le 31 décembre 1973.

Si votre bail est de 12 mois ou plus et se termine le 30 avril ou le 1er mai 1975, il appartient à la catégorie des baux qui sont prolongés automatiquement, aux mêmes conditions, et au même loyer, jusqu'au 30 juin 1976.

Pour éviter une telle prolongation automatique,

A) le locataire doit:

— aviser son propriétaire par écrit, avant le 1er février 1975, de son intention de quitter le logement à l'expiration de son bail actuel.

B) le propriétaire doit:

— envoyer par écrit un avis de non prolongation de bail avant le 1er février 1975;
— ou envoyer par écrit un avis d'augmentation de loyer, ou de changement de conditions, avant le 1er février 1975.

Sur réception de l'un ou l'autre de ces avis de son propriétaire, le locataire peut, dans les 30 jours de cet avis:

A) aviser son propriétaire par écrit, de son intention de quitter le logement;
B) ou produire une demande écrite à l'Administrateur des Loyers (Régie des Loyers) pour obtenir la prolongation du bail et/ou la fixation du loyer; une copie de cette demande doit être également envoyée à son propriétaire, dans le même délai de 30 jours.

Le locataire qui ne donne pas suite à l'avis de son propriétaire ou qui ne s'adresse pas à l'Administrateur des Loyers (Régie des Loyers) dans le délai de 30 jours prévu par la loi, accepte cet avis, qu'il s'agisse d'une non prolongation de bail ou d'augmentation de loyer ou de changement de conditions.

Si votre bail est de moins de 12 mois ou s'il expire à une autre date que le 30 avril ou le 1er mai 1975, veuillez vous adresser à votre conseiller

juridique ou à l'Administrateur des Loyers (Régie des Loyers) pour de plus amples renseignements.

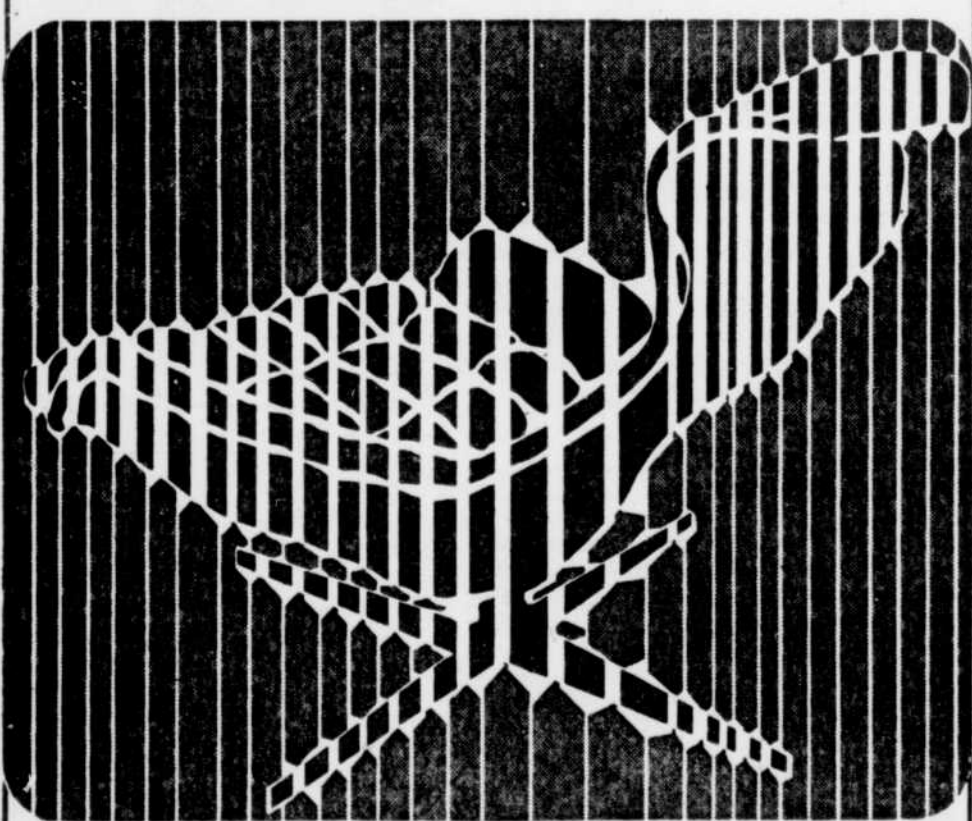
Tous les baux conclus, renouvelés ou prolongés doivent être conformes au bail distribué gratuitement par le gouvernement du Québec. Il est disponible dans sa version française ou anglaise (au choix du locataire) dans tous les établissements bancaires et Caisses populaires, dans les bureaux de la Régie des Loyers, dans un grand nombre de kiosques à journaux ou en écrivant au:

Ministère de la Justice du Québec
Service de l'information,
225 est, Grande-Allée,
Québec, Québec.
G1R 4C6

Ministère de la Justice du Québec
Service de l'information,
Palais de Justice,
Montréal, Québec.



GOVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
RÉGIE DES LOYERS

VENTE DE JANVIER
DU 3 AU 31 JANV. 1975

10 à 50%
DE REDUCTION

Sur toutes nos marchandises
en magasin STE-FOY - ST-DAVID
ceci comprend toujours le
service de livraison dans les
limites de Québec métro



MEUBLES
LAMPES
TAPIS

UNIVERS DECOR INC.

3070 chemin st louis, ste foy, tél: 658 0664
563 rte trans-canada, st-david, lévis, tél: 837 3604

Québec verra à limiter le déficit des Jeux

par Jacques BOUCHARD

SHERBROOKE (PC) — La grande priorité du gouvernement québécois, c'est de s'assurer avant tout que les installations nécessaires seront prêtes pour l'ouverture des Jeux olympiques à Montréal, en juillet 1976.

Et la décision que doit prendre l'administration Bourassa d'ici quelques jours, à savoir si on doit opter pour une nouvelle formule ou continuer la construction du stade initialement prévu, sera guidée par cette seule préoccupation.

De plus, le premier ministre Robert Bourassa a laissé savoir hier que son gouvernement absorbera à toute

fin pratique, le déficit des jeux, tout en s'assurant qu'il soit le plus minime possible.

Le premier ministre du Québec a fait ces déclarations au cours d'une journée très fructueuse pour lui, à Sherbrooke, dans les Cantons de l'est, où il a rencontré plusieurs centaines de personnes, dont les étudiants, les représentants des divers clubs sociaux, les maires et échevins de la région, les députés régionaux et les militants libéraux, en plus de participer à des émissions de télévision et à une émission radiophonique de type lignes ouvertes. Partout, au cours de cette journée qui se voulait d'informations, M. Bourassa a reçu un accueil plus que favorable.

Alors qu'hier, les chantiers olympiques étaient toujours paralysés à Montréal, le premier ministre déclarait pour sa part que son gouvernement s'assurera que le déficit des Jeux de 1976 soit le plus minime possible.

"Mon gouvernement demandera ou imposera si nécessaire aux intéressés, l'élimination de tous les travaux qui ne sont pas essentiels pour la tenue des Jeux olympiques", a affirmé le premier ministre, alors qu'il s'adressait aux étudiants en administration de l'Université de Sherbrooke.

De plus, a poursuivi M. Bourassa, mon gouvernement n'a pas non plus d'objection à considérer la continuation pour une période d'un an ou deux, de la loterie olympique, dont au moins la moitié des recettes provient de

l'extérieur du Québec. Il faudrait pour ce faire, la permission des autres provinces, à moins de la poursuivre seulement dans la province.

M. Bourassa, quand il a admis que son gouvernement reconnaissait ses responsabilités quant au déficit possible, a fait valoir que les installations olympiques revaloriseraient l'est de Montréal, et qu'en plus de servir éventuellement, après la manifestation de 1976, au campus de l'Université du Québec, ces installations rapporteraient sûrement des dividendes pour plusieurs années à venir.

Trois choses

Tout en voulant s'assurer que le déficit soit le plus minime possible, M. Bourassa a alors mentionné que c'est le gouvernement du Québec qui devrait assumer en dernier ressort ce

montant que l'on ne peut pas laisser payer seul par les Montréalais.

En rappelant que c'est le gouvernement qui a exigé l'actualisation des coûts des installations, M. Bourassa a mentionné qu'il fallait maintenant s'assurer de trois choses importantes.

1—Avoir l'assurance que le stade initial pourra être terminé pour la date prévue.

2—S'assurer que le déficit non prévu au départ soit acceptable.

3—S'assurer de la rentabilité à moyen des installations qui pourra justifier cet investissement du gouvernement.

"Nous travaillons, a poursuivi M. Bourassa, à compléter toutes les données à ce sujet", soulignant que le travail de la commission parlementaire

des Affaires municipales, qui se réunit aujourd'hui à Québec pour étudier ce dossier, sera très important pour informer les parties et la population.

C'est donc dire, a conclu M. Bourassa, que la décision importante à prendre est de savoir si nous continuons la construction du stade initialement prévu ou si nous optons pour une solution de rechange.

Les ingénieurs qui sont impliqués de près dans la construction du stade nous affirment que nous avons le temps de le terminer alors que d'autres disent le contraire.

Il reste maintenant, a noté le premier ministre, à prendre la décision qui offre le moins de risque d'échouer. "Nous voulons faire les Jeux olympiques en pleine connaissance de cause."

Le fonctionnaire fédéral assuré de son droit de grève

par Donald DOYLE

du bureau du Soleil

OTTAWA — Même si la Chambre de commerce du Canada favorise le retrait du droit de grève accordé aux fonctionnaires fédéraux, il y a fort à parier que le gouvernement canadien n'en a nullement l'intention.

C'est du moins la conclusion de remarques prononcées hier, par le premier ministre Trudeau alors qu'il répondait à un porte-parole de la Chambre, lequel venait tout juste de proposer une telle mesure.

Dans l'optique de la Chambre, les fonctionnaires travaillent pour la collectivité, et, en conséquence, tout arrêt de travail de leur part risque de secouer grandement un secteur ou un autre de l'activité économique.

Pour le premier ministre par contre, les statistiques démontrent qu'il n'y a eu que très peu d'arrêts de travail depuis que ce droit a été accordé aux employés de l'Etat. Cependant, si le gouvernement s'avisait de modifier les règles du jeu, il se pourrait fort bien qu'il aggrave le problème plutôt que de le solutionner. M. Trudeau est porté à croire que le nombre des grèves illégales s'accroîtrait considérablement, ce qui somme toute pourrait entraîner des effets plus néfastes que ceux qui découlent des arrêts légaux.

Ces propos ont été échangés, hier, alors que les principaux dirigeants de la Chambre de commerce du Canada se sont entretenus pendant une heure et demie avec les membres du cabinet Trudeau.

Comme elle le fait chaque année, la Chambre a transmis au gouvernement sa "Déclaration de principes" édition 74-75. Il s'agit en réalité de la compilation de toutes les résolutions qui ont été adoptées au dernier congrès de la Chambre.

L'inflation et les ressources figurent évidemment en bonne place au chapitre des priorités de cet organisme. Dans cette veine, le président E. R. Olson a suggéré à Ottawa et aux provinces de régler "sans attendre"

leur différend au sujet du partage des revenus découlant des ressources. A son avis, il faut procéder sans tarder afin de rétablir la confiance des investisseurs et d'encourager l'exploitation en vue d'acquiescer de nouvelles sources d'approvisionnement.

Les représentants de la Chambre de commerce voient également d'un mauvais oeil la propension du gouvernement fédéral à accroître considérablement le volume de ses dépenses et, en conséquence, ils ont demandé à Ottawa de faire preuve de modération.

Le président du Conseil du trésor, M. Jean Chrétien, a répliqué qu'Ottawa entend se serrer la ceinture et il a rappelé que le taux de croissance visé par le gouvernement fédéral est de l'ordre de 14 à 16%.

Cela dit, M. Chrétien a ajouté que les mois à venir seront particulièrement difficiles, car une foule de conventions collectives devront être renégociées.

Cela implique deux choses, à savoir des demandes dépassant ce que le pouvoir central juge raisonnable dans les circonstances et, d'autre part, un sérieux risque de grèves.

M. Chrétien a profité de l'occasion pour critiquer le gouvernement ontarien qui vient d'éviter une grève de ses fonctionnaires au moyen d'une augmentation de salaires que le gouvernement fédéral juge injustifiée.

Le président du Conseil du trésor a conclu en disant qu'il veut pour sa part être un bon employeur, mais qu'à l'inverse il ne tient pas à donner le mauvais exemple en octroyant des hausses de traitement trop considérables, compte tenu de ce que l'économie peut supporter.

Finalement, le ministre du Travail, M. John Munro, a déclaré qu'il ne songe pas à apporter de grands changements à la loi sur les relations de travail.

Le ministre voudrait plutôt instaurer un régime de discussion et de coopération entre employeurs et employés qui éventuellement pourra mener à un meilleur système de relations entre les deux groupes.

La distribution des plaques 1975 se fera à la mi-février à Québec

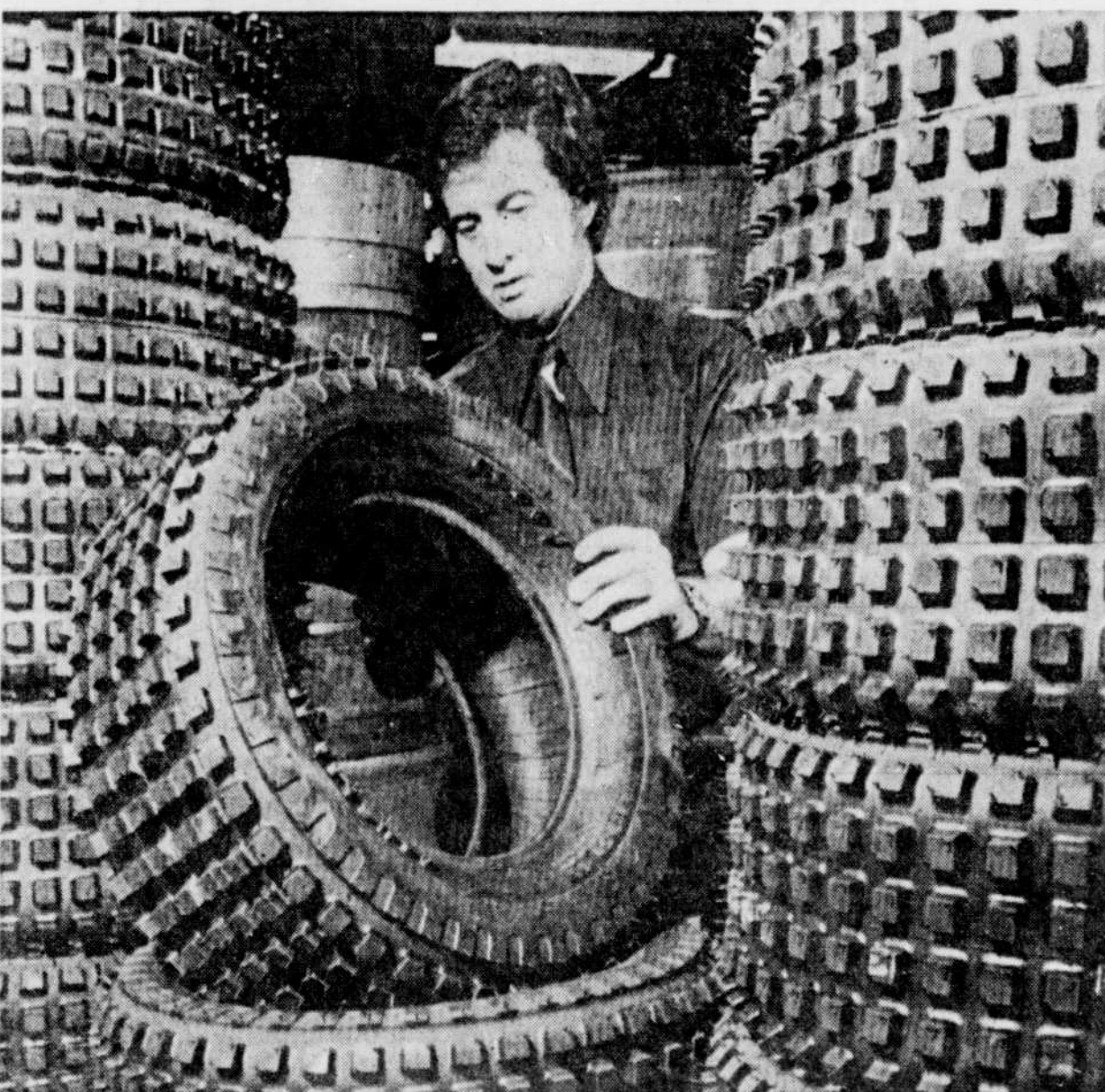
par Jacques DALLAIRE

Es-tu plaqué? Oui! Tu es un privi-

légié. Non! Ne t'en fais pas, tu as tout le temps!

Tu as reçu du ministère des Trans-

ports du Québec un avis de renouvellement de tes plaques d'automobile ou de ton camion lourd.



Nouveaux pneus

Un employé de la compagnie Goodyear, à Toronto, examine des nouveaux pneus avec cubes. Ils peuvent s'utiliser tant sur la route que sur des chemins difficiles, car ils allient la douceur pour la route à la traction nécessaire dans les autres endroits.

Dans ta hâte d'être le premier (pour épater les amis ou la famille ou pour jouer au faux touriste), tu t'es précipité au bureau d'émission le plus rapproché.

Et voilà! Tu t'es fait plaquer! Tout déconforté, tu es ressorti frustré, sans plaques, ignorant que le ministère n'en émettra pas avant la deuxième semaine de février dans la région de Québec.

Reste toujours le 880 Chemin Sainte-Foy, où on en écoule en "séries fermées" depuis une quinzaine de jours, mais il faudra alors que tu aies la patience de faire la file!

Tu ne te rappelles sans doute pas que l'été dernier, les usines de la firme Morin et fils Ltée, de Montmagny, à qui le ministère des Transports avait confié la frappe des plaques 1975 (lettrage vert sur fond blanc) avaient été rasées par un incendie au moment où la production était engagée.

Tu as peut-être oublié que le ministre Raymond Mailloux avait donné sa parole que la compagnie conserverait néanmoins le contrat de fabrication des 7 millions de plaques nécessaires au roulement légal de quelque 3.300.000 véhicules cette année.

Tu ne sais peut-être pas aussi (en tout cas on te le dit là) que le ministère, en reportant le délai limite de renouvellement jusqu'au 30 avril, (on avait d'abord annoncé le 30 mars), a décidé de procéder par étapes en alimentant d'abord en plaques l'île de Montréal.

C'est pourquoi, Québec vient (encore) au deuxième rang sur la liste des régions à desservir, ce qui te choque ou non!

Les autres régions de la province seront ultérieurement alimentées, à compter du début de mars.

Tu auras au moins la consolation de payer le même montant qu'antérieurement, soit \$1 pour chaque 100 livres du poids de ton bolide et \$1 pour la plaque elle-même.

Entre-temps, tu pourras toujours demander à tes amis s'ils sont plaqués ou s'ils se sont fait plaquer eux aussi!

Reynald Bertrand, en prison pour outrage au tribunal

par Léonce GAUDREAU

Envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — L'ex-gérant d'affaires de la désormais célèbre section des plombiers (144) de la FTQ, construction a été condamné, hier, à un mois d'emprisonnement pour outrage au tribunal à l'endroit de la Commission d'enquête sur l'exercice des libertés syndicales.

Le juge Robert Cliche, parlant également au nom de ses deux autres collègues-commissaires, a affirmé que Reynald Bertrand s'était manifestement réfugié derrière un mutisme

illégal pendant les cinq jours de son témoignage rendu en novembre et décembre derniers.

On se souviendra que ce patron des plombiers avait été confronté alors avec des enregistrements policiers de ses conversations téléphoniques l'associant avec un délégué de chantier du même syndicat, soit Roméo Bull Thériault, à un réseau de prêts usuraires, ainsi qu'à des manifestations plus ou moins violentes dans le domaine de la construction.

C'est ainsi que la Commission Cliche a repris, hier, au centre Parthenais, à Montréal, la deuxième et

dernière phase de ses travaux publics devant mener, au printemps prochain, à une série de recommandations afin de ramener un certain ordre sur les chantiers de construction.

C'est avec un certain optimisme, significatif lorsqu'il est exprimé par le commissaire Guy Chevette (issu des rangs syndicaux), que cette Commission entreprend cette dernière partie qui doit porter surtout sur les employeurs et les implications politiques de la jungle déjà esquissée au cours des mois précédents dans les chantiers de construction.

La journée d'aujourd'hui doit porter entièrement sur le témoignage d'Yvon Bergeron, ce fonctionnaire qui avait pour responsabilité d'assumer la coordination du recrutement des travailleurs sur les chantiers de construction à la baie James.

Celui-ci, comme plusieurs autres importants fonctionnaires du gouvernement provincial qui ont été récemment entendus à huis clos dont l'ex-conseiller du premier ministre Bourassa, M. Paul Desrochers, doit donner aujourd'hui les premiers jalons de la politique d'emplois qui avait cours à la baie James.

On se souviendra qu'en octobre dernier, le coordonnateur du recrutement pour la Société d'énergie de la baie James (SEBJ), M. Paul Caron, avait notamment accusé M. Yvon Bergeron d'être le responsable du "patronage politique" dans l'emploi à la baie James.

L'embauche d'amis du régime Bourassa coïncidait de plus avec celui de travailleurs provenant généralement de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) comme il a été déjà indiqué dans des témoignages antérieurs.

C'était la première fois, hier, que la Commission utilisait vraiment sa "matraque" judiciaire en décidant de sévir par un emprisonnement d'un mois contre Reynald Bertrand. Celui-ci avait déjà été mis à l'ombre pendant quelque deux heures, comme ce fut le cas pour Jean-Claude Surrau en décembre dernier (coordonnateur de la FTQ-construction pour la rive sud de Montréal).

Cependant, le 13 décembre dernier, lors du dernier jour d'audiences publiques de la Commission avant le congé des Fêtes, le juge Cliche avait reconnu Bertrand coupable d'outrage au tribunal.

Celui-ci n'avait pas voulu reconnaître les conversations téléphoniques qu'on lui avait fait jouer (dans lesquelles, il était surtout question de prêt usuraire) et à partir de ce refus, il avait constamment répondu évasivement aux questions des commissaires.

"Vous avez toujours maintenu la même attitude et les commissaires ont pu estimer, qu'à au moins une certaine de reprises, vous vous êtes réfugié dans ce refus de répondre, un mutisme illégal de nature à obstruer volontairement, et de façon délibérée, le travail de la Commission".

On sait que le tuteur de la FTQ-construction, M. Fernand Daoust, a finalement réussi à obtenir la démission de Bertrand de la direction des plombiers. La Commission a également appris, hier, de la bouche du procureur de Bertrand, Me René Maranda, que celui-ci avait également perdu récemment son permis de vente des billets de Loto-Québec dont il tirait d'importants profits avec l'aide d'un employé rémunéré à même les fonds du syndicat.

De plus, Reynald Bertrand pourra, éventuellement, être accusé de parjures comme l'a souligné le juge Cliche, mais cela relève du ministère de la Justice et non de la Commission comme telle.

Cet homme de plus de 200 livres avait quelque peu perdu de son assurance et de son poids (il a perdu quelque 30 livres pendant la période des Fêtes en raison d'un traitement médical) lorsqu'il s'est présenté, hier, devant la Commission pour entendre sa sentence. Celle-ci aurait pu être plus importante, six mois et plus, mais il semble que les commissaires Chevette et Mulroney ont préféré s'en tenir à un mois d'emprisonnement.

Roméo "Bull" Thériault

Enfin, la Commission a entendu une dernière fois le délégué de chantier de la 144 Roméo Thériault, qui a reconnu avoir fait du prêt usuraire.

Déjà entendu le 13 décembre dernier, cet ancien lutteur, faisant partie du mouvement des "alcooliques anonymes", a cependant refusé d'impliquer Bertrand ni quelqu'un d'autre dans le système de prêts usuraires.

Jacques Doyon, chargé de renflouer la CIC

MONTREAL — Les représentants patronaux et syndicaux à la Commission de l'industrie de la construction (CIC) ont tenu, hier, une importante réunion au cours de laquelle ils ont décidé d'adopter une nouvelle mesure visant à renflouer le "bateau".

Le comité provisoire de direction a en effet confié à un représentant d'une firme-conseil en administration, M. Jacques Doyon, de la Cie Setothem-Gareau-MSL de Montréal, la direction générale de l'organisme pour une période de quelque quatre ou six mois, soit le temps nécessaire à réorganiser cet organisme paritaire ayant pour fonction d'administrer le décret de la construction.

Comme LE SOLEIL l'avait déjà indiqué, le président de la CIC, M. Fernand Morin, a de plus informé le conseil d'administration, ainsi que le

ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, de sa volonté d'être relevé de ses fonctions le plus tôt possible.

Il semble en effet que les réactions ou l'absence de réactions des représentants patronaux et syndicaux face aux volontés de réformes de M. Fernand Morin incitent celui-ci à effectivement quitter la CIC très prochainement.

La CIC a déjà été délestée de plusieurs de ses cadres, dont principalement M. Jean-Louis Renaud (directeur général), M. Roger Perreault (son adjoint) et M. Pierre Gaudreau (directeur de l'information) depuis que la Commission d'enquête Cliche se penche sur le dossier de la construction.

Parmi les représentants syndicaux et patronaux, on semble craindre au plus haut point que la CIC soit mise en tutelle, ou tout simplement démantelée pour être remplacée par une autre forme d'organisme d'administration du décret de la construction.

La tâche de M. Doyon sera d'assurer la gestion quotidienne des affaires de la CIC tout en poursuivant les diverses enquêtes entreprises sur l'ensemble du personnel dont on dit qu'une grande partie est vouée aux intérêts du groupe syndical majoritaire qu'est la FTQ.

M. Doyon doit également conseiller le conseil d'administration sur les méthodes et les réformes possibles à faire à l'intérieur de cet organisme.

On sait qu'en décembre dernier, un comité provisoire de direction général a été constitué autour de M. Guy Dumoulin, de la FTQ, de M. Michel Bourdon, de la CSN, de M. Michel Dion, de la Fédération de la construction du Québec, et de M. Omer Rousseau, de l'Association des constructeurs d'habitation du Québec.

M. André Bergeron, secrétaire administratif et adjoint au directeur général de la CIC, fait également partie de ce comité provisoire.

AMEUBLEMENT DE PHARMACIE à vendre
PHARMACIE LEMAY
3100, Lafort, Ste-Foy
636-9912

à vendre ou à louer
EDIFICE A BUREAUX
Situé Quatre-Bourgeois, Ste-Foy. Superficie de la bâtisse environ 3,000 p.c.; conviendrait pour bureaux comptables, architectes, médecins, avocats, Grand terrain.
Rodrigue Blouin
667-3226

à vendre
GARAGE
Situé dans Québec, équipé avec 2 "lits" hydrauliques, 2 compressions. Grand terrain. Convientrait très bien: vendeurs d'auto usagées, mécaniciens, générale ou débarrasiers.
TRES BON CASSE-CROUTE
Situé rue St-Jean, Revue net \$15,000, annuellement. Equipement moderne.

ENTREPOIT
Situé dans Québec, 4,500 p.c., 18' de hauteur, gicleurs, en excellente condition.
Rodrigue Blouin
667-3226 (rés.)
683-2103 (bur.)

MORIN & ASSOCIES COURTIER INC.

éditorial

Plus de pouvoirs à Mao

L'adoption d'une nouvelle Constitution en Chine est-elle une simple formalité politique ou significative, au contraire, du franchissement d'une nouvelle étape dans l'instauration du régime communiste? Il semble qu'il faille choisir la seconde hypothèse, dont l'interprétation est suggérée par les dirigeants chinois eux-mêmes dans les commentaires qui accompagnent le nouveau texte officiel. On retient de celui-ci que le parti et l'Etat hériteront d'une centralisation encore plus poussée et que des pouvoirs accrus seront dévolus à un seul homme, Mao Tsé-toung. De ce fait, la nouvelle Constitution rendra plus totale l'emprise de l'Etat et donc celui-ci plus totalitaire.

Nonobstant la façon dont Mao utilisera lui-même tous les pouvoirs, qu'il cumulait en pratique, l'élimination de ses rivaux politiques, actuels et éventuels, fait du Lénine chinois un nouveau Staline, si l'on considère l'étendue des leviers de l'Etat qui aboutissent à sa personne. Comme Staline, Mao retient tous les pouvoirs aux deux niveaux du parti et de l'Etat. De ce fait disparaît la présidence de la République, où le "révisionniste" Liu Shao-chi avait été éliminé en 1968 et où Lin Biao, successeur désigné de Mao, avait été écarté en 1970. C'est dire que l'emprise politique et spirituelle de Mao est en théorie plus considérable que jamais en Chine.

L'omniprésence du "grand timonier" est dorénavant inscrite dans la Constitution même. Le fondement doctrinal de l'Etat ajoute à Marx et Lénine, sur lesquels reposent tous les régimes communistes un nouveau "Père de l'Eglise". Mao et la pensée maotsetoung. Dans la vie de tous les jours celle-ci prenait un caractère obsessionnel, transmis notamment par le Petit livre rouge, sorte de catéchisme temporel ayant réponse à tout.

Le texte constitutionnel affirme, en outre, plus clairement que jamais la suprématie totale du parti dans tous les gestes de la vie; grâce au parti et à ses cellules disséminées dans les moindres recoins du pays, non seulement l'Etat mais la société, étroitement quadrillée, devient totalitaire. Comme Mao domine le parti, que celui-ci domine le Parlement, qui ne s'est d'ailleurs pas réuni depuis 1965, Mao détient tous les fils du pouvoir. D'autant plus que, à titre de commandant en chef des armées, il a la main haute sur la défense.

Même au plan spirituel, s'accroît le monopole idéologique du grand leader chinois. Séculièrement, Confucius a représenté une valeur philosophique et religieuse à travers la Chine, ce que Mao a reconnu lui-même avant la

Fais ce que dois

révolution et qu'il cherchait à intégrer dans celle-ci. Or, ces dernières années, Confucius a été détrôné de son piedestal. Dans les commentaires chinois qui entourent la nouvelle Constitution, on affirme que celle-ci met de l'avant une véritable "dictature du prolétariat", donc qu'elle dresse une barrière contre l'idée confucéenne d'un "gouvernement de bienveillance" et d'un "Etat du peuple tout entier."

Jusqu'à maintenant, les observateurs étrangers n'ont pu déceler — comme ils le pouvaient d'ailleurs difficilement en pleine période de stalinisme en URSS — la présence d'un réseau de camps de concentration, corollaire habituel d'un régime de ce genre. La fin de la "bienveillance" équivalait-elle à l'instauration systématique d'un ordre concentrationnaire?

La Chine vient de s'engager dans la voie classique suivie par toutes les révolutions. Celles-ci sont faites au nom du peuple par de petites minorités. Elles se réalisent finalement en faveur du pouvoir, qui pèse de plus en plus lourdement sur le peuple. C'est que le pouvoir doit être accompagné d'une violence continue pour que la minorité puisse continuer à imposer ses vues — messianiques au départ, cyniques à l'arrivée — à la masse; la passivité première de celle-ci ayant tendance à se muer en opposition croissante.

L'URSS illustre à merveille ce type de régime. Au départ, il proclamait entraîner le dépérissement de l'Etat. En réalité, il a donné lieu à un renforcement croissant de l'appareil étatique. La Chine est sur le point de répéter la même expérience.

Mao ne vient que de consacrer dans les textes officiels ce qui existait dans les faits, particulièrement depuis l'élimination de Liu Shao-chi et de Lin Biao. N'empêche qu'en reconnaissant formellement la remise de tous les pouvoirs entre les mains d'un seul homme Mao, à 81 ans, crée de toutes pièces, pour son prochain successeur, les cadres de la dictature la plus impitoyable.

Le maoïsme, non tempéré de confucianisme, risque d'aboutir au stalinisme. Il est d'ailleurs symptomatique que Mao, contrairement aux dirigeants soviétiques postérieurs à Staline, ait refusé de le désavouer, la condamnation allant plutôt au "khrouchtchevisme" qu'au "stalinisme". Reste à savoir si la Chine actuelle a toutes les caractéristiques voulues pour reconstituer un "archipel du Goulag".

Gilles BOYER

L'écot paroissial

Certains l'envisageront avec une moue d'indifférence, d'autres avec une pointe d'amertume, mais ce n'est plus un secret pour personne que la paroisse québécoise a de plus en plus de difficultés à faire ses frais. Une réunion entre les représentants des paroisses de la basse ville de Québec et de l'autorité diocésaine précise une situation qui pourrait être celle de tout l'ensemble québécois.

Contre toute espérance, il semble bien que la majorité des 266 fabriques du diocèse de Québec devront débrouiller leurs problèmes financiers avec les moyens dont elles disposent et faire appel à toutes sortes d'initiatives, malgré tout compatibles avec la mission évangélique, pour éviter le bourbier à plus ou moins brève échéance.

Invité à commenter les propos qu'il avait tenus, en octobre dernier, et selon lesquels on aurait pu penser que la situation paroissiale du diocèse était plus que saine, le chanoine Jean Rondeau, représentant de l'Ordinaire, a cru devoir rectifier les opinions d'ailleurs personnelles qu'il avait alors émises pour déclarer qu'une certaine nombre de fabriques étaient dans une situation difficile tandis que les autres réussissent à joindre les deux bouts.

Selon M. Rondeau, il aurait alors affirmé que les fidèles du diocèse de Québec pouvaient dormir en paix et n'auraient pas à apostasier parce que le diocèse n'avait pas l'intention de recourir à la répartition légale, comme cela se faisait alors à Montréal, pour faire payer les dépenses des fabriques. Quant au reste, il ne semble pas y avoir à court terme de solution magique pour renflouer les finances paroissiales, même si des éléments de solution pourraient peut-être s'appliquer dans un avenir plus ou moins rapproché: fusion de paroisses, démolitions d'églises ou engagement financier pris annuellement par chaque paroissien pour les besoins de sa paroisse.

Le temps n'est pourtant pas éloigné où la paroisse constituait la pierre d'assise de la vie communautaire. Suspendue à la générosité soutenue de ses nombreux fidèles, elle pouvait alors, quoique dans l'ensemble de façon très humble, assumer avec sérénité les charges et les

missions qui lui étaient dévolues. Cette vocation n'a pourtant pas changé même si les structures en ont été profondément modifiées. L'esprit évangélique n'a pas pour autant changé même si la fonction presbytérale a dû se plier à une évolution rapide découlant inévitablement des changements de comportements sociaux dont le rythme d'accélération était loin d'être prévu.

Ainsi, à l'indifférence religieuse croissante, à la désaffection graduelle des temples, à la diminution surprenante de la vocation sacerdotale, s'est inéluctablement greffée une diminution de l'apport financier sur lequel la fabrique pouvait confortablement se reposer. Cela ne veut pourtant pas signifier que le fidèle pratiquant soit à tout prix moins disposé à sustenter sa paroisse qu'il ne le faisait auparavant. Mais, plus soumis que jamais à des contraintes de plus en plus onéreuses et nombreuses, plus accaparé que jamais à pourvoir à ses propres besoins, il peut être naturellement plus porté à négliger l'importance de son soutien à l'oeuvre paroissiale.

Il y a plus. La mentalité a en général beaucoup changé sur les exigences somptuaires du service religieux, même si l'Eglise a voulu apporter dans ce domaine des correctifs fort appropriés. L'esprit de plus en plus matérialisant qui s'est glissé dans les moeurs actuelles ne pouvait que provoquer une telle réaction que des abus réels, ou ce qui peut apparaître aujourd'hui comme tel, avaient préparée. La pratique religieuse ayant grandement diminué et s'étant, au surplus, fortement atténuée, il n'est que logique que la conception que l'on se fait de l'appui matériel dû à l'exercice du culte le soit elle aussi, et cela même si le laïc s'est vu attribuer par l'Eglise une part de plus en plus importante de la mission évangélique et de l'administration de la paroisse.

Celle-ci, étant ainsi entrée dans le cycle de l'organisation proprement économique, il est normal qu'elle en subisse les contrecoûts comme il s'avère logique que ses problèmes soient réglés par la même voie. Les revenus ont diminué, les dépenses ont augmenté. Compte tenu du fait que le chrétien a, de par la loi, l'obligation de pourvoir aux besoins de sa

Le bélier devance les protestations

par Vianney DUCHESNE

Barbarie, sacrilège, profanation: voilà quelques définitions du geste posé par le ministère des Affaires culturelles et la ville de Québec dans la démolition de trois maisons de la rue Saint-Paul.

Il faut souligner aussi que le directeur du patrimoine, M. Marcel Junius, a recommandé la destruction au ministre Denis Hardy, et d'en payer les frais, après avoir préconisé la conservation.



l'opinion du lecteur

L'enseignement des techniques minières paraît suffisant

Monsieur Paul Lachance, Salle de Rédaction, "Le SOLEIL", 390 est, rue St-Vallier, Québec, P.Q.

Monsieur,

Dans "Le SOLEIL" du 3 janvier 1975, vous avez signé un éditorial intitulé "La crise minière". Permettez-moi de vous faire part de quelques remarques inspirées par l'avant-dernier paragraphe de votre article.

Dans ce paragraphe, vous semblez établir ou du moins suggérer l'existence d'un lien entre la pénurie de main-d'oeuvre spécialisée dans les techniques minières et le nombre de Collèges qui dispensent l'enseignement des techniques minières au Québec. Eh bien, je suis d'avis que ce lien n'existe pas et que, de plus, il y a suffisamment de Collèges qui dispensent l'enseignement des techniques minières au Québec. Et je m'explique sur chacune de ces deux questions.

Il faut bien définir au départ ce qu'on entend par main-d'oeuvre spécialisée. Dans le cas qui nous préoccupe, la pénurie porte principalement sur deux catégories d'ouvriers: les mineurs à proprement parler et le personnel d'entretien de l'équipement. Je passe sous silence le domaine de la construction qui est une tout autre affaire qui cause également des problèmes aux entreprises minières.

Dans les mines souterraines, il manque de mineurs d'expérience, i.e. d'ouvriers aussi polyvalents que possible capables d'assumer toute une gamme de fonctions dont les principales sont: le forage du roc, le minage, le chargement du minerai et son transport, le soutènement des excavations. Il s'agit là de travaux souvent manuels ou plus ou moins mécanisés selon les entreprises. Les mines souterraines manquent également de mécaniciens d'entretien et d'électriciens.

Quant aux mines à ciel ouvert, dont les opérations sont ordinairement plus mécanisées que celles des mines souterraines, elles manquent aussi de mineurs (opérateurs de foreuses, pelles, camions) mais surtout de mécaniciens et d'électriciens.

Une trentaine de fonctions de travail sont visées par les jeunes diplômés. Dans chaque entreprise minière, il n'y a que quelques postes impliqués, quelques dizaines de postes dans les grosses entreprises. Il ne faut donc pas avoir l'impression que les techniques minières visent à former la totalité de la

d'entretien. Or, la formation de mineurs (de jour ou de fond) ne relève pas de l'enseignement collégial et n'a donc rien à voir avec le nombre de départements de techniques minières dans les Collèges. Tout au plus pourrait-il s'agir d'un enseignement secondaire de type coopératif consacrant la majeure partie du temps à l'entraînement dans la mine. J'ai analysé cette question dans un article paru dans "Le Devoir" du 12 décembre 1974. La formation de mécaniciens et d'électriciens pour l'industrie minière ne relève pas non plus du programme des techniques minières. Ces enseignements sont déjà implantés dans bon nombre d'écoles polyvalentes et dans plusieurs Cégep qui ont des départements de mécanique et d'électricité.

Le Comité consultatif provincial des techniques minières — l'organisme qui conseille le Ministère de l'Éducation sur l'enseignement de la technologie minière au Québec — étudie présentement cette question de la formation du personnel d'entretien pour les mines et est arrivé à l'opinion que la formation de mécaniciens et d'électriciens pour les mines ne concerne pas la technologie minière à proprement parler mais relève plutôt de ces disciplines respectives.

Dans le contexte actuel il n'est pas aisé de songer à des écoles publiques de mécaniciens et d'électriciens spécialisées pour chacun des secteurs industriels. D'autres solutions pourraient être plus souples et plus réalistes. L'étude de ce sujet se poursuit au Comité consultatif. De quoi donc se préoccupe le programme des techniques minières des Cégep, me direz-vous? Ce programme vise à former des techniciens pour l'industrie minière dans les domaines spécifiques suivants: la géologie appliquée, l'exploitation des mines et la minéralurgie ou traitement des minerais.

Une trentaine de fonctions de travail sont visées par les jeunes diplômés. Dans chaque entreprise minière, il n'y a que quelques postes impliqués, quelques dizaines de postes dans les grosses entreprises. Il ne faut donc pas avoir l'impression que les techniques minières visent à former la totalité de la

main-d'oeuvre technique ou spécialisée des entreprises minières; bien au contraire: elles ne retiennent que ce qui est spécifique à l'industrie minière, i.e. une petite partie des fonctions techniques dans l'entreprise.

Par exemple, environ la moitié du personnel dans les mines à ciel ouvert est affecté à l'entretien de l'équipement; pour des dizaines de mécaniciens et d'électriciens affectés à l'entretien, il n'y a souvent qu'une poignée de techniciens dits "miniers" dans les domaines suivants: géologie, arpentage, dessin topographique, étude du travail, dépoussiérage, laboratoire de traitement, contremaître de mine ou d'atelier de traitement.

Enfin, la capacité d'absorption de nouveaux techniciens dits "miniers" par le marché québécois a été évaluée à environ 60 par année. Le placement des dernières promotions de diplômés nous a permis de vérifier cette évaluation et de la trouver à peu près correcte quoiqu'une minorité de nos diplômés ne travaillaient pas dans les mines à proprement parler mais plutôt dans des secteurs connexes comme la géotechnique et l'arpentage. C'est d'ailleurs ce qui nous a amenés à modifier un peu le programme qui, à partir de l'an prochain, s'appellera "Technologie minière" au lieu de "Techniques minières". Si le marché du travail se maintient à son niveau actuel, il est possible que nous ayons de la difficulté au cours des deux prochaines années à satisfaire la demande car les inscriptions de nouveaux étudiants au cours des deux dernières années ont accusé une baisse sensible dans les trois Collèges dispensant l'enseignement des techniques minières.

Cependant nous sommes convaincus que cette pénurie est due principalement à une carence d'information au niveau secondaire et nous sommes confiants de redresser la situation dès l'an prochain grâce à nos efforts en ce domaine. Le problème actuel des techniques minières n'est donc pas une question du petit nombre de Collèges qui dispensent cet enseignement mais plutôt une question du petit nombre d'élèves qui choisissent cette voie. Si les Collèges de Gaspé, Rouyn et Thetford Mines réussissent à faire fonctionner leurs départements des techniques minières à pleine capacité en y attirant suffisamment d'étudiants, ils n'auront aucune difficulté à satisfaire la demande et je dirais même qu'ils la dépasseront.

Une prolifération des départements de techniques minières à travers la Province, comme vous semblez la souhaiter, loin d'améliorer la situation, la dégraderait en disséminant la clientèle secondaire intéressée, diluant par là, la quantité et la qualité du corps professoral spécialisé (norme: 1 maître-15 élèves) et multipliant inutilement les investissements immobiliers requis. Une telle approche signifierait à plus ou moins long terme la destruction de l'oeuvre érigée à force d'efforts et de détermination depuis une douzaine d'années. N'oublions pas que dans le domaine des techniques minières, nous n'avons commencé au Québec qu'en 1963, i.e. un demi-siècle après l'Ontario. Il nous a fallu y mettre le temps pour permettre aux employeurs d'évaluer la qualité de nos diplômés et pour acquérir un début de renommée. Ce n'est pas au moment où nous commençons à nous tailler une place dans l'industrie minière de notre propre Province qu'il convient de compromettre nos institutions encore fragiles par des décisions inconsidérées.

Et puisque vous vous référez au Conseil du Patronat, je ne crois pas que celui-ci soit en faveur d'un éparpillement des ressources en matière d'enseignement technique ni qu'il ait jamais déploré que l'enseignement des techniques minières ne soit répandu dans un plus grand nombre de Collèges. Car s'il l'avait fait, c'aurait été contre l'avis de ceux de ses propres membres qui connaissent le mieux la question en tant que membres du Comité consultatif provincial des techniques minières et qui, à ce titre, ont présidé depuis une dizaine d'années à la planification, à la naissance puis au développement de l'enseignement minier de niveau collégial.

Que l'enseignement professionnel au Québec soit perdant à plus d'un égard dans le système d'éducation actuel, je le crois fermement avec vous et avec d'autres qui ne se contentent pas de rêver et de rhétorique. Cependant, il s'agit là de questions multiples factuelles et que vous avez choisies pour l'illustrer ne saurait entraîner mon adhésion pour les raisons invoquées plus haut.

Gilles Lafontaine, ing., Professeur et chef du Dept. des techniques minières, Cégep Thetford Mines.

L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres qu'il reçoit, donnant la préférence à celles qu'il juge les plus intéressantes, les plus aptes à retenir l'attention du plus grand nombre de lecteurs. Seront écartées les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique; celles qui traitent de problèmes strictement personnels.

La direction du Soleil se garde aussi le privilège d'abréger les lettres trop longues, d'éliminer celles qui comportent des injures ou des attaques personnelles.

S'efforcer en général de ne pas dépasser cinq à six cents mots, quoique par exception nous nous gardons le droit de publier des textes plus longs à condition qu'ils présentent un intérêt particulier. Fournir un texte dactylographié.

Toutes les lettres devront être publiées avec le nom et l'adresse véritables de leur auteur, après vérification, soit par le téléphone ou par le courrier.

La direction

Paul LACHANCE

Les ferrailleurs rentrent au travail

MONTREAL (PC) — Avec la moitié des 500 hommes requis, les travaux de construction ont repris aujourd'hui sur le chantier des Jeux Olympiques.

Porte-parole de la ville de Montréal, M. Jacques Delisle a précisé qu'une centaine d'hommes travaillent au stade principal, à la piscine, ainsi qu'à la structure du mât; quant au vélodrome, il occupe environ 150 ouvriers.

M. Delisle prévoyait qu'au cours de l'après-midi il y aurait en tout de 350 à 400 ouvriers, les entrepreneurs reprenant les ouvriers mis à pied par la grève des ferrailleurs réglée vendredi dernier.

Quant au débrayage illégal des poseurs de pilotis, le 8 janvier, il n'a pas retardé les travaux, a assuré M. Delisle.

L'exécutif du Front commun des ferrailleurs recommandait à ses membres, de refuser à l'avenir de travailler aux chantiers des Jeux olympiques, parce qu'ils se sont vus interdire hier l'entrée sur le site des Jeux.

Pour rendre la situation encore plus incertaine, l'Association olympique canadienne demande par écrit des comptes au Comité d'organisation des Jeux olympiques. C'est en fait un ultimatum, puisque l'Association, dans une lettre datée du 15 janvier, donne un mois au Cojo pour lui fournir l'assurance que les Jeux pourront bel et bien être présentés selon les modalités prévues.

Pour ce qui est des ferrailleurs, ils se sont vus refuser l'entrée sur les chantiers parce qu'on n'avait pas encore procédé au déneigement ni au rétablissement de certaines installations. Un porte-parole de l'exécutif du Front commun des ferrailleurs a déclaré alors: "On refuse de faire rire de nous. Depuis jeudi que l'entente est intervenue, on a eu tout le temps de déneiger. On se fout des Olympiques. Nous disons aux ferrailleurs d'aller travailler ailleurs. Il manque 1.000 ferrailleurs à Montréal, et nous sommes 125 aux Jeux."

Quant à la grève des poseurs de pilotis, qui est passée inaperçue durant celle des ferrailleurs, elle n'en est pas moins réelle et gênante. Ces ouvriers sont nécessaires aux travaux, puisqu'ils enfoncent dans le sol les pieux qui soutiennent des viaducs ou des constructions. Ils ne semblent pas satisfaits de l'offre faite par le gouvernement la semaine dernière.

L'Association olympique canadienne, de son côté, demande des réponses précises à une série de six questions, puisqu'elle se dit "sous-informée" sur la préparation des Jeux. Elle veut non seulement savoir si les préparatifs pourront être menés à terme selon les modalités prévues, mais elle veut savoir si les Jeux s'autofinanceront. Sinon, elle se donne aussi un mois (jusqu'au 15 février) pour en aviser le Comité international olympique.

D'ailleurs, le vice-président du CIO devait arriver hier soir à Ottawa. On ne connaît pas le but de cette visite surprise.

Un toit offert à celui qui habitait la maison démolie

par Guy DUBE

Une brave dame du quartier Limoilou, à Québec, est prête à aider, du moins à héberger temporairement, le jeune cégépien qui vivait présumément dans une vieille maison désaffectée de la rue Saint-Paul jusqu'à tout récemment.

"On ne laisse même pas un chien geler dehors...encore moins un jeune homme qui a le cœur d'étudier", précise la jeune femme qui a téléphoné à nos bureaux hier.

Cette bonne samaritaine faisait écho à un article paru dans LE SOLEIL de samedi, dans lequel nous rapportions (photo à l'appui) que la maison portant le numéro civique 153 de la rue Saint-Paul était habitée par un inconnu, du moins occasionnellement.

Il y a une semaine aujourd'hui, le ministère québécois des Affaires culturelles rasait au sol ce qui restait de cette vieille habitation de pierre, lourdement endommagée par le feu il y a environ deux ans.

Suite à une information reçue au SOLEIL un peu après les Fêtes, deux

journalistes et un photographe s'étaient rendus à cet endroit dans le but de rencontrer et d'interviewer celui qui nous a été décrit comme étant un étudiant du Cégep Limoilou. Toutes nos visites se sont toutefois avérées vaines.

Le refuge et quelques effets personnels de "l'inconnu" étaient toujours là, mais il n'y avait pas âme qui vive.

Mais, mardi dernier, les béliers mécaniques ont rasé au sol trois habitations voisines, dans la rue Saint-Paul, dont celle qui portait le numéro 153. Son occupant "clandestin" ne peut définitivement pas y retourner et l'on se demande toujours où il a trouvé refuge.

Notre interlocutrice d'hier précise qu'il existe un service d'aide aux étudiants, au Cégep Limoilou (694-2048). Toutefois, en dernier ressort, elle est prête à aider cet étudiant en l'hébergeant pour quelque temps. Si cet individu se reconnaît, il n'a qu'à communiquer avec le signataire de cet article, qui établira la communication avec la dame de Limoilou.

Promenade

Se retrouver seul pour un moment de réflexion en pleine nature. Et soudain, le hasard provoque une rencontre qui ne vous distraira qu'un instant de la joie de marcher à pas ralentis dans la neige de nos hivers le long d'un lac figé par le gel comme le temps dans l'espace.

Les Indiens et la justice

OTTAWA (PC) — Le solliciteur général du Canada, M. Warren Allmand, a annoncé la tenue d'une conférence nationale sur les autochtones et le régime de justice pénale, du 3 au 5 février à Edmonton.

La conférence se terminera par une réunion fédérale-provinciale des ministres, qui étudieront les résolutions formulées au cours des deux premiers jours par les représentants des autochtones, des fonctionnaires et des ministres.

Fugue de 2 octogénaires

PALERME (AFP) — Deux octogénaires siciliens, âgés respectivement lui de 86 ans et elle de 82 ans, ont fait une fugue, samedi dernier, afin de réaliser un rêve qui date de 21 ans: leur mariage auquel s'opposaient fermement leurs parents, frères, petit-fils et arrière-petit-fils.

M. Ignazio Collica et Mlle Vita Pellerito, se sont donc donné rendez-vous, samedi, sont sortis de chez eux au coucher du soleil et se sont rendus bras-dessus bras-dessous, chez un ami compréhensif qui leur a donné l'hospitalité.

"Découverts" dimanche matin par leurs parents, les deux amoureux, qui sont fiancés depuis 1954, ont déclaré: "Nous nous aimons comme deux jeunes gens".

M. Collica a ajouté: "Bien sûr, nous nous marierons. Je suis fidèle à ma fiancée". De son côté, celle-ci a affirmé: "J'ai honte de sortir. Aussi attendons-nous chez nous le prêtre qui viendra bénir notre mariage".

"En dehors du mariage, a-t-elle ajouté, nous n'avons aucun projet particulier. Nous nous sommes malheureusement rencontrés trop tard pour avoir des enfants. Mais l'important c'est que nous sommes heureux et que nous avons réussi à vaincre ceux qui s'opposaient à notre joie."

Retour au calme

Dorchester, N.-B. (d'après PC) — Plus de 200 prisonniers sont retournés à leurs cellules sans coup férir, hier soir, au pénitencier de Dorchester, au Nouveau-Brunswick, après une rébellion qui a duré 24 heures.

M. John Cuthro, assistant directeur de la prison, a déclaré que les détenus ont décidé de mettre fin à l'occupation de la salle principale de récréation, lorsqu'ils réalisèrent que la direction ne se rendrait pas à leur désir de négociation immédiate.

Glissement...

(Suite de la première page)
bougeait toujours et d'autres maisons glissaient lentement vers le trou.

Plus de 150 mineurs travaillaient à 950 pieds plus bas lorsque le glissement s'est produit. Cependant aucun n'a été blessé.

La mine emploie 2.500 mineurs et est considérée comme l'une des plus importantes mines d'amiante à ciel ouvert dans le monde entier.

Des membres de la Sûreté du Québec, ont bloqué les voies conduisant à la ville afin d'empêcher un encombrement de curieux qui pourraient être les premières victimes de cette catastrophe.

Chez nous, pas de frais de millage.



Pas de frais de millage dans le plupart des grands centres

Chez Tilden, vous pouvez louer une belle grosse Cutlass et économiser quelques dollars en plus de ça. Profitez-en. (De telles aubaines ne courent pas les rues...)

Où les Oldsmobile Cutlass sont en vedette



Au Canada c'est
TILDEN
Le service officiel de location de voitures des Olympiques

Réservez tôt Tilden à des bureaux de location partout au Canada et des affiliés dans le monde entier. Aux États-Unis, c'est National Car Rental. Siège social: 1485, rue Stanley, Montréal

Pour réservations appelez 687-3322

CJRP
1050
radio sexe
incroyable

EN QUELQUES SEMAINES SEULEMENT...

RADIO SEXE révolutionne la radio à Québec

RADIO SEXE triple presque le nombre de ses auditeurs pendant cette période*

BERNARD SIMON fait mentir toutes les prévisions

LES QUÉBÉCOIS pionniers dans l'histoire humaine abordent ouvertement la sexualité

*source BBM mars 1974 & nov. 1974

Yanire avait l'air d'une passoire

Lalonde éperonne les Festivals

par Alain BOUCHARD
HULL — Faisant glisser son énorme cigare d'un coin à l'autre de la bouche, Jean Paul Lalonde, alias Lally Lalonde, discourait de son auto-

rité avec des airs de "businessman" pétant de prospérité.

Sautant de l'anglais au français et du français à l'anglais sans vraiment s'en rendre compte, le nouveau pilote des Festivals de Hull donnait une tape dans le dos par-ci, réglait un problème par-là et se défendait, en jouant l'étonnement, d'être ce gaillard parfois "inquiétant" que décrit le milieu du hockey de l'Outaouais.

"Ca toujours été mon style de grouiller, d'accord, mais je ne me suis jamais bagarré avec mes joueurs..." jurait-il.

Pourtant, c'est surtout ce qu'ont retenu les plus vieux, au sujet de l'ancien footballeur de la Ligue canadienne et ex-religionniste des Rough Riders d'Ottawa. Parait-il qu'il se serait battu avec certains de ses équipiers, un de ces jours, alors qu'il dirigeait un club senior!

Toute cette fresque prenait son importance dans le fait que les journalistes tentaient de savoir pourquoi les joueurs des Festivals leur avaient interdit leur vestiaire, après cette curieuse victoire de 9-8, arrachée dans le tout dernier tournoi, hier soir, sur les Remparts.

C'est une demande du capitaine Nelson Burton, un point c'est tout, tranchait Lalonde. Soyez certains qu'il n'y a pas de Baril (Norm) là-dessous, car aussi longtemps que je serai là, le gérant n'aura pas un mot à

dire aux joueurs. Et j'ai un contrat valide jusqu'en fin de saison, alors...

Et notre ancien marin de 48 ans d'y aller de cette finale apocalyptique: "Je n'ai d'ailleurs jamais eu de problème avec mes joueurs et c'est la même chose avec les Festivals!"

Sauf qu'on nous empêche de leur demander à eux...

A la tonne

Victoire curieuse d'abord parce que les Remparts sont parvenus trois fois à combler des déficits de deux buts et plus, avant d'expirer, à 19:22, mais aussi parce que le match fut une incessante galopade à 10 patineurs, sans préoccupation défensive sérieuse.

Comme spectacle, "c'était excitant", comme le disait l'entraîneur gagnant, mais on ne pouvait oublier pour autant les largesses des deux gardiens.

En première période, Gino Yanire avait l'air d'une véritable passoire, même si son pilote Marc Picard s'est époumonné à l'excuser, en disant qu'il avait toujours été laissé à lui-même.

Les yeux rouges de frustration — c'était la première fois que les Remparts accordaient neuf buts cette saison — Picard a expliqué que Yanire avait bien travaillé lors de ces sorties précédentes et qu'il avait cru bon d'accorder un repos au régulier Maurice Barrette.

"Comment peut-on perdre en marquant huit fois?" se demandait Gaétan Boucher, qui venait de fournir une saisissante démonstration avec son inséparable comparse Daniel Beaulieu. Tout ça pendant que le défenseur Serge Leduc faisait gémir les bandes toute la soirée, avec de violents placages lui attirant les foudres de ses concitoyens de l'Outaouais.

"Mollesse"

Cloué au banc pour la première fois de la saison, en première période, le capitaine Donald Lemieux a simplement déclaré qu'il avait trouvé ça "fret".

"Ca ne marche pas de ce temps-ci, que voulez-vous que je fasse?" disait Lemieux, sans plus.

Picard a dit qu'il l'avait "benché" à cause de sa navrante mollesse, tout comme pour Billy Doherty — "qui se pense en colonie de vacances", dit-il — et Luc Vigneault, remplacé par Denis Turcotte, qui marqua d'ailleurs deux fois.

L'entraîneur québécois avait pourtant tenté de prendre la maîtrise du match, en expédiant l'insolent François Lagueux, rappelé du Couillard, à droite de Robert Sauvé et Florent Fortier, dès la première mise en jeu. Lagueux a nargué tout le monde, en souhaitant visiblement qu'un rival déclenche la bagarre, mais rien n'y fit. Il répéta son manège en troisième sans plus de suc-

cès, tout occupé que les Festivals étaient à rebâtir leur avance.

De fait, le seul affrontement de la soirée est survenu au dernier tiers, lorsque le "taureau" Nelson Burton assaillit Claude Huard par derrière pour devenir en plein l'agresseur qu'a proscribed la Ligue junior majeure, en début de saison. L'arbitre René Daigle a pourtant décerné des mineures aux deux hommes, question sans doute de maintenir cette réputation abracadabrante du circuit, côté règlements et leur application.

Finalement, Huard devait surprendre toute la parenté en ligotant totalement son puissant rival.

Outre les quatre buts de l'infatigable Jim Montgomery, chez les Festivals, l'éclatante performance du petit Denis Pomerleau (deux buts et quatre aides), âgé de 16 ans seulement a ébloui les 2,649 spectateurs.

Burton, Vanni et Giroux complétaient la neuvième des Hullois tandis que Boucher, deux fois, Lafontaine, Godin, Beaulieu et Gagnon ajoutaient aux deux filets de Turcotte, chez les Remparts.

Mais ce dont ni Picard ni ses hommes n'ont parlé, ce sont ces deux absurdes pénalités méritées pour avoir eu trop de joueurs en action, ce qui portait à trois le nombre de fautes semblables en deux soirs!

La prudence est de rigueur chez les Nordiques

par Maurice DUMAS

Ne tombez pas de vos chaises parce que ça va vous surprendre! En ce 21 janvier 1975, l'objectif principal des Nordiques de Québec n'est pas le premier rang de la division canadienne de l'Association mondiale, mais plutôt une place dans les séries éliminatoires.

Pourquoi une telle prudence au moment où l'équipe québécoise coiffe le classement de sa division avec une priorité de 8 points devant les Toros de Toronto? Parce que Jean-Guy Gendron et sa troupe ont bonne mémoire. Le spectre des défaillances des deux dernières saisons hante encore plusieurs joueurs qui ont vécu ces instants douloureux.

Les paroles de Jean-Guy Gendron ne portent à aucune équivoque. "Nous voulons nous assurer une participation aux séries éliminatoires le plus vite possible. Nous songerons ensuite à notre position au classement de la division canadienne. Les résultats des matchs de notre long voyage à l'étranger seront déterminants", a dit l'entraîneur des Nordiques lorsqu'on l'a invité à analyser la tenue des siens depuis quelques semaines.

Gendron n'est pas le seul à faire preuve de certaines réserves. Plusieurs joueurs l'imitent. "L'an dernier, à pareille date, nous avions déjà commencé à calculer les bénéfices que nous pourrions retirer d'une participation aux séries d'après-saison" ont confié Réjean Houle et Robert Guindon.

Chat échaudé craint l'eau froide. L'entraîneur des Nordiques redoute toujours les imprévisibles Toros de Toronto et c'est pourquoi il refuse de s'aventurer dans une sphère aussi hasardeuse que les prédictions. Il soutient cependant que les Oilers d'Edmonton se ressentiront du départ de Ron Buchanan.

Même s'il se montre réticent à cerner un sujet aussi délicat, Gendron estime que son équipe a réellement pris son envol après la fameuse réunion de Winnipeg, deux jours après que quelques joueurs eurent étalé leur mécontentement au grand public.

N'allez surtout pas rappeler à l'entraîneur des Nordiques que c'était un début de rébellion. Ses qualificatifs sont plus modérés. "Lorsqu'une vingtaine de personnes vivent ensemble pendant plusieurs mois, l'inévitable se produit et on assiste à des accrochages. C'est une chose normale", rétorque-t-il avec fermeté tout en ajoutant que ces événements ont cimenté l'esprit d'équipe.

Six défenseurs

Depuis que Jean Bernier a été promu avec le grand club, Gendron utilise fréquemment six défenseurs, principalement lors des rencontres à l'étranger. C'est son intention de s'en tenir à cette stratégie qui a dénoté l'adversaire à quelques occasions. "Nous avons un calendrier difficile et ça permet à ceux qui voient le plus d'action de se reposer à différents intervalles. Je peux ainsi faire jouer tout le monde. Les six membres de l'unité défensive travaillent tous très fort et ce n'est pas inquiétant de les employer à tour de rôle", a-t-il répété.

Gendron ne cherche pas de solutions-miracles pour conduire son club à bon port. Selon lui, deux facteurs expliquent les récents succès des porte-couleurs de la vieille capitale: un jeu défensif plus cohérent et un travail d'équipe soutenu. "Nos efforts, interprète-t-il, sont moins teintés d'individualisme. Lors de notre séjour dans l'Ouest, nous avons pratiqué un meilleur jeu défensif. Chaque joueur d'avant surveille constamment son opposé et nous attendons que les brèches en zone rivale se présentent. De cette façon, les défenseurs sont rarement pris hors de position".

EN BREF: Avant d'être vendu aux Jets de Winnipeg, Howie Young, l'ex-enfant terrible du hockey professionnel, a failli passer dans le camp des Cougars de Chicago. La transaction a avorté à la dernière minute... Réjean Houle, Dale Hoganson, Marc Tardif, Jean-Claude Tremblay et Serge Bernier défendent les couleurs des Nordiques, ce soir, au match annuel des étoiles de l'Association mondiale. Michel Parizeau, représentant des joueurs de l'équipe locale, a également fait le voyage dans l'Ouest canadien... Alain Daigle, qui a préféré la Ligue nationale aux Nordiques, commence à faire parler de lui à Chicago où on le considère comme un bel espoir... L'arrière François Lacombe s'explique mal la nervosité qui le tenaille au Colisée. Il se dit plus à l'aise sur une patinoire étrangère... Les Nordiques, invincibles en 1975, reprendront le collier, jeudi soir, au Colisée, en disputant la victoire aux Crusaders de Cleveland qui seraient aux prises avec une crise intestinale.

claude laroche



Où dénicher un président prestigieux?

EDMONTON — Le grassouillet et peu représentatif Dennis Murphy a fait son temps à la présidence de l'Association mondiale de hockey.

En juin prochain, cet homme qui a été le premier à jongler avec l'audacieuse idée de lancer un circuit de hockey capable de faire concurrence au monopole de la Ligue nationale de hockey, quittera son bureau de Newport Beach, en Californie.

Il retournera à la politique où il a notamment obtenu quelques succès à titre d'organisateur de la campagne de l'ex-président Harry Truman, pour la région de Los Angeles, en 1948.

Je me demandais, hier après-midi, à Edmonton, comment il avait pu obtenir une telle crédibilité dans les milieux politiques américains alors qu'il servait aux journalistes réunis à Edmonton pour le match d'étoiles de l'AMH un beau plat de nouilles. Murphy est peut-être sincère dans ses propos, mais il donne toujours l'impression de débiter des fadaïses.

De la bouillie pour les chats", ne cessait de commenter les nombreux journalistes présents alors qu'il tentait d'amoindrir les ennuis de l'AMH en soulignant à larges traits les embarras des Seals de la Californie et des Penguins de Pittsburgh, dans la LNH.

Murphy recueille les mêmes sarcasmes alors qu'il annonce son intention d'utiliser ses contacts politiques afin d'amener le Congrès des États-Unis à pourchasser les représentants des athlètes qui ont perdu la boule et qui sont en train de tuer le sport.

Murphy est probablement sincère, mais son message ne porte pas. Il débite le tout d'une voix de vendeur de pacotille. On le prend facilement pour un fumiste. Son message ne passe pas.

C'est malheureux, mais c'est comme ça. En bavardant avec mes confrères, à la suite de cette conférence de presse, j'ai pu mesurer combien les déclarations style maquignon de Dennis Murphy faisaient un tort considérable à l'image de l'Association mondiale.

D'autant plus que Murphy, malgré quelques phrases tape-à-l'œil, n'avait rien à annoncer à la suite d'une longue réunion des fiduciaires du circuit.

Mise en garde

En fait, les Stags du Michigan sont un cas épineux et les solutions sont toujours hasardeuses, et l'ordre du jour de l'AMH est surchargé de problèmes.

J'ai mal à la tête, a jeté Ben Hatskin sortant de cette longue assemblée. Après avoir jeté un coup d'œil sur les problèmes à régler, ne me parlez plus de la présidence de l'AMH. Je ne veux rien savoir.

Voilà l'ennui. Dennis Murphy est un président sans décorum. Mais quel homme d'une certaine stature va accepter de plonger dans ce bourbier, d'autant plus que le jeune circuit exige une vigoureuse relancée.

La recherche de ce président n'est pas facile parce qu'elle se fait au milieu des intrigues et de la suspicion. Dans l'affaire des Stags, comme dans la succession de Murphy, les clubs canadiens font front commun, sans le moindre effort pour cacher une certaine arrogance.

On veut un Canadien à la tête du circuit, un Canadien de grand prestige qui épaulé par son action ce projet de division canadienne à savoir autonomiste. Mais le bonhomme n'est pas trouvé. Hier, les candidats actuels, Baldwin, MacFarland, Hunter, Hatskin et Poile ont tous perdu des plumes pour diverses raisons.

Les équipes canadiennes sont arrogantes pour une bonne raison, comme l'explique le président des Nordiques, John Dacres. A part trois ou quatre villes américaines, seuls les clubs canadiens sont en mesure de mettre de l'argent sur la table quand se présentent les pots cassés comme la culbute des Stags. Jusqu'ici, les Nordiques ont prêté "à fonds perdu" \$350,000 à l'AMH pour ses mésaventures au pays de l'Oncle Sam.

Les Canadiens veulent mettre un frein à ces folies, ce qui n'empêche pas les Américains de parler fort. Ainsi l'ex-administrateur de la ligue, Jim Browitt, qui vient d'être nommé directeur-gérant à Indianapolis y va de plaidoyer suivant:

"Sur le plan nationaliste, c'est fort d'appuyer l'autonomie des clubs canadiens, mais sur le plan pratique, ça ne marche pas. De Québec à Vancouver, il y a toute une distance. A-t-on pensé aux frais de voyage? D'un autre côté, les Canadiens ont le haut du pavé présentement. Mais le vent peut tourner rapidement. Quelques villes américaines sont sur le point de s'affirmer. C'est un jeu dangereux."

Une mise en garde à retenir qui témoigne néanmoins du climat de frictions des assises du match d'étoiles. Malgré tout, on n'en est pas encore à couteaux tirés. Le ton des échanges est parfois caustique, mais on est bien résolu à trouver quelques bonnes solutions à Edmonton.

"Briser les Nordiques"

Les Nordiques reviennent de façon incessante dans les conversations, et l'on cherche le moyen de les briser... On n'aurait jamais dû permettre aux Stags du Michigan de leur céder Marc Tardif et Steve Sutherland. On leur a pratiquement donné la coupe Avco... Voilà la phrase répétée comme un leitmotiv à Edmonton... Une minute, s.v.p., sursaute Réjean Houle. Qu'on nous laisse au moins faire notre grand voyage sur la route avant de nous parler de cette coupe.

Ce jeune défenseur Jean Bernier fait toute une impression. Son entrée en scène est plus fracassante que celle de Pat Price... L'entraîneur Brian Shaw a surpris Jacques Plante en train d'expliquer des jeux au tableau noir, à Phoenix, l'autre soir... Il lui a ordonné sur un ton sans réplique de cesser de faire des "barbeaux".

Buck Houle ne sait vraiment pas s'il va garder Bob Leduc comme pilote des Toros. Pas bon signe... Dennis Murphy a souligné quelques pourparlers récents avec la LNH, mais le directeur-gérant des Toros ne croit pas à une entente prochaine... On va s'entendre en l'an 2000, affirme Houle sur un ton sceptique.



Un spectacle

Bed Guidolin, à gauche, et Fred Shero, qui s'affronteront, ce soir, dans le match des étoiles de la LNH, prétendent, lors d'une conférence de presse, que ce match devrait réunir non seulement les meilleurs joueurs, mais aussi les recrues les plus aptes. (Voir textes en page A-8).

Michel Brisebois croit au hockey universitaire

SHERBROOKE (De notre envoyé) — Le capitaine des Castors de Sherbrooke, Michel Brisebois, envisagera très sérieusement la possibilité de se joindre au Rouge et Or de l'université Laval, l'automne prochain, s'il ne peut faire son entrée dans le hockey professionnel par la "grande porte".

Brisebois a confirmé son grand intérêt pour le projet de relance du hockey interuniversitaire, tel que conçu par Georges Larivière et Charles Thiffault, "même s'ils ne m'ont pas contacté personnellement", comme ils le laissent entendre au cours d'une entrevue accordée récemment à un quotidien montréalais.

Car il est presque assuré que Brisebois, qui complète présentement sa dernière saison chez les juniors, entreprendra des études de droit, s'il ne peut accéder au hockey professionnel à sa satisfaction.

Tout ça dépendra du rang où je serai repêché.

de l'intérêt que les professionnels manifesteront à mon égard et de différentes choses de cet ordre", a-t-il expliqué.

Brisebois n'entretient aucun doute sur la qualité du hockey à laquelle peuvent prétendre des spécialistes comme Larivière et Thiffault et estime que le hockey universitaire permettra à certains individus de pouvoir compléter leurs études tout en conservant leurs chances de devenir éventuellement hockeyeur professionnel.



GRANDE VENTE de janvier

(LA VENTE DU PRÉSIDENT JUSQU'AU 31 JANVIER)

MATADOR '75

(Quantité limitée)

Aussi quelques modèles Matador démonstrateurs 1974.



\$600⁰⁰ rabais jusqu'à

Quelques Gremlin 1974 à prix très spécial.

Dépositaires Jeep - Wagoneer - Cherokees.

Pour celui qui désire économiser, nous avons les prix. Pour celui qui hésite, nous avons la voiture pour le convaincre. Pour celui qui désire une voiture puissante en plus d'être économique, nous l'avons. Pour celui qui exige un bon service après-vente, nous avons les experts en mécanique et déboussilage. Une visite vous convaincra!

GODBOUT

AUTOMOBILES DEPOSITAIRE AMC

72, KENNEDY, LEVIS - 837-9371



roland
sabourin



Un club différent, promet Jorgensen

C'est un Mike Jorgensen fort différent de celui que nous avions interrogé à l'hôtel de ville de Charlebourg, il y a un an, que nous avons rencontré à Montmagny, hier soir. Cette fois, le débotté joueur de premier-but semblait filer le bonheur parfait et était complètement détendu.

A la même époque, en 1974, il n'avait pas encore signé son contrat et ses chances d'obtenir ce qu'il désirait étaient très maigres. Cet athlète était plutôt inquiet et s'interrogeait sérieusement sur son avenir avec les Expos de Montréal.

Cette fois, il a pu régler tous ses problèmes avant d'entreprendre sa tournée comme membre de la caravane Expos-Sport O'Keefe. Encore plus encourageant est le fait qu'il s'attend enfin à jouer tous les jours. Il a même reçu la plus grosse augmentation de salaire de toute sa carrière.

"Nous allons avoir un club différent, cette année, nous a-t-il confié. Il y aura plus de rapidité. Tout dépendra de notre défense. Nous ne serons pas obligés de tenter de cogner plus de coups de circuit que l'adversaire, comme c'est arrivé si souvent l'an passé. Nous pourrions compter trois ou quatre points et être capables de contenir l'adversaire."

Inutile d'ajouter qu'il donne son approbation aux changements qui ont été faits, même si, comme son coéquipier Chuck Taylor, il est d'avis qu'il "est bien difficile de savoir à quoi s'attendre" tant et aussi longtemps que l'on n'aura pas terminé le camp d'entraînement.

Jorgensen serait surpris d'un recul.

Il lui faut jouer tous les jours

Depuis que les Expos ont laissé partir Willie Davis, Ken Singleton et Ron Fairly, plusieurs amateurs s'interrogent à savoir où ils récupéreront tous les points produits qu'ils ont abandonnés. Rappelons que ces trois athlètes ont fait compter à eux seuls 206 points.

Justement parce que la défense sera meilleure, Jorgy est d'avis que le club n'aura pas besoin d'autant de points que par le passé.

Ce n'est pas un secret que la direction du club montréalais compte sur une plus forte contribution de Jorgensen dans le domaine des points produits. L'an dernier, il a fait compter 59 points en 287 apparitions au bâton, en comparaison à 89 pour 611 chances par Davis et 74 en 511 pour Singleton.

En se basant sur ces chiffres, l'opinion à Montréal est que les Expos prévoient entre 110 et 120 points produits de la part de leur joueur de premier-but. Qu'en pense l'athlète lui-même?

"C'est fort possible, réplique-t-il. C'est très bien. Cela veut dire qu'ils devront me faire jouer souvent. Je dirais même que c'est parfait."

Il en a profité pour répéter que le club comptait sans doute sur Barry Foote pour au moins 100 points produits et que l'on s'attendait à une autre forte contribution du vétéran Bob Bailey, qui est toujours avec le club en dépit des rumeurs persistantes d'un nouveau marché.

Si Jorgensen est employé tous les jours, nous pensons qu'il est capable d'aider le club. Toutefois, il reste à savoir si le gérant Gene Mauch donnera suite à son projet de ne plus faire alterner "Jorgy" avec Hal Breeden.

Dans le carnet de notes du mardi...

Lors de notre visite éclair à Montmagny, nous avons pu nous rendre compte que la fièvre "Nordique" y régnait... D'ailleurs, samedi soir, Marc Tardif, Réjean Houle, François Lacombe et Michel Parizeau participèrent à un souper-bénéfice pour le Foyer de l'enfance de cette ville... Les quatre joueurs des Nordiques ont été très émus par ce qu'ils ont vu à cet endroit, hier après-midi...

Nous n'avons plus aucune idée quand il sera possible de recommencer les courses à Québec, tellement les parties en cause semblent décidées à rester sur leurs positions... Les hommes à chevaux sont prêts à démarrer, mais le concessionnaire doit respecter le seul contrat en vigueur s'il ouvre ses portes... A la suite de ce litige, nous avons la nette impression que le Club des propriétaires aura peu à dire dans les négociations du prochain contrat de location que la ville proposera à la fin de la présente année...

Johanne Falardeau n'a pas tardé à démontrer qu'elle entendait connaître en 1975 les mêmes succès qui lui ont permis de se retrouver parmi les 10 finalistes au gala de l'athlète de l'année... Elle aurait pu tout aussi exeller au hockey qu'elle le fait au badminton... Un jour, elle participa à un match d'âge mosquito avec des garçons de sa paroisse... Elle compta les quatre premiers buts pour donner une avance de 4-0 aux siens, et question d'équilibrer les choses, on la changea de camp... Le tout se termina 4-4, Johanne obtenant les quatre autres buts...

Les Stags: Baltimore ou le démembrement

EDMONTON (D'après PC et UPI) — L'Association mondiale de hockey doit absolument prendre, aujourd'hui, une décision sur l'avenir des Stags du Michigan, a affirmé, hier, M. Dennis Murphy.

Murphy, qui quittera le 1er juillet, son poste de président du circuit, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que l'AMH étudiait présentement deux offres d'achat soumises par des groupes de Baltimore. Si la concession n'est pas transférée, elle sera dissoute et ses joueurs seront redistribués par voie de repêchage. Le

calendrier serait modifié en conséquence. A cause de difficultés financières, les Stags ont dû annuler trois de leurs quatre dernières rencontres.

C'est l'unique sujet qui a été abordé, hier, par les fiduciaires de l'AMH au cours d'une réunion de cinq heures à Edmonton, où sera disputé ce soir le match annuel des étoiles.

Les absents

Mike Walton, des Fighting Saints du Minnesota, et Al Smith, des Whalers de la Nouvelle-Angleterre, ne par-

Campbell prédit que le nombre de hockeyeurs en chômage va augmenter

MONTREAL (PC) — Le président de la Ligue nationale de hockey, M. Clarence Campbell, a déclaré, hier, que plusieurs équipes membres du circuit souhaitent pouvoir aligner un plus grand nombre de joueurs en vue de préserver le bon fonctionnement de leurs activités tant mineures que majeures.

Voilà un des nombreux

sujets abordés, hier, au cours d'une réunion du Conseil des gouverneurs, tenue à l'occasion de la pause annuelle pour le match des étoiles.

"La formation de jeunes joueurs n'est pas aussi urgente qu'avant, a indiqué Campbell. On mettait beaucoup plus l'accent là-dessus à une certaine époque. Aujourd'hui, la LNH compte 85 recrues, soit environ 20 pour cent du nombre total de joueurs."

Il y aurait présentement quelque 140 hockeyeurs professionnels sans emploi et, selon Campbell, ce nombre ne peut qu'augmenter.

"Il n'y a pas de doute qu'il y a beaucoup de hockeyeurs en chômage et

qu'il y en aura bientôt encore plus. La demande pour leurs services est vouée à diminuer. L'aspect économique de nos activités a drôlement changé depuis 1967, 1970 ou 1972. Je pense que les salaires ont atteint leur sommet, bien que M. (Alan) Eagleson s'attende à ce qu'ils soient plus élevés l'an prochain. J'espère qu'il a tort.

"Evidemment, il nous faut respecter les contrats déjà signés. Mais de plus en plus, nous éviterons les contrats à long terme. Les salaires ont augmenté de

250 pour cent depuis 1971-72."

Assistance

Campbell croit par ailleurs que le prix des billets a aussi atteint un sommet. Il a souligné que l'assistance moyenne aux 298 premiers matchs de la saison avait légèrement diminué.

"Ce n'est pas mal si l'on tient compte de la situation économique. Il est plutôt remarquable que l'assistance à nos rencontres ait tenu le coup."

La LNH entend bien donner suite à son projet

d'ajouter, en 1976-77, les villes de Seattle et Denver au nombre de ses équipes, mais n'entrevoit pas pour l'instant une nouvelle expansion. Elle est toujours à la recherche d'acheteurs pour les Seals de la Californie et étudie entre-temps les soumissions déjà reçues.

Campbell a affirmé en outre que la LNH ne disputerait la saison prochaine aucun match hors-concours contre l'Association mondiale de hockey. Elle considère ces rencontres comme des "désastres économiques".



Le voltigeur Rich Coggins devrait apporter plus de stabilité dans le champ extérieur des Expos de Montréal. C'est du moins l'avis de plusieurs de ses nouveaux coéquipiers.

Coggins pense d'abord au succès de l'équipe

par Roland SABOURIN

Coggins va nous aider. Il joue très bien sa position au champ extérieur, nous déclarait Chuck Taylor, lanceur de relève des Expos de Montréal, alors que nous discutons des transformations subies par le club montréalais depuis le mois de septembre.

Naturellement, il faisait allusion à Rich Coggins, le voltigeur que les Expos ont obtenu dans l'échange qui a envoyé Ken Singleton et Mike Torrez aux Orioles de Baltimore. Le lanceur gaucher Dave McNally complétait cette transaction.

Cette remarque tombait juste à point, car nous venions de compléter un entretien avec Coggins, à l'occasion d'une visite à Montmagny de la caravane des Expos.

Rich venait de passer sa première journée à Québec, et même s'il avait été engourdi par un froid sibérien, il restait emballé par ce premier contact avec son nouveau club.

Notre homme avait créé une impression très favorable chez ceux qui avaient eu le plaisir de le rencontrer depuis le midi.

Joueur d'équipe

"Je n'ai pas l'impression de remplacer quelqu'un venant chez les Expos. Pour

gagner, un club doit jouer en équipe. Chaque athlète doit être partie intégrale de la formation", nous a-t-il répondu s'il sentait une responsabilité spéciale à l'idée qu'il serait appelé à faire oublier Singleton.

Il ne s'attendait pas vraiment à être échangé, ayant la conviction qu'il figurait hautement dans les plans d'avenir du Baltimore. Malgré tout, il est très satisfait du changement, d'autant plus qu'il n'a pas joué aussi souvent qu'il l'aurait désiré au cours de la dernière saison.

"A part du fait que je n'ai pas joué souvent, j'étais heureux avec Baltimore", a-t-il signalé.

50 buts volés?

S'est-il fixé des objectifs pour sa première saison avec les Expos?

"Ce serait présomptueux de ma part de prédire quoi que ce soit, car je n'ai aucune idée de l'usage que l'on fera de moi."

"A chaque nouvelle saison, mon but est d'apprendre autant que je suis capable, continue-t-il. Je pense que je suis un frappeur de 300. Si j'ai la chance de jouer tous les jours, j'aimerais pouvoir compter 100 points."

Selon les rapports, les Expos comptent énormément sur la rapidité de Coggins pour aider le département des buts volés.

"On me dit que Montréal est un club qui préconise l'importance des buts volés. C'est très bien pour moi. J'aimerais pouvoir obtenir 50 buts volés."

A-t-il une position préférée au champ extérieur?

"Je suis tout aussi confortable dans la droite que dans le centre, réplique-t-il. Franchement, je n'ai pas de préférence pour l'une ou l'autre. Tout ce qui m'intéresse est de jouer les deux très bien."

Mauch lui plaît

A-t-il une opinion quelconque sur son nouveau gérant, Gene Mauch?

"Tout ce que j'en sais est ce que j'ai appris dans les conversations avec les joueurs, commente-t-il. J'aime bien ce que j'ai entendu. Décidément, il connaît son baseball et est très sévère.

C'est correct pour moi, car je pense être capable de m'entendre avec n'importe quel homme. Je n'entrevois aucun problème de ce côté-là."

Coggins, qui est arrivé à Montréal à la fin de la soirée de dimanche, n'a pas eu l'occasion de rencontrer le directeur-gérant Jim Fanning. Cependant, il espère profiter du présent voyage pour prendre contact avec les partisans du club et signer en même temps son contrat.

"J'ai parlé au téléphone avec M. Fanning, mais il n'a pas été question de mon contrat, précise-t-il. Je ne sais pas à quoi m'attendre."

Un bon lanceur

Puis, le moment était bien choisi de lui arracher une opinion sur McNally, l'homme qui l'accompagne dans la transaction.

"McNally est un fameux lanceur, nous assure-t-il. Il n'a pas les atouts physiques pour vous impressionner, car il n'est pas très gros. Non, mais possède-t-il un bras exceptionnellement fort. Toutefois, il est très intelligent et il sait comment lancer."

Le premier-but Mike Jorgensen et le lanceur de relève Dale Murray, qui faisaient également partie de la délégation qui s'est arrêtée à Montmagny, partagent l'opinion de leur coéquipier Taylor sur le nouveau voltigeur.

"J'ai eu l'occasion de jouer contre Rich dans les mineures, et il est très bon," nous assure Jorgensen, qui envisage la prochaine saison avec un grand optimisme. Murray lui a fait face dans les mineures, et il n'a que du respect pour cet athlète.

Soit dit en passant, Murray nous a assuré qu'il était complètement rétabli du malaise qu'il avait subi à l'occasion de son séjour dans les ligues d'hiver et a bien hâte de se présenter au camp d'entraînement.

Aujourd'hui, la caravane est en visite à Saint-Georges de Beauce-Sud, et il est certain que Coggins continuera à se faire des amis avec sa charmante personnalité et ses réponses très bien choisies.

A quand des recrues au match des étoiles?

MONTREAL (PC) — Bep Guidolin et Fred Shero estiment que le match des étoiles de la Ligue nationale de hockey devrait aussi être représentatif des meilleures recrues.

"A mon avis, chaque équipe devrait aligner un trio de recrues", a déclaré Guidolin, qui pilotera ce soir les représentants de la conférence Prince de Galles.

"J'aimerais que chaque conférence délègue cinq recrues — une ligne offensive et une paire de défenseurs — et que les instructeurs s'efforcent de les opposer les uns aux autres", a indiqué Shero, pilote de la conférence Clarence Campbell.

"Je sais que les bonnes recrues ne manquent pas dans cette ligue. On ne les voit tout simplement pas assez jouer."

"Même si les recrues forment le quatrième trio de l'équipe, elles devraient avoir l'occasion de jouer", a ajouté Guidolin. "Que les amateurs les voient à l'œuvre. Je suis sûr qu'elles se donneraient à 150 pour cent."

O'Reilly de la partie

Par ailleurs, la LNH a annoncé hier que l'ailier droit Terry O'Reilly, des Bruins de Boston, remplacerait son coéquipier Johnny Bucyk au sein de la formation Prince de Galles. Bucyk a subi en fin de semaine une blessure à un pied.

"C'est la première fois que j'en entends parler", a dit Guidolin. "Je vais communiquer avec M. Campbell à ce sujet. Je n'ai rien contre Terry O'Reilly, mais il joue à l'aile droite et je suis déjà saturé de ce côté."

Guidolin, qui a pris au début de la saison la barre des Scouts de Kansas City, a piloté O'Reilly pendant trois ans à Boston. Il devait rencontrer ses hommes hier soir, dont le centre Phil Esposito, des Bruins, qu'il a soupçonné de ne pas avoir donné son plein rendement contre les Flyers de Philadelphie en finale pour la coupe Stanley.

"Je parlerai à tous les joueurs qui veulent bien me parler. A Phil, je dirai d'abord: 'Comment vas-tu espérer de wop?' Il se peut qu'il m'ignore. Nos relations étaient tendues l'an dernier. Je suis Italien et j'ai mauvais caractère."

Guidolin n'a pas divulgué à la conférence de presse d'hier après-midi les combinaisons de joueurs qu'il entendait former pour l'affrontement de ce soir.

Deux défenseurs des Kings

Rogatien Vachon, des Kings de Los Angeles, et Ken Dryden, du Canadien de Montréal, garderont le filet de la conférence Prince de Galles.

La brigade défensive sera composée de Terry Harper et Bob Murdoch, des Kings, Carol Vadnais et Bobby Orr, des Bruins, Guy Lapointe, du Canadien, et Jerry Korab, des Sabres de Buffalo.

Les joueurs de centre seront Esposito, Marcel Dionne, des Red Wings de Detroit, Syl Apps, des Penguins de Pittsburgh, et Don Luce, des Sabres. Guy Lafleur, du Canadien, Jean Provost, des Penguins, Denis Duperé, des Capitals de Washington, et O'Reilly patrouilleront l'aile droite. Du côté gauche, on retrouvera Darryl Sittler, des Maple Leafs de Toronto, Richard Martin, des Sabres, et Joey Johnston, des Seals de la Californie. Duperé peut aussi jouer à droite.

Shero a révélé hier que son adjoint aux Flyers, Mike Nykoluk, serait à ses côtés pour le match.

Bobby Clarke, des Flyers, pilotera un trio complet par son coéquipier Bill Barber et son ex-coéquipier Simon Nolet, aujourd'hui avec les Scouts.

Garry Unger, des Blues, évoluera au centre entre Steve Vickers, des Rangers, et Jim Pappin, des Black Hawks de Chicago, tandis que Stan Mikita, des Hawks, jouera en compagnie de Ed Westfall, des Islanders de New York, et Rodrigue Gilbert, des Rangers.

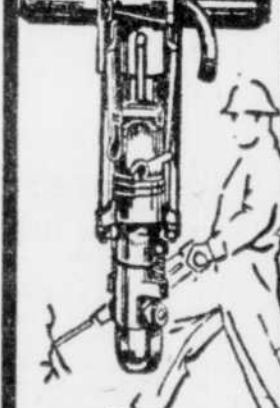
Le quatrième trio sera constitué du centre Tom Lysiak et de l'ailier gauche Curt Bennett, des Flames, et de Dennis Hextall, des North Stars du Minnesota.

Les défenseurs seront, par paires, Jimmy Watson et Ed Van Impe, des Flyers,

**Sleigh ride
Québec métro**
681-2409
527-4348

OUTILS A L'AIR

POUR
MUNICIPALITES, CITES, VILLES,
CONTRACTEURS ET ENTRE-
PRENEURS EN EXCAVATION



Demandez nos spécifications sur tous genres d'outils pneumatiques, afin de vous aider à résoudre vos problèmes d'excavation, de démolition et de forage.

VENTE-SERVICE
LOCATION-PIECES

Talbot
Équipement Ltée

205 RUE ST-PAUL, QUÉBEC
TEL.: 692-1645

Maurice Lahoud Ford Inc. vous offre la nouvelle Ford Granada, de qualité supérieure à un prix spécial.



Ford Granada 1975

\$4365⁰⁰

livraison à Québec,
Granada 2 portes
— moteur 6 cylindres
— transmission manuelle
avec levier au plancher

Supplément:
Granada 4 portes \$65.00
moteur 8 cylindres \$120.00

2145 ouest, boul. Charest, Parc Jean-Talon Sud, Ste-Foy, 681-6311
Ouvert le soir jusqu'à 9.30 du lundi au vendredi
Facilités de paiement avec Ford Crédit Canada



Allez les applaudir... surtout s'ils perdent!

On est en plein dedans! Je ne parle pas de l'hiver évidemment. Mais plutôt de la "Semaine du hockey mineur" qui, en fait, a débuté samedi dernier et se poursuivra jusqu'à samedi prochain.

Ca fait un bon nombre d'années que l'Association canadienne du hockey amateur (ACHA) tente de stimuler les bénévoles du pays, pour qu'ils soulignent d'une façon spéciale cette semaine pas comme les autres. Malheureusement, ça laisse encore pas mal de gens indifférents.

francois
roy
LE SPORT AMATEUR



Toutefois, il faut admettre que plusieurs villes, ou du moins plusieurs centres sportifs, profitent de cette occasion pour marquer leur contribution au développement des jeunes. Et je pense en ce moment au Tournoi provincial pee wee Etchemin organisé par les Chevaliers de Colomb Conseil 2981.

A partir de demain jusqu'à dimanche inclusivement, des groupes de petits bonhommes feront battre les portes du centre sportif, pour se ruer vers les vestiaires dans une atmosphère de vraie compétition. Seize équipes sont inscrites en classe B, tandis que les classes A et C verront les honneurs disputés entre huit équipes respectivement.

Mais c'est principalement le thème de la présente

Semaine du hockey mineur. "Rendez-leur le hockey amusant", qui me porte à réfléchir.

On sait à quel point ce sport sur glace est devenu commercialisé chez nous. Heureusement, ce malaise n'existe pas (souhaitons qu'il n'existera jamais) chez les joueurs mineurs.

C'est pour s'amuser!

Ce que beaucoup de parents et entraîneurs n'ont pas encore compris vraiment, c'est que du hockey mineur de catégorie moustique, atomes, etc ça doit se jouer sous le signe du plaisir et de la participation complète de tous les membres d'un même club. Il est quasi impensable pour un ou une entraîneur, car il y a aussi beaucoup de femmes qui acceptent de diriger des équipes mineures, de disputer une rencontre pour le simple plaisir de la chose.

L'ambition est difficile sinon impossible à freiner et on s'aperçoit bientôt que plusieurs jeunes hockeyeurs doivent continuellement réchauffer le banc. L'entraîneur préférant utiliser le plus souvent possible ses deux meilleures lignes d'attaque. Ce qui fait qu'après trois ou quatre rencontres, plusieurs porte-couleurs se lassent de cette inaction et quittent le centre sportif pour aller pratiquer leurs lancers dans la rue.

Comment voulez-vous apprendre à un garçonnet à patiner et à connaître les règles d'un match si vous le laissez régulièrement moisir sur le banc. J'ai vu de pareilles scènes se répéter à maintes reprises. J'ai déjà vu des entraîneurs, hommes et femmes, se faire

enguirlander par des parents irrités, avec raison, parce que c'était toujours les mêmes favoris qui sautaient sur la glace.

Il existe certains cas particuliers, mais je sais pertinemment qu'un entraîneur peut aisément utiliser des jeunes peu habitués mais déterminés, surtout quand le pointage gagnant ou perdant atteint une marge irréversible.

Je ne suis pas contre l'esprit de compétition et de victoire, mais grands dieux, des jeunes de 9, 10, 11 et 12 ans ne sont pas là pour faire des carrières... ils sont là pour s'amuser. Et c'est ça que les entraîneurs ne comprennent pas avec leur tête d'adulte!

Si vous n'avez jamais assisté à une rencontre de moustique ou d'atomes, faites-le cette semaine. Vous allez rire... Mais n'oubliez pas que les jeunes, eux, prennent ça au sérieux. Ils veulent tous imiter l'une ou l'autre des grandes étoiles du hockey majeur et ils font des efforts constants pour montrer ce qu'ils savent. Ils oublient vite les accrochages involontaires, les culbutes et les dérapages involontaires. Tout ce qu'ils veulent, c'est jouer et si possible compter des buts pour faire gagner leur club... Rien de plus!

Pichette veut percer

Pendant que je parlais avec Patrick Guay, espoir du Canada en patinage de vitesse, un garçon de 16 ans de Sainte-Foy Pierre Pichette était attentif à l'entretien.

Peu après en jasant avec lui, Pichette m'a laissé entendre que bientôt ce sera son tour de gagner des

courses importantes. Il ne veut plus se contenter d'être toujours deuxième. Quand Gaétan Boucher courait à Sainte-Foy, Pichette en dépit de ses efforts ne parvenait pas à le dépasser. Même chose contre Guay dans le concours interprovincial en fin de semaine.

"Je suis venu au patinage de vitesse à cause de Gaétan. Il jouait sur la même équipe de hockey que moi et on parlait souvent de patinage. J'ai commencé à m'y intéresser il y a à peu près quatre ans".

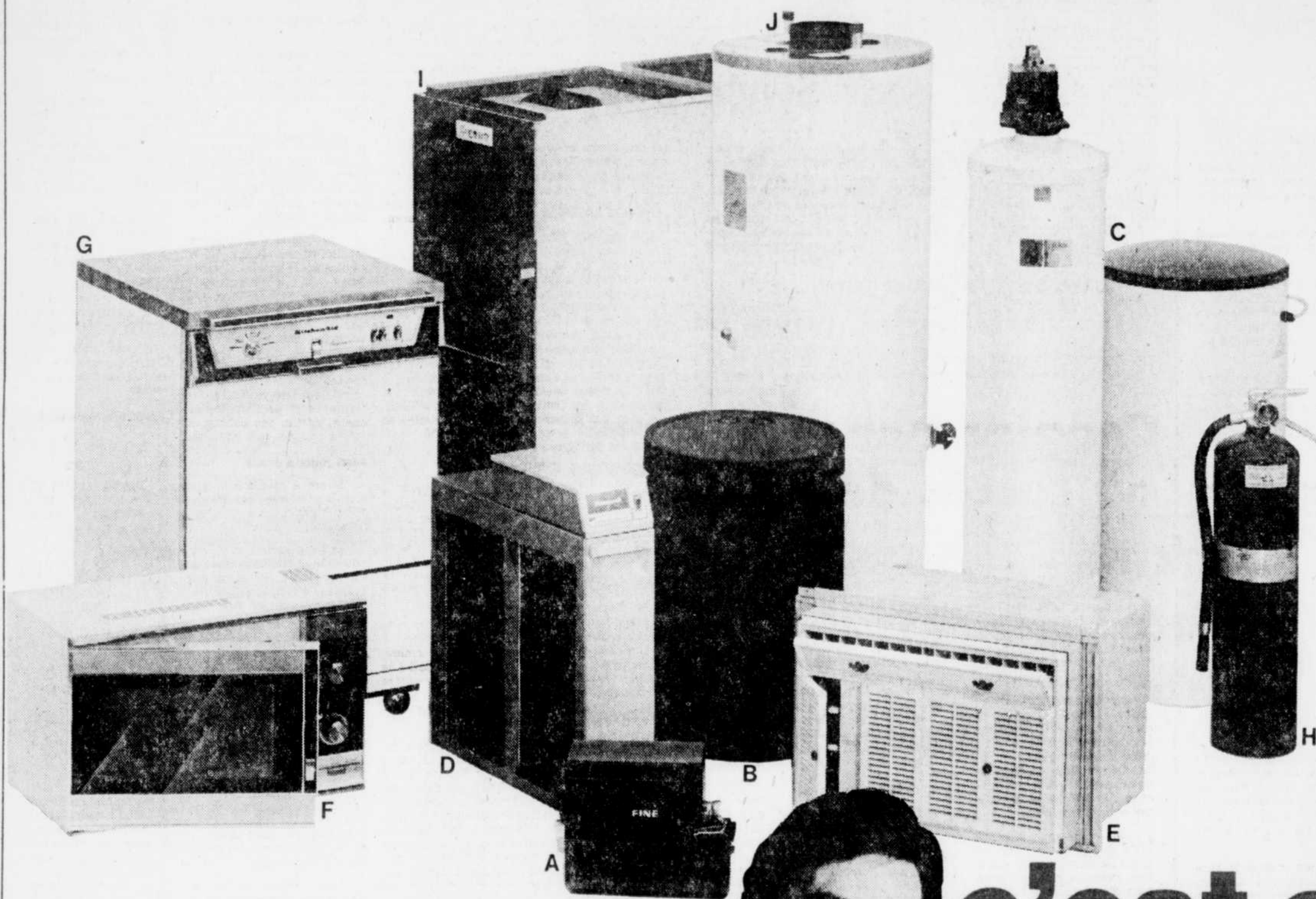
Et Pierre ne cache pas qu'il est content de voir que Boucher est allé s'entraîner en Europe pour un bout de temps. "Ca va me donner la chance de gagner des courses. Ca devrait bien aller dans le championnat provincial en fin de semaine".

Il prend ça au sérieux, au point qu'il passe ses étés à faire des courses cyclistes avec le club Québec métro. Il m'explique que son programme est axé uniquement sur l'entraînement en vue de réaliser de meilleures performances en patinage.

Etudiant en Secondaire IV à l'école Les Compagnons de Cartier, Pichette songe aux prochains Jeux d'hiver canadiens. Il figure en tête de liste sur l'équipe du Québec et c'est principalement dans les courses de 1,500 et 3,000 mètres qu'il donne tout ce qu'il a. Comme il le dit lui-même: "Dans le 500 et le 1,000 mètres en style olympique, je compte pas beaucoup sur ça pour aller chercher des médailles".

De plus en plus de jeunes athlètes de la région de Québec s'affirment à l'extérieur, et le patinage de vitesse n'est sûrement pas la discipline où ils sont moins nombreux.

"Le Perma-Confort..."



c'est ça! » ...et ça se loue.

Le Perma-Confort c'est le confort permanent et constant que vous propose Castel/Canadian Import à l'aide de toutes ces commodités, plus que jamais à votre portée grâce à notre système de location.

À cette liste déjà bien réconfortante, ajoutez l'huile Castel et des choses tout aussi indispensables que l'isolation de la maison, l'imperméabilisation de votre entrée pavée et le pratique contrat d'entretien Castel/Canadian Import. De plus nous adoptons régulièrement de nouveaux équipements ou services pour compléter votre Perma-Confort. N'hésitez pas à vous renseigner chez Castel/Canadian Import avant de chercher ailleurs: 688-8110.

Il est important de noter que le Perma-Confort n'est pas offert seulement aux clients actuels de Castel/Canadian Import. La majorité de ces services, appareils ou accessoires sont offerts à tous ceux qui en ont besoin.

Le Perma-Confort, c'est ça!

CASTEL

CANADIAN IMPORT

345, RUE FORTIN, VANIER, QUÉBEC, G1M 1B2 TÉL.: (418) 688-8110

- A. Humidificateur intégré
- B. Humidificateur portatif
- C. Raffineur d'eau
- D. Filtre électronique
- E. Climatiseurs
- F. Four micro-ondes
- G. Lave-vaisselle
- H. Extincteur
- I. Fournaise
- J. Chauffe-eau



Le Soleil, Pierre Martineau

Pierre Duchaine, que l'on avait surnommé "le chat", alors qu'il quittait la banque, tenant en otage le comptable Jean Gagnon.

"Le chat" est condamné à 54 mois de prison

par J.-Claude RIVARD

La dramatique chasse à l'homme qui suivit le vol à main armée survenu le 13 juin 1974, à la Banque provinciale du Canada, succursale du 1510, 18^{ième} rue, à Québec, a connu, hier, son épilogue.

Pierre Duchaine, 17 ans, de Montmorency, dont le cas avait été déferé par la cour des sessions de la paix, a été condamné à un total de 54 mois de prison, concernant les 11 chefs d'accusation portés contre lui. Étaient de ce nombre trois accusations d'avoir déchargé une arme à feu sur les policiers Jean-Marie Bégin, Marcel Houde et André Desbiens, de la sûreté municipale de Québec.

Duchaine devait normalement subir son procès, devant un jury, cette semaine, aux assises de la cour du

ac de la reine, sous une accusation de tentative de meurtre. Au cours de la journée d'hier, il s'est prévalu de son droit de modifier son choix d'option, et il a préféré enregistrer un aveu de culpabilité devant le juge Paul-Emile Fortin, de la cour des sessions de la paix, à l'accusation réduite d'avoir déchargé une arme à feu dans l'intention de blesser ou de mutiler.

On se souvient que le 13 juin dernier, deux jeunes gens ont réussi à entrer dans la succursale bancaire et que vers les 8h45, ils ont intimé l'ordre au comptable adjoint, Yvon Côté, de leur ouvrir les chambres-fortes.

Une alarme discrète ayant été lancée, l'édifice fut vite entouré d'auto-patrouilles de la police. L'un des deux intrus, Réjean Dufresne, fut abattu par les policiers, lors des échanges de coups de feu qui ont marqué sa fuite.

La tête voilée d'un sac à ordures lui tenant lieu de cagoule, Pierre Duchaine réussit à prendre la fuite en utilisant le comptable Jean Gagnon comme bouclier et comme otage. Le bandit disparut dans une voiture volée et prit les devants des policiers à une vitesse vertigineuse sur la route menant à Sainte-Anne-de-Beaupré. La chasse à l'homme, suivie de près, par un hélicoptère de la police, se poursuivit dans le comté de Charlevoix et prit fin dans un chalet de Petite-Rivière-Saint-François. Tout au cours du trajet, M. Gagnon eut l'arme à feu braquée sur la nuque.

En plus des accusations plus haut mentionnées, Duchaine s'est reconnu coupable de vol à main armée; enlèvement du comptable Gagnon; vols d'automobiles (2); voies de fait; évasion du centre de détention Tanguay où il fut provisoirement détenu, le 2 février 1974.

Le PQ: les Jeux doivent être mis en tutelle

par Lise LACHANCE
du bureau du Soleil

MONTREAL — Le Parti québécois (PQ) réclame que le gouvernement du Québec:

- assume la tutelle des Jeux Olympiques;
- nomme un ministre responsable du dossier olympique et lui donne tous les pouvoirs légaux dont il aura besoin pour s'acquitter de ses fonctions;
- s'engage à assumer le déficit des Jeux;
- entreprenne immédiatement des démarches auprès du gouvernement fédéral pour l'amener à partager ce déficit.

Voilà ce qu'a déclaré, hier, le PQ, quelques heures avant l'ouverture de la commission parlementaire des Affaires municipales, commission devant laquelle doit comparaître, aujourd'hui, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

L'opposition officielle a sorti, à ce sujet, deux prières:

1 — la dernière évaluation de la firme Lalonde, Valois, Lamarre, Valois et Associés, sur laquelle le PQ a réussi à mettre la main, estime le coût global des Jeux à \$690 millions comparativement aux prévisions de \$310 millions en 1972 et même au chiffre de \$653 millions qui a fait la manchette d'un quotidien montréalais il y a trois semaines. Et encore ce chiffre impressionnant ne tient-il pas compte de la hausse de \$0,85 l'heure que le gouvernement vient d'accorder aux ouvriers de la construction, ni de l'inflation qui surviendra d'ici à juillet 1976, ni des frais du financement tempo-

raire des travaux, financé maintenant par le déficit sera élevé. Enfin, dans plusieurs cas, les estimations ont été dressées à partir de plans encore incomplets;

2 — le maire Drapeau se présenterait devant la commission en annonçant une coupure de \$80 millions. Il dirait donc que le coût des Jeux, au lieu d'atteindre \$690 millions, se situerait aux environs de \$610 millions. Il expliquerait cette différence en laissant tomber le toit automatique du stade pour un toit semi-automatique et en contestant l'évaluation du coût des aires de stationnement (que Lalonde, Valois, Lamarre, Valois et Associés, fixent à \$43 millions au lieu des \$16,9 millions prévus).

Par ailleurs, l'apparition du maire de Montréal à Québec aurait été précédée d'une "cascade de tractations dans le plus grand secret". On aurait déjà mis au point le "scénario" de la commission parlementaire. On aurait "plié d'avance devant Son Honneur le Maire".

Volte-face du PQ

Une autre des surprises de la conférence de presse d'hier a été la volte-face du PQ en ce qui concerne les Jeux Olympiques. Tant le président du parti, M. René Lévesque, que le whip et porte-parole officiel de la formation à la commission parlementaire, M. Marcel Léger, ont insisté sur l'importance, pour le PQ, de la tenue des Jeux et de leur succès.

"Drapeau passera à l'histoire comme celui qui a apporté les Jeux Olympiques à Montréal. Il a créé un beau scénario", est allé jusqu'à dire M. Léger, tout en indi-

quant que le maire devait maintenant tirer sa révérence du dossier pour laisser les acteurs jouer leur rôle.

Parlant à l'issue de la conférence de presse avec quelques journalistes surpris de ce revirement, M. Lévesque a expliqué que, puisque le Québec a la responsabilité des Jeux, il doit en faire un succès sous peine d'un traumatisme collectif. Trop de gens ont essayé de convaincre les Canadiens français qu'ils étaient incapables et ils se feraient un malin plaisir de leur mettre sous le nez un tel échec, d'autant plus cuisant que le monde entier en serait témoin, a dit en substance l'homme politique.

Ottawa largement responsable

Le PQ n'a pas été tendre pour le gouvernement fédéral. A son avis, ce serait normal et équitable qu'Ottawa partage le déficit des Jeux parce qu'il est largement responsable de la situation: il n'a pas réussi à contrôler l'inflation; il a attendu un an et demi avant de faire adopter la loi sur les Jeux Olympiques (pour la loterie, les timbres et la monnaie).

Ce retard, à lui seul, a occasionné une hausse de près de \$80 millions pour les installations du stade, des piscines, des stationnements, de la centrale thermique et des aménagements extérieurs. Pour l'ensemble des installations, c'est à plus de \$100 millions qu'il faut évaluer le coût de ce retard.

"Le gouvernement du Canada ne se gêne pas, en 1976, pour revendiquer une part du succès des Jeux. Il n'est que normal qu'il assume aussi sa part du déficit".

soutient le PQ. D'ailleurs, à Munich, la ville n'aurait absorbé que 25 p.c. du déficit, la Bavière en absorbant elle aussi 25 p.c. et Bonn, la capitale, 50 p.c.

Ajoutant que ce serait irresponsable que le Québec paye seul une aventure qui concerne tout le Canada, M. Lévesque s'en est pris à "l'incroyable impuissance du French Power". "Les Québécois de service à Ottawa se sentent obligés de faire payer leur présence sur la scène fédérale plus cher que ne le feraient des anglophones", a-t-il lancé.

Toujours au chapitre du financement, le PQ croit que le Québec devrait obtenir des autres provinces qu'elles consentent à la poursuite de la loterie olympique sur leur territoire pour au moins un an après la fin des Jeux. De sorte que la part du déficit qui serait absorbée par les Québécois resterait dans les limites du raisonnable.

Soulignons qu'une nouvelle publiée en premier dans LE SOLEIL du 10 janvier 1975 et faisant état d'une telle prolongation n'a pas été démentie.

Voici comment s'évaluent les diverses dépenses menant au coût total de \$690 millions:

- \$540 millions pour les installations
- \$70 millions pour le village olympique
- \$80 millions pour l'administration du Cojo (au lieu des \$60 millions prévus au départ).

Dans les \$540 millions, le bureau Lalonde, Valois, La-

marre, Valois et Associés a inclus \$80 millions pour l'inflation, \$79 millions en heures supplémentaires et primes d'efficacité sur les chantiers, \$50 millions pour la sous-estimation originale, \$44 millions d'imprévus.

"Il faut couper les choses qui jettent de la poudre aux yeux et non ce qui va servir ensuite à nos athlètes", a opiné M. Léger. "Drapeau n'est pas seulement parti pour la gloire. Il nous entraîne tous vers une catastrophe possible", a renchéri M. Lévesque.

Le PQ réclame également qu'on mette de côté l'idée d'un village olympique permanent et qu'on procède immédiatement à la construction d'un village temporaire. Cette dernière solution est la seule, à son avis, qui respecte les exigences de l'environnement, du financement et de l'échéancier des Jeux.

Enfin, si la décision est prise de construire un nouveau stade et d'y consacrer plus de \$100 millions, le PQ demande que ce stade soit pourvu d'un toit, amovible ou non. Peu importe que sa pose ait lieu avant ou après les Jeux.

Le parti estime qu'une dépense de \$100 millions ne peut se justifier que si elle apporte aux citoyens une nette amélioration par rapport aux équipements sportifs déjà existants dans la métropole. A cause de notre climat, un stade couvert constituerait un apport considérable. Il en serait autrement d'un stade sans toit, qui ne serait qu'une doublure plus grosse du parc Jarry ou de l'Autostade.

● Autre nouvelle en page A-3

Whelan sait comment produire des aliments moins chers

par Marc LESTAGE
envoyé du Soleil

Il n'existe qu'un seul moyen de donner aux consommateurs et aux producteurs de l'Est du Canada la chance de consommer et de produire à moindre coût de la viande, du poulet, des oeufs, et le ministre de l'Agriculture Eugene Whelan le connaît très bien.

Il suffirait que l'on arrive à convaincre les producteurs de céréales de l'Ouest de produire davantage afin que la pression sur les prix se relâche et qu'il soit possible d'approvisionner à moindre coût l'industrie de l'élevage d'animaux dans l'Est.

En d'autres cas, il est évident que le revenu net des agriculteurs canadiens diminuera d'environ 6 p.c. au cours de 1975. Cela s'explique facilement du fait que les augmentations de prix agricole n'arrivent pas à compenser leurs importantes hausses de coût de production.

Il n'est pas acquis cependant que les producteurs de l'Ouest qui ont réalisé, eux, cette année, une augmentation de leurs profits nets de 20 p.c., alors que leurs collègues québécois perdraient 9 p.c., réagiront favorablement à l'invitation pressée du ministre Whelan.

"Il incombe moralement à tous les pays de cultiver plus de céréales. Je veux que nos producteurs augmentent leur superficie de chaque type de céréales. C'est urgent, implorait, hier, M. Whelan à l'ouverture de la conférence sur les perspectives économiques de l'agriculture canadienne, à Ottawa.

Lors de l'ajournement, un porte-parole du NFU (National Farmer Union) déclarait bien candide à un journaliste du SOLEIL que la situation de pénurie "de céréales" a bien profité aux producteurs des Prairies et etc. Notre homme a même ajouté le sarcasme à son intervention en indiquant que les producteurs de l'Ouest viennent de toucher le dernier versement de l'achat des céréales de la dernière récolte et qu'ils "ne savent pas quoi faire de tout cet argent, par les temps qui courent".

Dépendance

La situation de grande dépendance des producteurs de l'Est vis-à-vis de leurs confrères de l'Ouest est apparue bien évidente dans les statistiques de fin de saison. On y voit que la situation économique des industriels agricoles de l'Est n'a pas profité pleinement des importantes et successives hausses des prix des produits agricoles tout au long de l'année, parce que les augmentations du prix d'achat des aliments de base essentiels étaient toujours supérieures.

Dans cette situation, il devenait impossible pour les producteurs du Québec et de l'Ontario de profiter pleinement des augmentations du prix du lait, de la volaille, du porc et des oeufs parce que chaque ajustement était compensé par une hausse supérieure du coût d'achat des poulets. Cette conjoncture s'est appliquée avec une rigueur particulière dans le cas du bovin alors que les prix de gros ont évolué à la baisse en même temps que le coût de production augmentait rapidement, au Québec.

1975. Pour la prochaine année, on estime que les recettes agricoles iront en augmentant légèrement. On prévoit cependant une réduction des recettes agricoles totales du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Manitoba. Au Québec, selon les statistiques fédérales, l'accroissement de la recette agricole totale doit représenter environ \$200 millions de plus que pour l'année 1974.

Blé

On estime que le coût du blé, des céréales fourragères et des oléagineux devrait rester ferme en 1975. Il est néanmoins possible qu'il y ait un léger fléchissement au cours des derniers mois par suite d'un accroissement de la production.

Sur le plan mondial, les économistes sont unanimes à prédire une réduction des stocks mondiaux de céréales. Au Canada, on espère augmenter la production en 1975 de façon à compenser le retard de la dernière campagne. Pour y arriver, on souhaite tout d'abord réduire la superficie en jachère (non exploitée) de l'an dernier.

EN GRAND SPECIAL
\$4 37 FOURGONNETTES NEUVES

MORIN GMC
9850, Ste-Anne, Québec, Tél. 659-1515

Escompte maximum 659-1515



Le Soleil, Roland Marcoux

A l'écoute depuis 50 ans

Alex Larivière a été fêté, hier soir, par les membres du Radio club de Québec, à l'occasion de son 84^e anniversaire de naissance et de ses 50 ans comme radio-amateur. Alex (VE2AB) est l'un des plus anciens, sinon le doyen, des radio-amateurs du monde, ayant débuté alors même que naissait la radio ordinaire, en 1924.

Délibération du jury au procès de Cotroni

NEW YORK (PC) — La défense a mis près de quatre heures, hier, à tenter de convaincre les jurés que Giuseppe Cotroni, principal témoin du gouvernement, a menti en reliant les Montréalais Frank Cotroni et Frank d'Asti à la contrebande de quelque 20 livres de cocaïne.

Le procureur de la défense, Me John Iannuzzi, a accusé Cotroni, qui a admis avoir lui-même pratiqué la contrebande de la drogue, d'avoir entièrement fomenté ce complot contre Cotroni pour éviter de passer le reste de sa vie en prison.

Catroni, qui est originaire de Sicile d'où il a été déporté et qui vit maintenant au Mexique, n'a pas encore reçu sa sentence à New York, où il a été reconnu coupable d'une accusation de moindre gravité, après son arrestation au Texas en 1973.

Il est devenu témoin de la poursuite contre Cotroni, d'Asti et quatre autres accusés. Cotroni et d'Asti, décrits par les policiers du Québec comme des dirigeants du

monde interlope, sont passibles de peines de 40 ans de prison. D'Asti purge déjà une peine de 20 ans pour contrebande de drogues.

Le jury, composé de neuf hommes et trois femmes, devait se retirer en fin de journée, hier, après le réquisitoire de la poursuite et les recommandations du juge Jakob Mishler.

Liberté

Iannuzzi a accusé hier le gouvernement d'avoir offert, en réalité, la liberté à Cotroni contre son témoignage; accusant qu'il a été qualifié "d'impensable" par la poursuite, représentée par M. Thomas Puccio.

Ce dernier a admis que Cotroni a collaboré avec le gouvernement en prévoyant obtenir une sentence réduite mais qu'on ne l'avait aucunement garanti d'une sentence suspendue.

Catroni a affirmé avoir organisé la livraison aux six accusés de quelque neuf kilogrammes de cocaïne, en provenance de Mexico, au prix de

\$11.000 le kilo, et qu'il n'avait reçu que \$43.000 lors du paiement initial, après que la drogue eut été remise aux accusés dans un hôtel de New York. Le témoin affirme avoir discuté de la transaction, pour la première fois, avec Cotroni, à Mexico, en décembre 1970.

Iannuzzi a qualifié Cotroni de "fantaisiste" qui pourrait avoir facilement monté cette histoire. La poursuite compte beaucoup sur 17 enregistrements téléphoniques entre Cotroni, d'Asti et les autres accusés. Ces enregistrements ont été réalisés par une unité spéciale d'enquêteurs de la Sûreté du Québec, entre le 30 décembre 1970 et le 8 janvier 1971.

La poursuite a affirmé avoir mis à jour toutes les modalités de cette opération de contrebande et que la transaction avait pris fin à Montréal.

Me Puccio a insisté pour rappeler que Cotroni avait corroboré tous les détails essentiels des témoignages, lors de sa présence dans la boîte des témoins.

Pour \$120⁰⁰ par mois vous pouvez louer une

DART '75 SPORT

Coupé, 2 portes, 6 cylindres, automatique, radio, servodirection.

Location 36 mois
50,000 milles

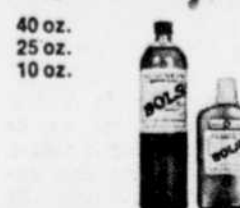
Location - assurance et entretien non inclus

beaupré autos
ANGE-GARDIEN
CHRYSLER - DODGE - DART - COLT

4964, BOULEVARD STE-ANNE, TEL. 622-0480

Du BOLS blanc... Faut l'boire pour le croire!

Du Bols blanc... ? Oui bonhomme! La couleur préférée des amateurs de gros gin. Et toujours la même qualité! Bols est maintenant plus que jamais au goût du Québec!



Entre hommes...
BOLS
Bonhomme!
Distillé au Canada pour Erven Lucas Bols, Hollande.



AVEC
louis
tanguay



L'ours et le froid

Le Soleil, Roland Marcoux

Avec le temps qu'il faisait, hier, il valait mieux s'appeler ours polaire pour ne pas souffrir des morsures du froid. Ce monument de neige a été érigé dans la rue Sainte-Thérèse, en face des célèbres voûtes de Ti-Père, par l'équipe de MM. Raymond Saint-Laurent, Philippe Paquet et Raymond Gariépy, qui, après avoir remporté le championnat du concours international du Carnaval de Québec l'an dernier, représentera, à la fin de janvier, le Québec dans un concours semblable à Sapporo, au Japon.

Votre hôte généreux

Votre hôte, au Carnaval, c'est souvent le serveur ou la serveuse du restaurant ou du bar. Hier soir, de 700 à 800 membres du personnel hôtelier de la région de Québec se sont retrouvés pour une fête pré-carnaval, puisque pendant les festivités elles-mêmes ils n'ont généralement pas l'occasion de s'amuser beaucoup, à cause du surcroît de travail. Au cours de la soirée, offerte gratuitement grâce à la collaboration de nombreux commanditaires, une collecte parmi les participants a permis de recueillir plus de \$600, que Bonhomme a remis symboliquement à une enfant handicapée, pour le Camp d'été pour enfants handicapés de Saint-Nicolas.

Beaucoup de sculpteurs

Des équipes de six pays participent, du 6 au 9 février, au championnat international de sculpture sur neige du carnaval, soit des sculpteurs d'Italie, de Nor-

vege, de France, du Japon, des États-Unis et du Canada. Quant au concours national qui déterminera le choix de l'équipe canadienne, il se déroulera la fin de semaine précédente, dans la rue Sainte-Thérèse et on est assuré de la participation de 20 équipes.

Place Accueil

Encore une nouveauté au Carnaval 1975, le stationnement réservé aux Voûtes Jean-Talon, rue Saint-Nicolas, s'animera en une vaste place d'accueil à compter du vendredi 24 janvier. Grâce à l'initiative du comité d'ambiance du carnaval et de la brasserie O'Keefe, un concours amateur de sculpture sur neige s'y tiendra en fin de semaine prochaine. D'autres pièces seront sculptées par des professionnels, pour décorer les lieux. Le concours pour amateurs est ouvert à toute la population et un jury désignera une équipe gagnante qui sera automatiquement inscrite au concours national des 1er et 2 février dans la rue Sainte-Thérèse.

Les négociations toujours dans une impasse au petit séminaire

par Jean MARTEL

Les négociations entre le petit séminaire et le syndicat des professeurs étaient dans une impasse, hier, et cela après plus de vingt heures de discussions ininterrompues en présence du conciliateur du gouvernement.

Cet événement s'est produit au moment même où les professeurs obtenaient le droit légal de déclencher la grève. Demain soir, ils doivent se réunir à l'édifice de

la CSN pour décider, compte tenu des nouvelles circonstances, s'ils font la grève ou non et pour fixer la date.

Le président du syndicat, M. Jean-Vianney Simard, nous a déclaré qu'il fallait parler d'interruption des négociations et non de rupture.

Les offres patronales, a-t-il précisé, sont décevantes en ce qui concerne la sécurité

d'emploi, la tâche de l'enseignement et la rémunération. Aussi le comité de négociations et le bureau de direction du syndicat recommanderont-ils le déclenchement de la grève aux professeurs.

De son côté, l'abbé Marcel Drouin, supérieur du petit séminaire, nous a déclaré que les représentants syndicaux avaient quitté la table de négociations. "Quant à nous, nous sommes prêts en

tout temps à reprendre les discussions."

Selon lui, le principal point de mésentente est celui de la rémunération. "Nous offrons, a-t-il dit, l'échelle de salaire du secteur public. Or, les professeurs veulent une échelle plus élevée."

Il a dit que, malgré l'impasse, certaines questions importantes avaient été réglées "en substance": celle de la

participation des professeurs aux choses pédagogiques et celle de la sécurité d'emploi.

Au sujet de la charge de travail qui était un autre point important des négociations, l'abbé Drouin a dit que le petit séminaire avait fait une concession. "La charge ne sera pas augmentée, comme nous le proposons au début, mais elle sera maintenue à ce qu'elle est actuellement."

Gunder Frank pourra enseigner à Montréal

Ottawa (UPI) — Renversant une précédente décision, le ministère de l'Immigration a fait savoir, hier, qu'il avait accordé un visa d'une durée d'un an au marxiste bien connu André Gunder Frank pour enseigner à Montréal.

Frank qui avait déjà enseigné au Canada et qui vécut pendant 18 ans aux États-Unis, avait adressé sa demande de visa de l'Allemagne, son pays natal. Selon un porte-parole de l'Immigration, la requête de Frank avait tout d'abord été refusée, le délai étant périmé, mais le cas a été de nouveau examiné et "nous avons conclu que dans les circonstances, il n'y avait pas de raison de refuser".

C'est la deuxième fois, depuis plusieurs années, que le ministère de l'Immigration renverse une décision prise par l'un de ses bureaux à l'étranger.

AYONS UNE PENSEE POUR LES MOINS FORTUNES...

Vous savez que, de plus en plus, il y a des personnes qui sont dans le besoin; en vous faisant des choses qui ne vous servent plus et qui vous embarrassent, tels que meubles, appareils électriques, etc., eux pourraient s'en resservir. Téléphoner à:

837-8478

Le COMPTOIR DES INFORTUNES DE LA RIVE-SUD

On passera les prendre le jour de votre choix sans frais de votre part.

PSYCHOLOGUES

Yves Blouin
529-8654

Réjean Barrette
628-3663

439, avenue Royale
Beauport

SERVICE DES LOISIRS DE SAINTE-FOY

PROGRAMME HIVER 1975

ACTIVITÉS ARTISTIQUES

Arts plastiques
Batik
Bricolage
Bridge
Céramique
Crochet
Danses sociales
Email sur cuivre
Expression corporelle
Fléchés
Flûte à bec
Flûte traversière
Garderie
Guitare
Gym Jazz
Initiation musicale
Macramé
Peinture
Rythmique Dalcroze
Sérigraphie
Tapisserie

ACTIVITÉS SPORTIVES

Aïkido
Badminton
Club de tir
Club modéliste
Conditionnement physique
pré-natal
Conditionnement physique
général (jogging)
Escrime
* Golf
Haltérophilie
Judo
Karaté
* Patinage libre
(anneau de glace)
Volley-ball



DÉBUT DES ACTIVITÉS: SEMAINE DU 9 FÉVRIER

INSCRIPTION

Centre Communautaire de Sainte-Foy
arrière de l'Hôtel de Ville
angle Route de l'Église - Place de Ville
Samedi 25 janvier 10h00 à 17h00
Lundi 27 janvier 19h00 à 21h00

* Golf: Inscription à l'école Ste-Isabelle (3005 William-Stuart)

Patinage libre, aucune inscription

INFORMATION

657-4245 657-4235
De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00



Tricot
D'OR

une collection
harmonieuse et
distinctive conçue
pour l'élégante '75

Voulant toujours jouer d'audace dans les imprimés. Tricot D'Or lance la collection printemps-été dans un tissu souple et impeccable, le tricot 100% polyester.

De plus, les coupes sont très étudiées pour mettre la silhouette bien en valeur et les détails apportent un brin de fraîcheur pour le printemps.

Le chemisier demeure toujours le favori parce qu'il se veut facile à porter à toutes les heures du jour. Et pour les tailles plus fortes, robes et costumes deux-pièces font la diversité mais conservent la note bien classique de Tricot D'Or.

Chemisier en marine. Tailles: 8 à 20. 55.00

Encolure ronde et manches courtes. Imprimés ou marine. Tailles plus fortes: 18½ à 28½. 50.00

R. 74, 2e, Centre-Ville, tél.: 524-5121 et r. 874, Place Laurier 2e, tél.: 651-7070.

Mesdames, voyez monsieur LOUIS MARTIN de la maison Tricot D'Or au programme 'Au bout du fil' au poste CFCM-TV le mercredi 22 janvier où il vous présentera quelques modèles de la collection.

Rencontrez-le à notre rayon de Centre-Ville le jeudi 23 janvier et à celui de Place Laurier le vendredi 24 janvier. Il se fera un plaisir de vous guider judicieusement sur le choix d'une robe ou d'un costume.

Paquet
CENTRE-VILLE PLACE LAURIER



Voici la
King Size complète

Une touche de bon goût

Un judicieux mélange des
meilleurs tabacs de Virginie. Une
cigarette toute savoureuse accompagnée de
ce quelque chose de particulier qu'on
appelle la touche de bon goût.



Publication d'un ouvrage sur les relations France et Canada au 19^e siècle

PARIS (AFP) — Le centre culturel canadien publie son "Cahier no-3" qui porte sur "les relations France-Canada au 19^e siècle".

Cet ouvrage de cent dix pages grand format constitue un compte rendu du colloque qui s'est déroulé au centre le 26 avril dernier, sur les rapports franco-canadiens au siècle dernier.

Le cahier comporte les 7

communications présentées alors par les chercheurs français et québécois, suivies de la synthèse qu'en avait tiré le professeur Auguste Viatte, accompagnée d'une intéressante bibliographie due à M. Sylvain Simard, qui prépare actuellement une thèse de doctorat à l'université de Bordeaux.

Le recueil s'ouvre sur un avant-propos du directeur du centre, M. Gilles Lefebvre.

à québec aujourd'hui

(Cette rubrique est mise gratuitement à la disposition des différents organismes socio-culturels, à titre d'information.)

les arts cinéma

Marcel Marois: tapisseries, textiles. A la Galerie d'art Benedek-Grenier, 800 Place d'Youville.

Cosgrove, Masson, Ayotte: à la Galerie Charles Huot, 201 Grande-Allée est.

Philip Surrey, Arist Gagnon, Edouard Lachapelle: à la Galerie Michel de Kerdour, 4 Place Québec.

Delorme, Scott, Mognolet: au Studio des Artistes Canadiens, 2255, boul. Laurier.

(Sylvie Paquet, Odette Lapointe, France Kachtan: à la Caisse Populaire Duberger.

Joanne Mercier: céramiques. A la Caisse Populaire St-Pascal de Maizerets.

Odette Allard: Dessins. Au restaurant d'Europe, 27 Ste-Angèle.

Raymond Simard: à la Petite Galerie Horizon, 2510 Chemin Ste-Foy.

Basque, Bruni, P. Faucher: à la Galerie d'art Montcalm, 538 Grande-Allée est.

Nicole Jolicœur: à la Galerie de la Tour des Arts, Cité Universitaire.

cabaret

Bal Tabarin: Jitane, Diane Davis; danseuses à 10h15, 11h15, 12h15, 1h15. L'après-midi, Topless.

La Boîte à chansons: Pierre David.

Cabaret Chez Gérard: La Revue Rina Berti.

Cercle Electrique: Danse avec l'orchestre "Larkspur".

Club Vieux Bardeau: Ce soir Nicole Martin et ses musiciens, dans avec Marc Ruel et ses musiciens et Les Décibels.

Disco-bar La Causette

Le Brumo: de 2h p.m. à 3h a.m.; danseuses.

Loews Le Concorde: Ce soir, Michel Stax, Lee et compagnie.

LE CINEMA A QUEBEC

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.
— Les chiffres, référant à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.
— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: Les aventures d'une jeune veuve (6) 19h, 21h.

CANARDIERE: Les cinq doigts de la mort (6) 13h10, 16h25, 19h40. La Cité de la violence, (4) 14h35, 17h50, 21h10.

CAPITOL: Sa vie, sa mort, ses amours, ses combats, 14h40, 17h55, 21h20. Quelques messieurs trop tranquilles (5) 13h10, 16h25, 19h40.

CARTIER: Une journée d'Ivan Denissovitch, 19h et 21h.

CINEMA DE PARIS: Le Protecteur (5) 13h, 16h25, 19h45. Le Mouton enragé (4) 14h35, 17h45, 21h25.

EMPIRE: Malicia (4) 13h, 15h, 17h, 19h, 21h.

LAIRET: La pension du libre amour, 18h35, 21h35. Carottes mécaniques, 20h.

LE BIJOU: Papillon, 20h.

LIDO: La ceinture noire, 21h30. Un silence au bout du canon, 19h30.

MIDI MINUIT: Rapports intimes au collège des filles, 12h30, 15h30, 18h35, 21h35. Enquête sur les apprenties, 14h10, 17h15, 20h15.

Mimi Métallo Blessé dans son honneur: au Théâtre de la Cité universitaire à 16h30, 19h, 21h30.

Ciné-Musée: Faut-il se couper l'oreille? - L'Inauguration - Le Chant du Monde - Equivoque 1900. Au Musée du Québec à 14h30.

spectacle

"Tiens": groupe musical, à la Résille, 21h30, Cité Universitaire.

théâtre

La nuit des Rois: de Shakespeare, présenté par le Théâtre du Trident au Palais Montcalm, à 20h30.

convocations

A.S.E.A.S.: Réunion mensuelle, à 20h00, au sous-sol de l'église d'Orsainville. Thème: L'environnement, affaire de tous. Mlle Jacqueline Chabot, diététicienne parlera de la consommation et de l'alimentation.

Le Parti Québécois, Comité Jean-Talon: Assemblée annuelle générale, à 20h00, à la salle des Chevaliers de Colomb, 270, chemin Ste-Foy. Conférencier: L'Abbé Louis O'Neil. Sujet: "La conjoncture politique actuelle au Québec".

La Faculté de Théologie de l'Université Laval: Conférence, à 20h00, au Grand Séminaire, salle no 1. Conférencier: Père Jean Richard, professeur, Faculté de théologie, Laval. Sujet: Dieu, père de Jésus-Christ et notre père. Un père qui nous aime.

Semaine de Prière pour l'Unité des Chrétiens: Rencontre à 19h30, à l'église Chalmers-Wesley (Eglise-Unie), 78, rue Ste-Ursule. Tous les chrétiens sont invités à se réunir pour prier ensemble et se rencontrer fraternellement.

Le CRTC scrutera-t-il le problème de la violence à la télévision en 1975?

Le Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC) envisage de tenir des audiences publiques sur le phénomène de la violence à la télévision. En 1975? Possible, mais certainement pas avant l'été prochain, nous confiait le président Pierre Juneau, lors d'une conversation téléphonique, hier.

C'est que le programme d'action de cette régie des ondes est déjà fort chargé pour les prochains mois. Le CRTC doit en effet particulariser, détailler sa politique globale pour la radio MF — annoncée hier — et répondre à des sollicitations renouvelées ou nouvelles pour occuper ce secteur de la radio-diffusion.

De concert avec le gouvernement fédéral, le CRTC doit de toute urgence "améliorer l'économie" de la télévision canadienne, voire à en augmenter la production face à l'invasion du câble et des programmes américains. On sait que 70 p.c. des foyers canadiens sont câblés.

M. Juneau a affirmé que son Conseil aura aussi à accentuer son travail de supervision des ondes et à analyser de très près la situation financière des stations en vue d'une programmation plus substantielle.

Par la publication de sa politique MF, le CRTC instaure de nouvelles catégories d'émissions. Cela pose un premier jalon dans la réforme de la radio MF.

M. Juneau se dit fort préoccupé par la "quantité et la qualité" de la publicité à la radio classique. Comme pour les lignes ouvertes, il n'est pas impossible que des politiques plus restrictives voient le jour en 1975.

Un problème "profond et difficile"

Et la violence alors?

"Le CRTC est connu pour sa réticence à l'égard des choses qui font du bruit. Je sais que tout le monde est inquiet de la violence à la télévision. Le problème est sérieux, bien sûr, mais il est également très complexe, profond et difficile à cerner", répond le président Juneau.

Il serait inutile, selon lui, d'inviter le public à soumettre des généralités qui ne feraient pas avancer le débat de fond.

Cela s'entend: tous dénoncent la violence qui s'étend non seulement aux émissions fictives, mais aussi à la réalité (des actualités télévisées, par exemple).

M. Juneau soutient qu'il s'occupe "activement" de mettre à jour ce dossier du CRTC. De fait, les plaintes sont multiples et les études nombreuses. Alors?

Alors — M. Juneau ne l'a pas dit — l'expérience des autres sert. Bientôt, la Federal Communication Commission (FCC) mènera une consultation populaire aux États-Unis à propos de ce fléau nord-américain et mondial.

Avons-nous une radio instantanée?

Les radiodiffuseurs vantent la mobilité de la radio par opposition à la télévision. Et ils ont mille fois raison. Car tant que les équipements techniques dits légers ne seront pas d'usage courant à la télé, la radio conservera ce monopole incontestable de l'instantanéité.

Une radio mobile n'est pas forcément une radio alerte. Combien de stations radiophoniques du Québec, par exemple, ont parlé avec empressement de la nouvelle politique du CRTC sur la radiodiffusion en modulation de fréquence (MF), hier? Aucune!

Pourtant, cette politique nouvelle est attendue depuis 21 mois et fait suite à des débats passionnés. Le

CRTC la rendait publique, hier après-midi, dans la capitale fédérale. Une conférence de presse informelle s'y déroulait.

Jusqu'à aujourd'hui, ces événements étaient télédiffusés en direct par Radio-Canada. Hier, c'était le silence. Et sur un sujet qui la concerne très spécifiquement, la radio de Radio-Canada n'a pas cru bon de prendre la relève, malgré son pied-à-terre à Ottawa.

Ironie du sort, au moment où le CRTC se commettait, la radio d'Etat et "Présent à l'écoute"

RADIO-TELE

Jacques Dumais

s'occupaient de leurs affaires: "Qu'attendez-vous de Radio-Québec...?" demandait-on aux auditeurs.

Une chasse radiophonique particulière

Un spécialiste allemand des documentations sonores exceptionnelles, Peter Leonhard Braun, décidait un jour de réhabiliter l'hyène, ce carnassier afro-asiatique, avec l'aide de cinq stations de radio européennes.

Ne travaillant jamais pour la télévision, il réalisait un document sonore unique et éblouissant qui lui valait le prix Italia en 1972, document que CBV-FM diffusera ce soir à 21h.

Il s'agit d'une chasse nocturne d'hyènes tachetées dans la plaine africaine du Ngorongoro. Une aventure fantastique, dit-on, autant pour les oreilles que pour les yeux.

A DEMAIN, POUR LE THEATRE

Nos lecteurs prendront note que faute d'espace, le texte commentaire sur les représentations, au Trident, de "La nuit des rois", de Shakespeare, ne peut être publié dans nos pages aujourd'hui. Nous comptons bien, cependant, pouvoir vous le proposer dans notre édition de mercredi.

Le Festival des Festivals

à 7h00 et 9h00

14 ANS

UNE JOURNÉE D'IVAN DENISSOVITCH d'après Soljénitsyne

CARTIER 1019 CARTIER 525-9340

\$1.50 chacun des films

14 ANS	RIVE-SUD	18 ANS
Cinéma LIDO	GALERIES BONDY-POINT	Cinéma ST-ROMUALD
LA CEINTURE NOIRE	2e film	EMMANUELLE
UN SILENCE AU BOUT DU CANON	2e film	LES DESAXEES

Une comédie trépidante et désinvolte qui effleure le cynisme!

14 ANS

Le MOUTON ENRAGÉ

un film réalisé par Michel Deville

JEAN LOUIS TRINTONANT
ROMY SCHNEIDER
JANE BRINK

2e sem.

Cinéma de PARIS

2e sem.

LE TOTEM DU SEXE

LIEN BURR

2e film

18 ANS

LES DEMONIAQUES

Cinéma PIGALLE

2e sem.

STEVE DUSTIN McQUEEN HOFFMAN

PAPILLON

14 ANS

LE BIJOU

"Le PARRAIN" vous faisait une offre que vous ne pouviez refuser. "LA CITE DE LA VIOLENCE" ne vous donne pas le choix... Si vous n'appartenez pas à la famille, surveillez-vous!

14 ANS

Charles Bronson

CITE de la VIOLENCE

Jill Ireland Telly Savalas

Complément de programme: "LES 5 DOIGTS DE LA MORT"

LES GALERIES CANARDIERE — 641-5575

ELLES APPRENNENT TOUT POUR LEUR TRAVAIL!

18 ANS

ENQUÊTE SUR LES APPRENTIES

2e sem.

INTIME RAPPORT au Collège de filles

2e film

18 ANS

ALOUETTE

14 ANS

IL VOULAIT LA PAIX, ON LUI IMPOSA LA VIOLENCE...

JAMAIS CHARLES BRONSON N'A EU AFFAIRE À AUSSI FORTE PARTIE!

CHARLES BRONSON

"M. MAJESTYK"

ELLIOTT GOULD ROBERT BLAKE

"Les Casseurs de Gang"

FRONTENAC II

14 ANS

CLINT EASTWOOD

"LE CANARDEUR"

(Thunderbolt and Lightfoot)

Burt Reynolds "Les Bootleggers"

FRONTENAC I

Le but de Braun était d'imaginer sur les ondes un travail d'observation réalisé pendant sept ans par un zoologue hollandais, le Dr Hans Kruuk.

Celui-ci avait carrément établi que l'hyène, l'animal qui a la plus mauvaise réputation, s'avérerait un chasseur émérite moins parasite encore que le lion.

CINÉMAS UNIS

Votre guide des meilleurs films

8^e Sem. de Succès! 18 ANS

MONTAGNE SACRÉE

(The Holy Mountain) V.G. sous-titres français de A. Jodorowsky

Horaires: 7h et 9h p.m.

ETUDIANTS \$2.00 (Lundi à vendredi)

CINEMA 1

Un film de JACK CLAYTON

ROBERT REDFORD

MIFFARROW

GATSBY LE MAGNIFIQUE

4^e Sem.

CINEMA 2

Une comédie érotique et burlesque

La PENSION DU LIBRE AMOUR

DEUX GRANDS FILMS

Carottes Mécaniques

3^e Sem.

CHAMPLAIN

LES FILMS MUTUELS

en association avec le GROUPE SOGECOR présentent

UNE PRODUCTION PIERRE DAVID

DOMINIQUE MICHEL

LES AVENTURES D'UNE JEUNE VEUVE

4^e Sem.

ROGER FOURNIER CANADIEN

BRUCE LEE

SA VIE LES COMBATS SES AMOURS SA MORT

le plus grand héros du KUNG-FU!

PLUS

Quelques Messieurs trop tranquilles

Horaires: Bruce: 2h, 4h, 5h, 5h30, 7h, 20h; Messieurs: 1h, 10h45, 25h, 40h

Der. sp. complet 7h, 40 p.m.

CAPITOL

Une nouvelle politique dévoilée par le CRTC pour améliorer la radio MF

par André BELLEMARE

OTTAWA (PC) — Le Conseil de la radio-télévision canadienne a formulé, hier, une nouvelle politique visant à modifier en profondeur la radio à modulation de fréquence (MF) de façon à la rendre plus attrayante et à assurer un service radiophonique plus diversifié pour le bénéfice des auditeurs.

On vise ainsi à éliminer "la voix impersonnelle et étrangère aux préoccupations de la communauté" qui a été caractéristique de la radio MF pour lui faire jouer plutôt un rôle plus actif dans la société.

La priorité ira encore, dans la plupart des stations, à la musique mais le CRTC propose la diffusion quotidienne d'un certain volume d'émissions de formule "premier plan", c'est-à-dire des émissions sur des sujets spécifiques, la présentation en direct de concerts ou de reportages sur des événements communautaires, notamment, au lieu du 20 pour cent de la programmation consacrée aux arts, lettres et sciences.

En outre, le CRTC propose, en vue de réaliser son objectif d'offrir dans les domaines du divertissement et de l'information un éventail d'émissions spécifiques marquées au coin de la qualité et de la diversité, l'interdiction de la diffusion simultanée des ondes MF et MA, sauf dans des circonstances spéciales, la réduction du nombre maximum de minutes de la publicité autorisée au cours d'émissions et l'introduction d'une nouvelle formule de demande de MF.

Les nouvelles directives du CRTC seront mises en vigueur en deux étapes: la première entre le 1er avril 1975 et le 31 mars 1978 et la seconde du 1er avril 1978 au 31 mars 1980.

Cette deuxième étape constituera le stade d'ajustement final et le CRTC ne prévoit pas de renouvellement de licence après le 31 mars 1980 pour les stations qui n'auront pas mis complètement en application les nouveaux règlements des stations MF.

Les licences accordées durant la première étape expireront toutes le 31 mars 1978 afin que les engagements et réalisations de toutes les stations MF dans chaque marché puissent être évalués de nouveau lors de l'audience de la deuxième étape.

C'est un défi lancé aux radiodiffuseurs du secteur privé d'accroître substantiellement les genres du contenu musical ou verbal de leur programmation afin de refléter la diversité des intérêts, des goûts et des besoins des auditeurs canadiens, soutient le CRTC.

A cette fin, les responsables des stations MF seront tenus d'offrir, comme dans le cas des stations MA, un minimum de 30 pour cent de musique canadienne dans le cas où le répertoire musical comprend la musique populaire, et de sept p.c. dans les stations dont la programmation se compose de musique du genre traditionnel-audiotape spécialisée, comme la musique classique ou de jazz ou d'opéra.

La publicité

Par ailleurs, le CRTC a



Pierre Juneau: Il faut bien reconnaître que la radio est un véhicule d'expression pauvre...

décidé de modifier le règlement touchant la réclamation publicitaire dans les stations MF.

Ainsi, pour une journée de diffusion de 16 heures, le Conseil propose de réduire le nombre maximum de 180 minutes de messages commerciaux à 130 minutes pour les stations dites "à propriété commune" et de 180 à 150 minutes pour les stations "indépendantes".

Le CRTC a l'intention de veiller à ce que les requérants qui obtiendront une licence MF rendent compte de leurs promesses de réalisation.

Ils seront en effet tenus de prendre des engagements précis quant à la langue de diffusion, l'affiliation, la quantité de temps consacrée aux diverses catégories de contenu, le projet relatif à la musique et à la création

orale, la publicité, le contenu canadien, l'utilisation de l'automatisation ainsi que des formules d'horaires et de programmation.

Au sujet de la publicité pendant la lecture des bulletins de nouvelles, elle sera interdite au cours des 10 premières minutes.

Radio-Canada

Même si le CRTC entend limiter sensiblement la diffusion simultanée d'émissions sur les stations MF et MA, il fera exception dans des régions où le service de radio de Radio-Canada n'est pas disponible.

Le Conseil reste préoccupé par le fait que bon nombre de Canadiens n'ont pas encore accès au service radiophonique de la radio d'Etat.

Il propose ainsi un programme intermédiaire afin que de nouvelles affilia-

tions soient établies entre Radio-Canada et les radiodiffuseurs MF privés en vue d'accroître le choix des émissions de Radio-Canada dans les régions où celle-ci est absente.

Dans les cas où le service de Radio-Canada n'est accessible que par l'intermédiaire d'une station privée affiliée, le CRTC acceptera qu'une partie de ce service MA soit diffusée sur les ondes MF d'une station privée particulièrement lorsque le responsable de cette station MF exploite également la station MA affiliée.

"La nouvelle politique rend donc public un projet de réglementation susceptible d'éliminer la souscription de musique pré-enregistrée et de décourager l'emploi d'équipement automatique à moins de pouvoir démontrer qu'on sera en mesure d'offrir une programmation aussi élaborée et soignée que celle d'une émission "en direct", lit-on dans le document de 40 pages du CRTC.

Il existe au pays 120 stations à modulations de fréquence, dont 92 de langue anglaise; au Québec, on en retrouve 19 de

langue française et cinq anglaises.

Au début du document, le CRTC ne se montre pas particulièrement tendre envers la qualité des émissions radiophoniques au Canada.

Après avoir signalé que la musique enregistrée constitue en moyenne 75 p.c. de la programmation de la radio, le Conseil explique que seule une fraction seulement des enregistrements disponibles est radiodiffusée.

"Lorsqu'on pense à la variété du matériel disponible dans les bibliothèques, les magasins de disques, les étalages de revues, les pages de loisirs et de divertissement des journaux, il faut bien reconnaître que la radio est un véhicule pauvre d'expression."

"La radio doit développer sa production avec des éléments nouveaux et permettre au public de découvrir et d'apprécier un choix plus diversifié de pièces musicales et de textes parlés", selon le Conseil.

C'est pourquoi celui-ci a rédigé ses nouvelles directives autour du thème "diversité et excellence" pour la radio MF.

HORAIRE DE TÉLÉVISION

Comprenant également les postes transmis par câble

(4) Québec CFMT-TV (3) Burlington WCAX-TV (10) Montréal CFMT-TV De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain. (5) Québec CKMI-TV (7) Sherbrooke CHLT-TV (12) Montréal CFCF-TV (-) Émission couleur (11) Québec CBVT (8) Mt. Washington WMTW-TV (13) Trois-Rivières CKTM-TV

MARDI 21 JANVIER 1975

P.M.	8.00	(11) (13) Le téléjournal c
6.00	(3) Good Times c	10.45
(3) Channel 3 News Hour c	(3) (11) (13) Hockey c	(11) Nouvelles du sport et météo c
(4) (7) (10) Parle, parle, jase c	(4) (7) (10) Happy days c	(13) Le 13 vous informe c
(5) The City at Six c	(12) Excuse my French c	
(11) Le Joint c		
(12) Pulse c	8.30	
(3) Around the city with Bob c	(3) M-A-S-H c	11.00
(8) The FBI c	(4) (7) (10) Symphonie c	(3) Channel 3 night beat c
(11) Actualités 24 c	(8) Movie of the Week: première mondiale: "The abduction of Saint Anne" c	(5) (8) (12) News c
(12) A communiquer	(12) Marcus Welby, M.D. c	(7) Informa 7 c
	(R-Q) C'est quoi ça... La sexualité dans la vie quotidienne c	(10) La couleur du temps c
		(11) (13) Appelez-moi Lise c
7.00		11.15
(3) News c	9.00	(7) Sans pantoufles: "Vivre un grand amour" c
(4) Aujourd'hui le 21 janvier c	(3) Hawaii Five-0 c	(10) Festival Sophia Loren: "La péniche du bonheur" c
(5) Reach for the Top c	(4) Les protecteurs c	11.20
(7) Denis la petite peste c	(7) (10) L'aventurier c	(12) Pulse c
(R-Q) Le roi Arthur — L'Angleterre en l'an 500 c	(R-Q) Tele-Ressources — Réponses à vos questions. c	11.22
		(3) Viewpoint c
(12) Les Grands Combats du siècle c		11.30
(10) Le 10 vous informe c	9.30	(5) After Eleven: "Where's Charley" c
(12) Tony Orlando and Dawn c	(4) L'univers de Yolande Guehard c	(8) Wide World: Mystery c
(13) Le 13 vous informe c	(7) (10) Mannix c	A.M.
	(12) Headline Hunters c	
7.30		12.00
(3) Let's Make a Deal c	10.00	(11) Cinéma: "Les années lumière" c
(4) (7) (10) Hawaii 5-0 c	(3) Barnaby Jones c	(12) Feature Movie: "Spirits of the dead" c
(5) It's a Musical World c	(8) Marcus Welby, M.D. c	(13) Cinéma: "Ma vie à moi" c
(8) Hogan's Heroes c	(12) Harry O. c	
(11) (13) La p'tite semaine c		
(R-Q) Poste frontière. — L'Amérique Latine en ébullition c	10.30	
	(4) (7) (10) Les nouvelles TVA c	12.45
	(5) All around the circle c	(10) Le 10 vous informe c

MERCREDI 22 JANVIER 1975

A.M.	8.00	(3) (5) The Edge of Night c
6.00	(12) University of the Air c	(7) Cinéma: "Cinq millions comptant" c
6.30	(3) Sunrise Semester c	(8) The Big Showdown c
(12) Ed Allen c		(11) Cinéma: "Un verre de whisky" c
7.00	(3) News c	(11) Cinéma: "La décharge" c
(4) News America c	(3) Love of Life c	(12) He knows she knows c
(12) Canada A.M. c	(4) Leçons de beauté c	(13) Conseil Express c
7.40	(7) La famille Stone c	
(10) Bienvenue CFTM c	(8) The Brady Bunch c	3.00
7.45	(10) Pep 75 c	(3) The Price is Right c
(4) Desins animés c	(11) Les enquêteurs associés c	(5) Juliette and Friends c
(10) Bonjour Montréal c	(12) The Art of Cooking c	(8) General Hospital c
8.00	(13) Rue Principale c	(12) Another World c
(3) Captain Kangaroo c	11.45	(13) Depart c
(4) La Fête c	(4) La météo c	3.30
8.15	(4) Les informations c	(3) Match Game c
(12) Informa 7 c	11.55	(4) Dessins animés c
8.30	(3) News c	(5) Take 30 c
(3) Dessins animés c		(8) The Life to Live c
(12) Romper Room c	12.00	(13) D'Iberville c
(7) (10) Les bouts de chou c	(3) The Young and the Restless c	4.00
9.00	(4) De tout de tous c	(3) Tatletales c
(3) The Mike Douglas Show c	(3) Elwood Glover's Luncheon Date c	(4) Au sous-sol d'André c
(4) Au bout du fil c	(7) Informa 7 c	(5) Family Court c
(8) Good Morning New England c	(8) Password all Stars c	(7) (10) Patofville c
(12) Kareen's Yoga c	(10) Les p'tits bonshommes c	(8) The Money Maze c
9.15	(11) D'Iberville c	(11) (13) Bobino c
(7) Filmatin: "Plaisirs dangereux" c	(12) The Flintstones c	(12) What's the Good Word? c
(10) 36-24-36 c	12.30	4.30
(11) (13) Les Orléans c	(3) Search for Tomorrow c	(3) The Raymond Burr Show c
9.30	(7) (10) Les Tannants c	(5) Dr. Zerk and the Zupkins c
(3) Québec School Telecasts c	(8) Split Second c	(7) Cinéma: "Le monde, la chair et le diable" c
(10) Pour vous mesdames c	(11) (13) Les coqueluches c	(8) ABC Afterschool special c
(11) (13) Les 100 tours de Centour c	(12) Matinee with George Balcan: "The people" c	(10) Jiny c
(12) The Community c	1.00	(11) (13) Picotone c
9.45	(3) One O'Clock News & Weather c	(12) Pay Cards c
(11) (13) En mouvement c	(4) Voyage au fond des mers c	4.50
10.00	(3) Robin Hood c	(5) Les tannants c
(3) The Joker's Wild c	(3) Grey Owl c	5.00
(11) (13) You-Hou c	(10) Le fugitif c	(3) Grey Owl c
(12) The Dick Van Dyke Show c	(11) Le monde merveilleux de Disney c	(10) Le fugitif c
10.15	(3) Across the Fence c	(12) Truth or Consequences c
(11) (13) Les contes de la rive c	1.30	(13) Cinéma de 5 heures: "Écoute ma chanson" c
10.30	(3) As the World Turns c	5.30
(3) Gambit c	(4) Peter Gunn c	(3) The Beverly Hillbillies c
(4) Pour vous mesdames c	(7) Le Justicier c	(5) The Partridge Family c
(5) Mr. Dressup c	(10) Au jour le jour c	(8) News Circle c
(8) Not for women only c	(11) (13) Le téléjournal c	(12) It's your Move c
(11) Départ libre c	1.35	5.50
(12) It's up to you c	(11) (13) Femme d'aujourd'hui c	(4) La météo c
(13) Rue Principale c	2.00	(4) Votre foyer madame c
11.00	(4) Cinéma: "L'épave" c	
(3) Now you see it c	(5) The Bob Switzer Show c	
	(8) The \$10,000 Pyramid c	

petite histoire des longs-métrages

MARDI 21 JANVIER 1975

P.M.	8.30	12.00	12.30	9.15	11.15	11.30	12.00	12.30	2.00	2.30	3.00	3.30	3.55	4.30	4.50	5.00	5.30	5.55	6.00
(8) Movie of the Week: première mondiale: "The abduction of Saint Anne" c	(12) Feature Movie: "Spirits of the dead" c	(12) Feature Movie: "Spirits of the dead" c	(12) Feature Movie: "Spirits of the dead" c	(12) Feature Movie: "Spirits of the dead" c	(12) Feature Movie: "Spirits of the dead" c	(12) Feature Movie: "Spirits of the dead" c	(12) Feature Movie: "Spirits of the dead" c	(12) Feature Movie: "Spirits of the dead" c	(12) Feature Movie: "Spirits of the dead" c	(12) Feature Movie: "Spirits of the dead" c	(12) Feature Movie: "Spirits of the dead" c	(12) Feature Movie: "Spirits of the dead" c	(12) Feature Movie: "Spirits of the dead" c	(12) Feature Movie: "Spirits of the dead" c	(12) Feature Movie: "Spirits of the dead" c	(12) Feature Movie: "Spirits of the dead" c	(12) Feature Movie: "Spirits of the dead" c	(12) Feature Movie: "Spirits of the dead" c	(12) Feature Movie: "Spirits of the dead" c
E.U. Drame policier réalisé en 1974 par H. Falk avec Robert Wagner, E.G. Marshall, Lloyd Nolan, William Windom et Kathleen Quinlan. — Un évêque requiert les services d'un détective pour vérifier l'authenticité des miracles qu'une jeune fille aurait faits. Or, celle-ci et son père sont retenus prisonniers par des criminels. c	E.U. Drame fantastique de R. Vadim, L. Malle et F. Fellini en 1968 avec Jane Fonda, Alain Delon et Terence Stamp. — Trois contes extraordinaires tirés d'oeuvres d'Edgar Allan Poe. c	E.U. Drame fantastique de R. Vadim, L. Malle et F. Fellini en 1968 avec Jane Fonda, Alain Delon et Terence Stamp. — Trois contes extraordinaires tirés d'oeuvres d'Edgar Allan Poe. c	E.U. Drame fantastique de R. Vadim, L. Malle et F. Fellini en 1968 avec Jane Fonda, Alain Delon et Terence Stamp. — Trois contes extraordinaires tirés d'oeuvres d'Edgar Allan Poe. c	E.U. Drame fantastique de R. Vadim, L. Malle et F. Fellini en 1968 avec Jane Fonda, Alain Delon et Terence Stamp. — Trois contes extraordinaires tirés d'oeuvres d'Edgar Allan Poe. c	E.U. Drame fantastique de R. Vadim, L. Malle et F. Fellini en 1968 avec Jane Fonda, Alain Delon et Terence Stamp. — Trois contes extraordinaires tirés d'oeuvres d'Edgar Allan Poe. c	E.U. Drame fantastique de R. Vadim, L. Malle et F. Fellini en 1968 avec Jane Fonda, Alain Delon et Terence Stamp. — Trois contes extraordinaires tirés d'oeuvres d'Edgar Allan Poe. c	E.U. Drame fantastique de R. Vadim, L. Malle et F. Fellini en 1968 avec Jane Fonda, Alain Delon et Terence Stamp. — Trois contes extraordinaires tirés d'oeuvres d'Edgar Allan Poe. c	E.U. Drame fantastique de R. Vadim, L. Malle et F. Fellini en 1968 avec Jane Fonda, Alain Delon et Terence Stamp. — Trois contes extraordinaires tirés d'oeuvres d'Edgar Allan Poe. c	E.U. Drame fantastique de R. Vadim, L. Malle et F. Fellini en 1968 avec Jane Fonda, Alain Delon et Terence Stamp. — Trois contes extraordinaires tirés d'oeuvres d'Edgar Allan Poe. c	E.U. Drame fantastique de R. Vadim, L. Malle et F. Fellini en 1968 avec Jane Fonda, Alain Delon et Terence Stamp. — Trois contes extraordinaires tirés d'oeuvres d'Edgar Allan Poe. c	E.U. Drame fantastique de R. Vadim, L. Malle et F. Fellini en 1968 avec Jane Fonda, Alain Delon et Terence Stamp. — Trois contes extraordinaires tirés d'oeuvres d'Edgar Allan Poe. c	E.U. Drame fantastique de R. Vadim, L. Malle et F. Fellini en 1968 avec Jane Fonda, Alain Delon et Terence Stamp. — Trois contes extraordinaires tirés d'oeuvres d'Edgar Allan Poe. c	E.U. Drame fantastique de R. Vadim, L. Malle et F. Fellini en 1968 avec Jane Fonda, Alain Delon et Terence Stamp. — Trois contes extraordinaires tirés d'oeuvres d'Edgar Allan Poe. c	E.U. Drame fantastique de R. Vadim, L. Malle et F. Fellini en 1968 avec Jane Fonda, Alain Delon et Terence Stamp. — Trois contes extraordinaires tirés d'oeuvres d'Edgar Allan Poe. c	E.U. Drame fantastique de R. Vadim, L. Malle et F. Fellini en 1968 avec Jane Fonda, Alain Delon et Terence Stamp. — Trois contes extraordinaires tirés d'oeuvres d'Edgar Allan Poe. c	E.U. Drame fantastique de R. Vadim, L. Malle et F. Fellini en 1968 avec Jane Fonda, Alain Delon et Terence Stamp. — Trois contes extraordinaires tirés d'oeuvres d'Edgar Allan Poe. c	E.U. Drame fantastique de R. Vadim, L. Malle et F. Fellini en 1968 avec Jane Fonda, Alain Delon et Terence Stamp. — Trois contes extraordinaires tirés d'oeuvres d'Edgar Allan Poe. c	E.U. Drame fantastique de R. Vadim, L. Malle et F. Fellini en 1968 avec Jane Fonda, Alain Delon et Terence Stamp. — Trois contes extraordinaires tirés d'oeuvres d'Edgar Allan Poe. c	E.U. Drame fantastique de R. Vadim, L. Malle et F. Fellini en 1968 avec Jane Fonda, Alain Delon et Terence Stamp. — Trois contes extraordinaires tirés d'oeuvres d'Edgar Allan Poe. c

LA COOPÉRATION



"J'me d'mande si on est ben prêt pour ça"

La Télé-université offre un cours - pas comme les autres - à tous ceux qui veulent se préparer à coopérer.

COOP.001 c'est un cours universitaire d'initiation à la coopération disponible dans toutes les régions du Québec. Un cours complet sur les aspects historique, législatif, sociologique, économique et administratif de la coopération préparé par une équipe de spécialistes québécois.

COOP.001, c'est aussi

- une série de 10 émissions télévisées en circuit fermé
- cinq rencontres pédagogiques dans le milieu
- un guide de l'étudiant (des méthodes de travail)
- des documents de références (adressés à domicile)
- un dossier ouvert (des textes complémentaires)
- des animateurs compétents.

durée du cours: du 3 février au 9 mai 1975
coûts d'inscription et de scolarité: \$57.50
Vous pouvez vous inscrire en vous procurant des maintenant un dépliant dans une coopérative ou en vous adressant à la Télé-université

Université du Québec
Télé-Université
2875, boul. Laurier, Sainte-Foy, Qué.
(418) 557-2990-91

chrc
A GUICHET FERMÉ
Supplémentaire
2 FEV. 14H.30
choeur
V'LA L'BON VENT
Location \$4.00 et \$5.00
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

HORAIRES ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS!
TQ. Signifie "TELECABLE DE QUÉBEC" réseau communautaire à circuit fermé.
R-Q. Signifie "Radio-Québec" syntonisé au 13 sur le câble.
Syntonisé au canal 15 sur bande UHF.

Les nouveaux retards

Bien que l'agglomération québécoise constitue le deuxième grand marché pour les exploitants de films de la province, comme il a été maintes fois souligné, les responsables des grandes chaînes à Montréal continuent d'ignorer la vieille capitale en dépit de quelques trop brefs sursauts d'énergie.

Le dernier long métrage de Denys Arcand, "Gina", devait apparaître sur les écrans des cinémas unis le 24 janvier; sa sortie à Québec n'est plus prévue avant le 21 février désormais, c'est-à-dire, après qu'on aura exploité à fond le film à Montréal, dans la banlieue et dans les petites villes environnantes. Le phénomène est le même à l'Odéon: on nous ramène de vieux succès plutôt que d'oser présenter des films aux cinéphiles québécois avant de les avoir mis à l'affiche à Montréal. A vous de tirer vos propres conclusions.

COURT MAIS DROLE

Le Groupe de cinéma des loisirs socio-culturels de l'université Laval n'existe que depuis quelques mois. Plusieurs projets sont en marche à l'heure actuelle. Nicholas Kinsey est le premier représentant du groupe à terminer un court métrage que j'ai pu voir un soir de la semaine dernière. Il s'agit de six minutes très drôles où la satire et le surréalisme se disputent

LE CINÉMA

Claude Daigneault



la palme. Mettant en cause une secrétaire et son patron "Tu m'auras pas à soir" plairait au MLF en cette année de la femme. Nicholas Kinsey a fait le scénario et la réalisation alors que Jean-Guy Bergeron était à la caméra. Le montage, la sonorisation, la musique ont été réalisés à Laval. Le film sera projeté à Ciné-Campus les 28, 29 et 30 janvier. Le réalisateur pense maintenant à réaliser un court-métrage d'une vingtaine de minutes, toujours dans la veine humoristique.

BIENTOT DU NOUVEAU

Au cours d'une brève conversation à l'Outremont la semaine dernière, Jean-Pierre Lefebvre, président de l'Association des réalisateurs de films du Québec, m'a dit que l'action des cinéastes se poursuivait en vue de l'obtention du dépôt de la loi-cadre (maintenant prévue pour mars dit-on). On a tourné des bouts de films durant l'occupation du BSC; le montage d'un documentaire achève et il paraît que le document fera beaucoup pour relancer le débat.

OU S'ARRÊTERA-T-IL?

Le dernier "bébé" de Roland Smith est une revue de cinéma, "La revue des cinémas Outremont et 2001", distribuée gratuitement et à tous les cinéphiles qui en

font la demande. Le premier numéro couvre la période du 17 janvier au 20 mars. La revue sert évidemment à présenter la programmation de ces deux cinémas, mais en donnant une foule de renseignements sur les films. Dans l'editorial, la direction de Micro-Cinéma règle ses comptes avec la presse de façon non équivoque: "Les journaux, direz-vous, font dans ce domaine (le cinéma) de l'information et de la critique. Mais tout le monde déplore depuis longtemps la maigreur de l'information et la débilite de la critique. Nous ne pouvons plus, quant à nous, compter sur des articles griffonnés à la hâte, sur quelques commentaires aigres-doux selon l'humeur d'un rédacteur blasé, pour promouvoir une culture cinématographique un tant soit peu sérieuse." Elle est un peu raide celle-là. Heureusement que le ton s'adoucit pour dire que les gens de l'âge d'or (les plus de 50 ans) pourront fréquenter l'Outremont et le 2001 pour 50 cents. Elargira-t-on cette attitude louable au Cartier?

SORTIE PROCHAINE

Le long métrage de Richard Lavoie sur la Superfrancofête, qui s'intitulait "Franc-Jeu" aux dernières nouvelles, sera projeté à Québec à la fin du mois. La première, sur invitation, aura lieu le 29; des laissez-passer seront distribués à la population pour les deux autres jours de projection, les 30 et 31 janvier. L'événement aura lieu au Grand Théâtre.

NOUVELLE PUBLICATION

La revue de cinéma "Cinécrit" rédigée par des étudiants de Laval devrait voir son premier numéro en vente cette semaine. 1.000 exemplaires ont été imprimés.

POURQUOI PAS?

Maintenant que Radio-Québec est entrée en ondes, pourra-t-on espérer qu'éventuellement la programmation de la troisième chaîne inclura la présentation de films québécois? Il y aurait peut-être moyen d'inclure une forme d'éducation populaire en matière de cinématographie: apprendre au public à faire un choix de films qui ne le conduira pas toujours vers les productions qui l'exploitent littéralement, s'impose avec acuité.

Le Raoul-Levy à Roman Polanski

PARIS (AFP) — Le prix Raoul-Levy 1975 a été attribué à Roman Polanski, pour son film "Chinatown". C'est la seconde fois, depuis sa création,

que le jeune cinéaste reçoit ce prix.

Le jury, composé notamment de Me Maurice Rheims, du sculpteur Cé-

sar, d'Alain Delon et de Roger Vadim, a également rendu hommage à Jacques Hally Junior, réalisateur et producteur de "Il était une fois Hol-

lywood", long métrage de montages et d'interviews.

Le prix Raoul-Levy a été créé en 1966 pour commémorer le souvenir de Raoul Levy, qui fut notamment le producteur de Brigitte Bardot et de Vadim.

'SACO'
Voilà un
mot qui en dit
long sur les
retraités
canadiens
bénévoles à

Depuis 1967, plus de 700 Canadiens spécialisés dans une multitude de domaines sont devenus des volontaires du SACO, le Service Administratif Canadien Outre-Mer, qui aide plus de 44 pays. Mettez votre savoir-faire à contribution, joignez le SACO. Les stages outre-mer sont d'une durée maximale de six mois et les frais de voyage et de séjour des volontaires et de leurs épouses sont payés. Vous reviendrez avec le sentiment d'avoir accompli une tâche valable et essentielle.

Pour plus de renseignements,
communiquiez avec le

SACO

Service Administratif Canadien Outre-Mer
Suite 420, 1010 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal Québec H3B 1G2

Le prix du roman policier décerné à Stanley Ellin

PARIS (Reuter) — Le grand prix de la littérature policière 1975, dont le jury comprend notamment, Claude Chabrol, a couronné Stanley Ellin pour son roman "Miroir, miroir dis-moi", accordant trois voix à Maria Foygas, pour son roman "Le lieutenant du diable".

Né à Brooklyn en 1916, Stanley Ellin est l'auteur de plusieurs romans policiers qui reposent souvent sur des personnages psychologiquement complexes. Trois romans de Stanley Ellin ont déjà été portés à l'écran. L'un de ses films à frissons "A double tour", réalisé par Claude Chabrol, interprété par Jean-Paul Belmondo et Bernadette Lafont a connu un très grand succès.

"Miroir, miroir dis-moi", est l'histoire d'un homme qui vient de trouver dans sa salle de bain une femme tuée d'une balle de revolver. Le héros ne la connaît pas et cette découverte le plonge dans un état profond d'angoisse. Il n'a pas commis ce meurtre mais il a la conviction qu'il va être accusé.

(ANN.)

Saviez-vous...

Chicago, Ill. — BELTONE a, pour ceux qui entendent, mais ne comprennent pas bien tous les mots, une offre d'intérêt particulier. Un modèle, non opératif, est remis gratuitement à tous ceux qui en font la demande. Des milliers de demandes ont déjà été reçues. Pourquoi ne pas faire la vôtre dès aujourd'hui.

Ce n'est pas un appareil auditif véritable, mais une reproduction, qui vous permettra de constater à quel point un appareil auditif peut être minuscule. Vous pouvez le garder, sans qu'il vous en coûte. Cet appareil pèse actuellement moins d'un tiers d'once; il est tout d'une pièce, au niveau de l'oreille et ne nécessite pas de corde de corps à l'oreille.

Ces modèles sont offerts à titre gratuit, donc demandez le vôtre sans tarder. Ecrivez au Département 9382, Beltone Electronics, 4201 West Victoria, Chicago, Ill. 60646.

Plus grand et magnifiquement votre...

De nouvelles chambres luxueuses. Nous en avons maintenant 500. Le stationnement est gratuit pendant votre visite et un service de navette est à votre disposition sans frais en tout temps entre l'hôtel et l'aéroport, situé seulement à 2 minutes et demie. Le service aux chambres fonctionne 24 heures par jour.

Les salons de réunions et de banquets ont été réaménagés et se sont multipliés. Nous en avons maintenant 18, tous différents, et ils peuvent recevoir jusqu'à 1.300 personnes.

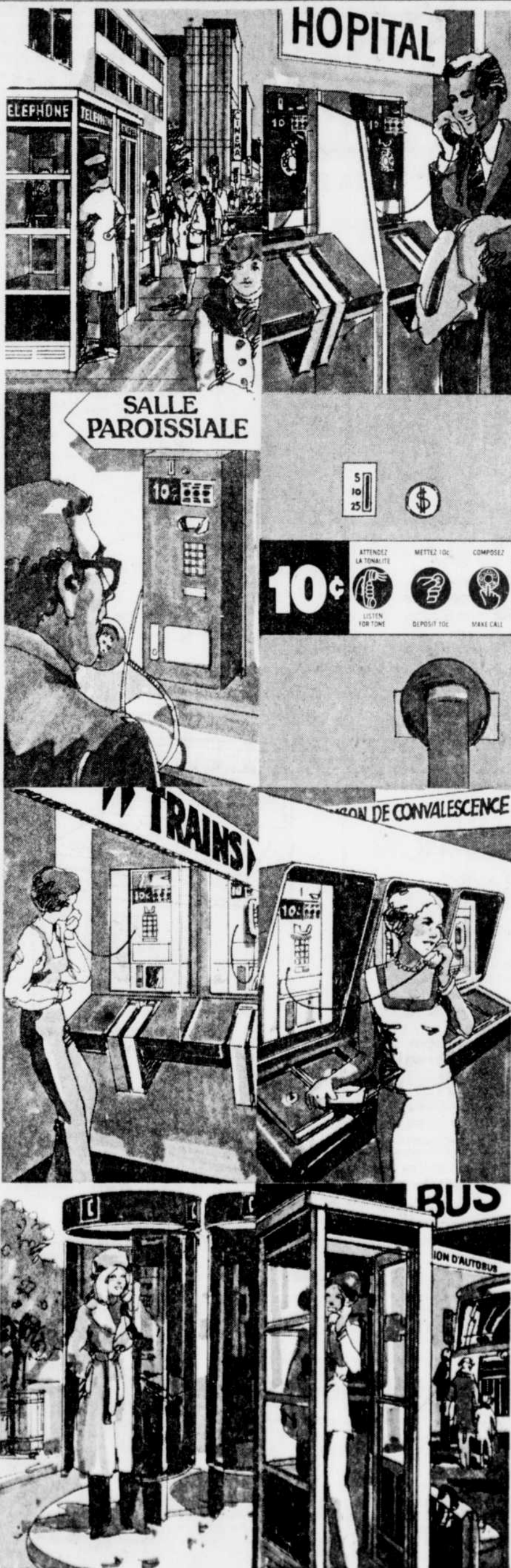
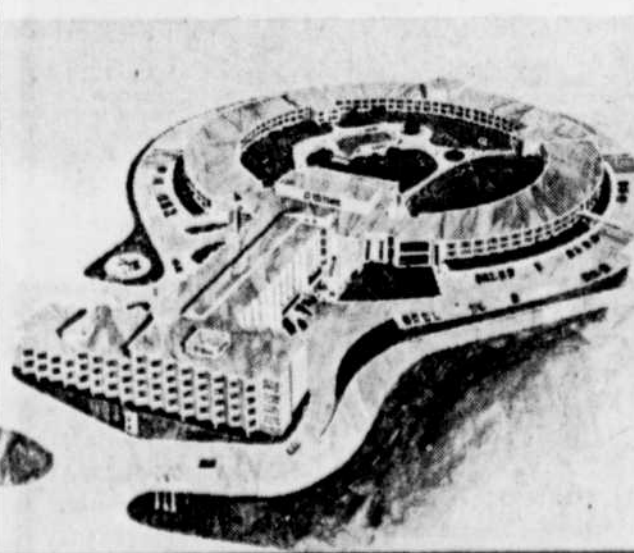
En plus, une nouvelle discothèque unique en son genre vient d'être ajoutée à nos trois bars et restaurants.

Profitez de votre prochaine visite à Montréal pour découvrir que nous sommes maintenant plus grand et magnifiquement votre.

Pour réservations de Québec, appelez 647-2411.

Montreal Aeroport
Hilton

Autres hôtels administrés par Hilton au Canada: 1 Hôtel Vancouver et le Reine Elizabeth à Montréal; deux hôtels du CN, le Toronto Airport Hilton et le Québec Hilton. Réservations: consultez votre agent de voyage, tout hôtel Hilton ou du CN, ou le service de réservations Hilton.



Où trouver un téléphone public à 10¢?

Il en coûte maintenant 20¢ pour faire un appel local à partir de certains téléphones publics dans la ville de Québec et dans plusieurs autres municipalités de la région. Toutefois, il reste encore de nombreux téléphones publics à 10¢ et nous vous en indiquons ici l'emplacement.

Le téléphone à 10¢

Les téléphones à 10¢ sont situés sur les trottoirs, dans les gares de chemin de fer et dans les stations d'autobus. De plus, le tarif de 10¢ est maintenu dans les téléphones publics des hôpitaux, des maisons de convalescence, des maisons de chambres et des salles paroissiales.

Le téléphone à 20¢

Le coût de l'appel local fait de la plupart des téléphones publics situés ailleurs que dans les endroits mentionnés plus haut — dans les hôtels, les aéroports et les restaurants par exemple — est porté à 20¢.

Un nouveau service

Bientôt, les téléphones situés sur la voie publique seront modifiés de façon à ce que l'utilisateur puisse atteindre la téléphoniste, l'assistance-annuaire et le service des réparations sans avoir à déposer de pièce de monnaie dans l'appareil. Dorénavant, lisez attentivement la carte d'instructions fixée au-dessus du cadran avant de vous servir d'un téléphone public: elle indique clairement si vous devez déposer 10¢ ou 20¢.

Bell Canada

"c'est la vente du million"

tanguay du 16 JANVIER AU 1er FEVRIER'

NOS ENTREPOTS REGORGENT DE MARCHANDISES DE TOUTES SORTES POUR PLUS D'UN MILLION DE DOLLARS. PROFITEZ DES BAS PRIX LORS DE LA SEULE VENTE ANNUELLE!



ADVENTURER
Modèle L15JNK

**REFRIGERATEUR
SANS GIVRE
15 pi. cu.**

- Tiroir à viande intégral
- Couvercles en verre résistant sur les légumes
- Conditionneur de beurre
- Oeufriers amovibles
- Tablette pleine largeur dans le congélateur avec 2 cabarets à cubes de glace
- Garantie de 5 ans sur unité, pièces et main-d'oeuvre inclus.



**MODELES
"ADVENTURER"**
**LAVEUSE-
SECHEUSE
GENERAL
ELECTRIC**

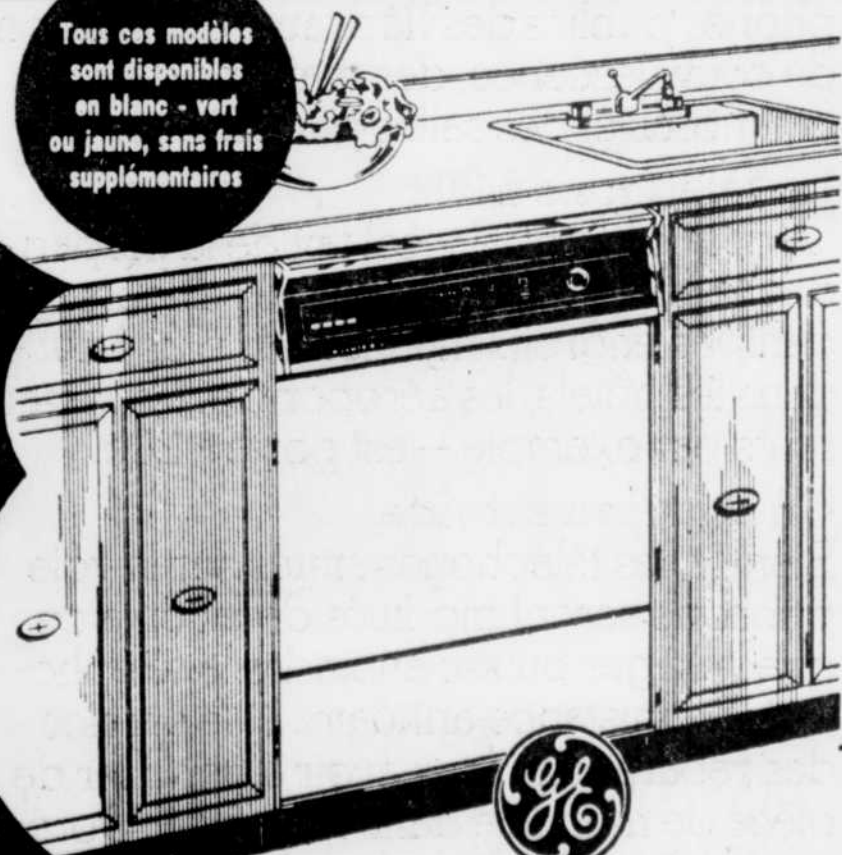
LAVEUSE AVEC MINI-CUVE

- 5 cycles: pressage permanent, normal, délicat, trempage, lavage supplémentaire
- Choix de 2 vitesses de lavage-essorage
- Choix de 6 températures de lavage-essorage
- Niveau infini de l'eau
- Equilibre automatique de la brassée
- Garantie 1 an pièces et main-d'oeuvre, 5 ans sur pièces scellées

SECHEUSE

- 3 degrés de chaleur - Contrôle Toggle
- Piège à charpie - Avertisseur de fin de cycle
- 4 cycles: séchage automatique/minuté/pressage permanent et duvetage par air froid
- Interrupteur de sécurité
- Couleurs disponibles
- Lumière intérieure
- Garantie 1 an, pièces et main-d'oeuvre

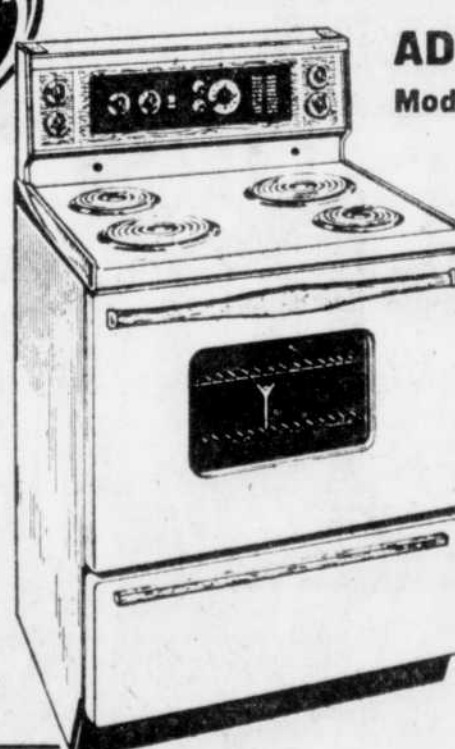
Tous ces modèles
sont disponibles
en blanc - vert
ou jaune, sans frais
supplémentaires



**LAVE-
VAISSELLE
ENCASTRE
GENERAL
ELECTRIC
Modèle
SD461-J**

- Doseurs jumeaux de détergent
- Chauffe-assiettes
- Broyeur d'aliments mous
- Intérieur "Tuff-Tub"
- 4 cycles: Super-récurage/normal/lavage en suspens
- Garantie 1 an 100% - 5 ans sur éléments, pièces et main-d'oeuvre.

Service compris
Démonstration à
domicile gratuite



ADVENTURER
Modèle J35PJ

**CUISINIERE
DE 30"**

FOUR AUTONETTOYANT

- Tube fluorescent pour le panneau des commandes
- Minuterie automatique, horloge et chronomètre
- Eléments débranchables
- Four autonettoyant Pyrolytique
- Rôtisserie incorporée
- Joint d'étanchéité en fibre de verre autour de la porte
- Eléments de surface et du four garantis 5 ans, pièces et main-d'oeuvre.

PLACE TANGUAY
LEVIS
ROND-POINT
DE LEVIS - 833-4511

ameublements
tanguay
INC

BEAUPORT
535 BOUL. STE-ANNE
661-3761
(à côté de la Dame Blanche)

Les mineurs de Thetford recourent à la conciliation

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — Les risques d'un affrontement majeur entre employeurs et syndiqués dans l'industrie de l'amiante, dans la région de Thetford Mines, en vue du renouvellement des contrats de travail, augmentent de jour en jour.

Le front commun des 3.500 mineurs (2.500 sont membres de la Confédération des syndicats nationaux tandis que les autres appartiennent aux Métallurgistes unis d'Amérique) vient de demander au ministre québécois du Travail de nommer un conciliateur en vue d'accélérer les négociations qui traînent en longueur.

Le droit de grève étant acquis trente jours après le dépôt de la requête en conciliation, les travailleurs pourrout débrayer légalement à compter du 17 février pour appuyer leurs revendications.

Large écart

Au moment où ces lignes sont écrites, un large fossé sépare les demandes syndicales des offres patronales.

Pour rattraper leur niveau de vie de jadis et revenir sur le même pied que les autres travailleurs miniers du Québec, les syndiqués réclament une forte hausse de salaire de \$2.95 l'heure répartie sur une période de deux ans, et l'indexation de leurs revenus. Ils veulent d'abord, en guise de rattrapage, un ajustement de \$1.20 l'heure dans l'échelle de salaires actuellement en vigueur. A partir des taux majorés, ils demandent une augmentation générale de 15 p.c. pour 1975, et une hausse horaire de \$1 pour 1976.

Ainsi, le mineur qui gagne actuellement le salaire moyen de \$4.05 l'heure, recevrait \$6 en 1975 et \$7 l'an prochain.

Cependant, les premières offres salariales des quatre producteurs, présentées par l'entremise de la compagnie Lake Asbestos of Quebec Ltd., sont loin des revendications syndicales puisqu'elles n'atteignent, en moyenne, que \$1 en augmentations.

L'employeur offre une hausse horaire variant entre \$0.60 et \$1 pour 1975 et une augmentation générale de 4 p.c. (\$0.17 à \$0.23) pour 1976.

Il ignore toute forme d'ajustement de salaire en compensation pour la hausse du coût de la vie en 1973 et en 1974.

Hormis le pauvre ajustement horaire de \$0.08 à \$0.18 que les producteurs leur avaient donné en février 1974, les ouvriers de l'amiante furent "pognés" au cours des trois dernières années avec un contrat qui leur avait accordé une faible augmentation globale de salaire de \$0.65 l'heure.

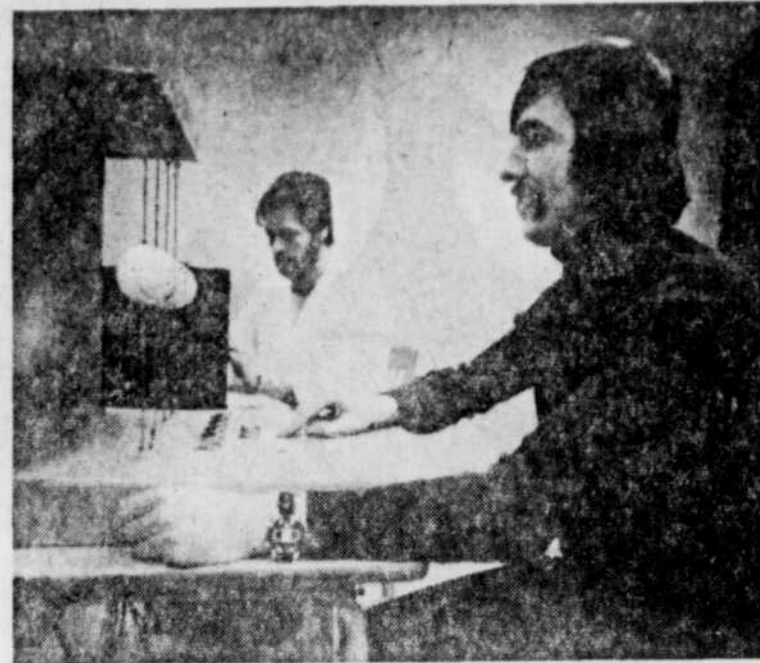
Par ailleurs, si les syndiqués demandent l'indexation des salaires au coût de la vie, tous les trois mois, à raison de \$0.01 par 0.3 point d'augmentation, l'employeur se contente d'offrir une indemnité de vie chère de \$0.01 par 0.5 sans ajustement périodique de l'échelle des salaires.

D'autre part, si les mineurs veulent obtenir des primes de nuit équivalent à 6 et 12 p.c. du salaire de base, respectivement pour les équipes de 16 heures à minuit, et de minuit à 8 heures, la compagnie est prête à accorder \$0.16 et \$0.21, soit \$0.01 de plus que les taux actuellement payés.

L'employeur ignore les autres demandes syndicales concernant une prime de vacances équivalant à 20 p.c. de la paye, la fermeture des usines pendant deux semaines en juillet (vacances obligatoires), trois congés fériés additionnels, et la fin de la

production à 16 heures le samedi au lieu de minuit. Ces offres ont été rejetées!

Le dernier contrat de travail a pris fin le 31 décembre dernier.



LE COMPTE A REBOURS EST COMMENCE A CKCV 1280

C'est avec succès que Gilles Paquet et Mychel St-Louis subissent leurs derniers tests "sur terre" avant de s'attaquer au record mondial d'animation.

Une émission radiophonique ininterrompue de 87 heures, c'est long! Une heure de plus que le record mondial! L'enthousiasme de ces journalistes et un appui massif du public sauront prouver à tous qu'à Québec on en fait toujours un peu plus.

Dès mercredi, le 22 janvier à minuit jusqu'à dimanche 15:00 heures alors qu'aura lieu le lancement officiel du nouveau CKCV en présence d'invités et d'artistes réputés, CKCV 1280 vous invite à demeurer à l'écoute ou à venir vous amuser et encourager ces deux valeureux journalistes dans le mail de Place Québec.

(ANN.)

Fin partielle de la grève des camionneurs

par Jean MARTEL

La grève est terminée chez une dizaine de compagnies de transport routier des Cantons de l'Est dont les camionneurs, membres de la section 106 de l'Union internationale des camionneurs, ont déclenché un arrêt de travail légal le 6 janvier.

Toutefois, le conflit dure encore chez trente autres compagnies de transport dont les employés continuent toujours de dresser les lignes de piquetage.

Les négociations ont repris, jeudi, entre les camionneurs et les compagnies des Cantons de l'Est. Elles se sont déroulées en présence du conciliateur du gouvernement, M. Maurice Vassard.

Samedi, les syndiqués ont pris un vote sur les nouvelles offres patronales, et c'est par 140 voix contre 40 qu'ils ont décidé de les accepter.

Ces offres proposaient une augmentation de \$1.70 l'heure pendant trois ans. Certains employés qui gagnaient un peu moins et qui avaient un "rattrapage" à faire, auront

une augmentation de \$2.21 l'heure.

A cela s'ajoute une indexation des salaires qui consiste en une hausse de 10 cents en 1976 et de 10 cents en 1977.

Soulignons que le syndicat demandait une augmentation de \$2 l'heure pour deux ans, plus une indexation dès l'année 1975.

Hier après-midi, une quinzaine d'autres compagnies de transport routier dont les camionneurs sont toujours en grève devaient rencontrer les représentants syndicaux, à Montréal, à la demande du conciliateur, M. Vassard. Ces entreprises sont de Joliette, Thetford Mines, Saint-Jean, Saint-Jérôme, Trois-Rivières et de l'Abitibi.

Il est à remarquer que depuis le début des négociations avec la section 106 de l'Union internationale des camionneurs, le groupe des Cantons de l'Est négociait à part.

La grève a commencé le 6 janvier et elle concernait 2.500 syndiqués. Quarante compagnies étaient touchées par l'arrêt de travail.

SEMINAIRE ST-FRANCOIS

Cap-Rouge

Examens d'admission en secondaire I

les 25 janvier et 1er février

Examens d'admission en secondaire II-III-IV

8 février (places limitées)

Informations et réservations:

653-9689

COURS DE LECTURE RAPIDE

681-5048

Pour augmenter votre puissance de lecture en temps, mémoire, compréhension. Le soir, 8 semaines. Près de l'Université. Prix étudiant.

— Centre de lecture rapide —

Parlez l'Anglais dès le 30 Avril

Téléphonez vite à

529-6161

Vous voulez parler l'anglais le mieux possible — et le plus vite possible? Chez Berlitz, vous commencerez à parler anglais, avec un vrai professeur, dès la première minute du premier cours. Nous vous donnerons même une série de cassettes pour répéter vos leçons à la maison et progresser encore plus vite.

Vous pouvez suivre des leçons individuelles, ou vous joindre à un petit groupe de 4 à 7 élèves.

Berlitz

A langues vivantes, méthode vivante

QUÉBEC: 500 Grande-Allée

Première de culture personnelle No 260526, Ministère de l'Éducation du Québec



- A • Assortiment de lampes. Styles variés. (Modèle illustré, 13.95) 8.95 à 23.95
- B • Sacs olympiques 1976. Formats: petit, moyen, grand. (Modèle illustré, 11.00) 9.95 à 24.95
- C • Bar à boisson. Formats: petit, moyen, grand. (Modèle illustré, 11.95) 7.95 à 17.95
- D • Sacs d'école pour les enfants. (Modèle illustré, pour les filles, 6.50) 5.95 à 6.50
(Modèle illustré, pour les garçons, 5.95) 5.95 à 7.95
- E • Plaques murales. Forme carrée ou ronde. 8.95
- F • Porte-plume avec cendrier. (Modèle illustré, 11.95) 6.95 à 11.95
- G • Cendrier avec feuille d'érable. 5.95
- H • Sous-verre. 3.95
- I • Etui à crayons. (Modèle illustré, 1.45) 1.25 à 1.45

Syndicat, Boutique Sport, Mail St-Roch, sous-sol.
Place Laurier et Place Fleur de Lys.

Bijoux à l'effigie des Jeux Olympiques

- A • Boucles d'oreilles pour oreilles percées. Or 10 carats. 43.00
- B • Bouton à l'effigie des Jeux Olympiques à porter sur le revers d'un veston. Or 10 carats. 26.50
- C • Bracelet en or 10 carats. Fine chaîne avec breloque délicate. 37.50
- D • Pendentif en or 10 carats. Fine chaîne avec breloque. 49.50
- E • Breloque en or 10 carats. Signe olympique en relief sur médaillon. 70.00
- F • Médaillon délicate à l'effigie des Jeux Olympiques. Or 10 carats. 23.50
- G • Médaillon délicate en argent. 6.50
- H • Breloque en argent. Signe Olympique en relief sur médaillon au contour torsadé. 27.50
- I • Breloque en argent. 14.50
- J • Pendentif avec monnaie Olympique. Contour en or plaqué protégé contre la ternissure et la corrosion. Chaîne en or double. 49.50
- K • Pendentif avec monnaie Olympique, en argent massif travaillé. Chaîne aux mailles de fantaisie. 43.50

Syndicat, Bijoux, Mail St-Roch, rez-de-chaussée, Place Laurier et Place Fleur de Lys.

